

Étude de caractérisation du tissu industriel français des éco-entreprises

Réalisée avec le soutien du MEDDE



Convention de subvention n°2100617386 du MEDDTL du 29/11/11

Contenu

1	Introduction	4
1.1	Objectifs	4
1.2	Méthodologie	5
1.3	Quelle définition des éco-industries ?	5
1.4	Poids de la filière et son évolution.....	6
2	Les principaux acteurs mobilisés dans le marché de l'environnement.....	7
2.1	Les maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre	7
2.2	Les ingénieries, sociétés de conseil en technologies et bureaux d'études	7
2.3	Les constructeurs.....	9
2.4	Les équipementiers.....	9
2.5	Les gestionnaires et exploitants.....	10
2.6	Les organismes de contrôles et laboratoires d'analyses.....	10
3	Panorama de l'ensemble des entreprises par taille et par secteur	11
3.1	Analyse par taille des entreprises	11
3.1.1	Les grands groupes.....	11
3.1.2	Les entreprises de taille intermédiaire.....	16
3.1.3	Les petites et moyennes entreprises.....	19
3.1.4	Les entreprises connexes dont le cœur de métier n'est pas l'environnement mais qui ont développé des compétences dans ce secteur	21
3.2	Analyse par secteur	22
3.2.1	Le secteur de l'eau	22
3.2.2	Les déchets	25
3.2.3	Les énergies renouvelables.....	31
3.2.4	L'efficacité énergétique.....	37
4	Un tissu éco-industriel variable d'une région à l'autre	42
4.1	Une répartition géographique des éco-entreprises inégale résultante des volontés locales de structuration de la filière	42
4.2	Éclairages régionaux.....	43
4.2.1	L'Ile-de-France : une région pionnière et chef de file	44
4.2.2	La région Rhône Alpes : une région dynamique bénéficiant d'une expertise historique	45
4.2.3	Le Nord-Pas de Calais : un développement réussi sur la base d'une structuration locale ancienne	46
4.2.4	La Bretagne : une spécialisation pilotée par le territoire.....	48
4.2.5	Le Cotentin et la Champagne Ardennes : des niches de développement malgré une faible densité d'éco-entreprises	50

5	Des leviers de développement	51
5.1	Le champ des contraintes	51
5.2	Les entreprises issues de spin-off.....	51
5.3	Relations grand comptes – PME.....	52
5.4	Le financement des éco-entreprises	53
5.4.1	Des réseaux de business-angels sont dédiés au secteur	53
5.4.2	Les sociétés de capital-risque	53
5.5	L'export	54
5.6	Les pôles de compétitivité, les syndicats professionnels et les réseaux d'éco-entreprises : vecteurs de développement.....	55
5.6.1	Les pôles de compétitivité	56
5.6.2	Les syndicats professionnels.....	58
5.6.3	Les réseaux d'éco-entreprises	58
5.6.4	Les regroupements d'entreprises	59
6	Conclusion.....	61
7	Annexes	63
7.1	Tableau de recensement des grandes entreprises intervenant dans l'environnement (classement par chiffre d'affaires).....	63
7.2	Filiales des grands groupes – Véolia Environnement et Suez Environnement.....	65
7.3	Tableau de recensement des ETI dont le cœur de métier est l'environnement.....	67
7.4	Tableau recensement les pré-ETI dont le cœur de métier est l'environnement.....	77
7.5	Information complémentaire sur des réseaux d'éco-entreprises membres du PEXE	81
7.6	Références.....	84

1 Introduction

1.1 Objectifs

Le tissu éco-industriel français rassemble aujourd'hui une grande majorité de PME et TPE aux côtés de grands opérateurs nationaux tels que Suez Environnement ou Veolia Environnement, leaders mondiaux historiques de certaines filières (l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, le traitement des pollutions locales, les transports) qui réalisent aujourd'hui de l'ordre de 40% du chiffre d'affaires global des éco-activités en France selon l'ADEME. Avec ces grands groupes et ces PME, cohabitent des Entreprises de taille intermédiaire (ETI).

On évalue aujourd'hui le nombre d'éco-entreprises en France entre 10 000 et 12 000 selon les données disponibles. CCI France a entrepris de recenser ces entreprises dès 2008 en collectant des données obtenues de manière déclarative. Aujourd'hui, l'annuaire de CCI France identifie 12 261 éco-entreprises actives sur le territoire métropolitain et dans les territoires ultra-marins. Certaines de ces entreprises sont actives dans le secteur de l'eau ou des déchets et existent depuis plus de 100 ans, d'autres naissent au fur et à mesure de politiques publiques et des réglementations et sous l'impulsion récente de l'économie bas carbone favorisant la diminution des gaz à effet de serre.

On caractérise le tissu éco-industriel français selon plusieurs critères : taille, secteurs d'activité, âge... La taille des entreprises, nombre de salariés en France, a été retenue comme le critère de référence dans cette étude. Plus précisément, les entreprises ici caractérisées peuvent être :

- des très petites entreprises (TPE) qui comptent moins de 10 salariés,
- des petites et moyennes entreprises (PME) qui comptent entre 10 et 249 salariés,
- des entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui comptent entre 250 et 5000 salariés,
- des grands groupes et leurs filiales (GG) qui comptent plus de 5000 salariés.

Quelles sont ces entreprises ?

- ✓ des sociétés de conseil et de services généralistes de l'environnement ou spécialistes sur un ou des secteurs (eau, air, bruit, sols, odeurs, déchets, inondation, gaz à effet de serre, énergies renouvelables, mobilité, efficacité énergétique, développement durable, réglementation, certification environnementale et énergétique...),
- ✓ des sociétés développant des produits (matériels, procédés, logiciels, capteurs) directement appliqués au secteur de l'environnement (acoustique, pollution de l'air, suivi environnemental ICPE, efficacité énergétique, potentiel énergétique, SIG...),
- ✓ des organismes de formations dédiés à la formation professionnelle sur des thématiques environnementales.

En croisant ce critère de taille avec les données sur les secteurs et les domaines d'activités, sur l'implantation géographique des entreprises ou encore sur les vecteurs de leur développement, cette étude permet de fournir les premiers éléments caractéristiques de la filière française de l'environnement et d'accroître ainsi la connaissance du tissu éco-industriel français. En se basant sur une première identification des entreprises de ce secteur, elle donne un éclairage qualitatif de ce tissu. Il doit être souligné que la liste des entreprises ici référencées n'est pas exhaustive.

1.2 Méthodologie

Cette étude s'appuie sur un ensemble de publications, la connaissance du PEXE et de ses réseaux ainsi que sur des enquêtes réalisées par des acteurs institutionnels nationaux comme le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, l'ADEME ou encore des acteurs locaux qu'ils soient institutionnels ou non, à l'exemple des chambres de commerce et d'industrie régionales et départementales, et encore des réseaux indépendants d'éco-entreprises.

L'étude combine ainsi deux approches complémentaires : les informations collectées sur le terrain au travers de la connaissance des réseaux locaux d'éco-entreprises et un large ensemble d'informations disponibles au niveau national.

Cependant, malgré le grand nombre de publications et données disponibles, le travail de restitution des données s'est heurté à un problème méthodologique majeur : la variabilité des définitions du secteur de l'environnement, de son périmètre et celle, consécutive, des indicateurs disponibles.

De plus, les entreprises de l'environnement identifiées en tant qu'ETI ou pré-ETI dans cette étude reposent sur la perception de leur activité principale (seules celles dont le cœur de métier est l'environnement ont été prises en compte) et le fait qu'elles sont ou non liées à un grand groupe. Enfin, les filiales françaises des entreprises étrangères ont également été prises en compte.

Des limites sont donc apparues lors de la réalisation de cette étude, il est important d'en tenir compte lors de cette lecture.

1.3 Quelle définition des éco-industries ?

Le marché de l'environnement est en forte évolution. Il est principalement piloté par trois leviers : la réglementation, la montée en puissance des attentes des citoyens sur le développement durable et la qualité de vie, et enfin les technologies bas carbone. On note également la prise en compte de la démarche la RSE comme atout compétitif par les entreprises.

On constate actuellement l'émergence de nouvelles offres techniques ou systémiques pour répondre à de nouveaux besoins et enjeux principalement autour de l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la biodiversité, la prévention et l'adaptation au changement climatique, la ville durable. Le tissu économique du marché de l'environnement est donc en constante évolution et est difficile à appréhender.

Une définition qui fait désormais consensus a été adoptée en 1990 par Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) : les éco-entreprises sont « les entreprises qui produisent des biens et des services servant à mesurer, prévenir, limiter, réduire au minimum ou corriger les atteintes à l'environnement, telles que la pollution de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes. Cette industrie comprend les technologies, produits et services moins polluants, qui réduisent les risques pour l'environnement, minimisent la pollution et économisent les ressources ». C'est cette définition des éco-entreprises que nous retiendrons dans cette étude en l'absence de code NAF correspondant.

Nous emploierons ici, à l'instar des ministères en charge du développement durable et de l'industrie, le terme « éco-industries » pour désigner aussi bien les entreprises industrielles que les entreprises de service appartenant au secteur de l'environnement.

1.4 Poids de la filière et son évolution

La production des éco-activités a atteint 69,9 milliards d'euros en 2010 ce qui représentait 2 % de la production nationale cette année-là¹. En enregistrant une croissance annuelle moyenne de 6 % sur la période 2004-2010, le secteur de l'environnement a malgré tout connu un repli dans sa production en 2009 consécutivement à la crise économique.

En comparaison, les autres branches de l'économie ont connu une croissance limitée à 2,8% en moyenne par an sur cette même période.

En 2010, les éco-activités employaient 452 600 personnes (en équivalents temps plein) et 952 000 emplois en tenant des activités périphériques. L'emploi dans les éco-industries a augmenté de 4,5% en un an alors que l'emploi total toutes branches confondues reste stable entre 2009 et 2010².

Sur une période plus longue, en considérant l'intervalle 2004-2010, la croissance du nombre d'emplois est encore plus remarquable, elle s'élève à 20%³. Sur cette période, le rythme moyen annuel de cette croissance dans le secteur environnemental est estimé à 3,4 % ce qui est nettement supérieur aux tendances observées tous secteurs confondus (+0,4% de croissance pour l'ensemble de l'économie)⁴.

En 2009, le ministère de l'Environnement a mis en place le comité stratégique des filières éco-industrielles (COSEI).

Le travail du COSEI est orienté autour de quatre filières prioritaires : les énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement, le recyclage et la valorisation des déchets, l'efficacité énergétique. Cette segmentation est utilisée pour éclairer le tissu des éco-entreprises par filière.

La présente étude est articulée autour de l'éco-entreprise. Elle s'attache dans un premier temps à identifier les acteurs mobilisés dans le marché de l'environnement. Une analyse sectorielle de ces éco-entreprises classées par taille est ensuite réalisée, elle précise notamment les leviers de leur développement, les interactions et les outils permettant d'accroître leur performance. Enfin, dans un troisième temps, l'implantation du tissu éco-industriel français est qualifiée, plus spécifiquement, au moyen d'éclairages régionaux.

¹ « Les filières industrielles vertes: une priorité de la mobilisation des pouvoirs publics », *Le point sur*, MEDDTL/CGDD, n°126, Mai 2012

² « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte: périmètres et résultats », *Etudes et documents*, MEDDTL/CGDD, n°43, Juin 2011

³ « Chiffres clés de l'environnement : édition 2012 », *Repères*, MEDDE/CGDD, Septembre 2012

⁴ « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2010 : premiers résultats », *Chiffres et statistiques*, MEDDTL/CGDD n°301, Mars 2012

2 Les principaux acteurs mobilisés dans le marché de l'environnement

2.1 Les maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre

Le maître d'ouvrage (MOA) est la personne physique ou morale pour le compte de laquelle sont effectués les travaux (Etat, collectivités locales, particuliers, société civile, promoteurs immobiliers). Le MOA va définir son programme ou projet en fixant ses exigences en matière de prix, de délais, de qualité, et potentiellement de critères environnementaux, sanitaires et sociaux. Du fait de leur place dans la chaîne d'acteurs, les MOA ont potentiellement un rôle déterminant dans la mobilisation de l'ensemble des autres acteurs autour des enjeux environnementaux.

Les donneurs d'ordre dans le marché de l'environnement peuvent être publics (soumis au code des marchés publics) ou privés.

La commande publique représente une part significative du marché de l'environnement en France. Pour les prestations de conseil en environnement, la répartition des commandes entre public et privé est estimée à 50%-50%. Pour les secteurs des déchets ou de l'eau, elle représente une part majoritaire.

Les donneurs d'ordre public sont principalement l'Etat, les établissements publics, les collectivités, les syndicats d'économie mixte, les syndicats de traitement des déchets ou de l'eau, les bailleurs sociaux. Pour l'Etat, les commandes de prestations de services liées au secteur de l'environnement émanent surtout du MEDDE, des DREAL, des centres d'études techniques de l'équipement. Pour les établissements publics, il s'agit principalement de l'ADEME, l'INERIS, le CSTB, l'ONEMA et les Agences de l'eau.

Les commandes des collectivités couvrent un champ très vaste de prestations environnementales, soit pour répondre à la réglementation, soit pour mettre en place des traitements plus performants d'un point de vue impact environnemental ou énergétique, soit pour répondre à la pression de riverains.

Les donneurs d'ordre privés sont principalement les grands groupes présents dans les secteurs de l'aménagement, la construction, de la collecte et traitement des déchets, de la gestion et traitement de l'eau, du secteur industriel. Leurs besoins sont très variés et dépendent de leur secteur d'intervention.

Pour accéder à ces commandes, pour certains grands groupes, il est nécessaire que le prestataire soit référencé au niveau des services achats. Cette évolution a tendance à se généraliser. Mais souvent encore, les donneurs d'ordre privés consultent en direct les entreprises avec qui ils ont l'habitude de travailler (souvent pas plus de 3 sociétés consultées).

2.2 Les ingénieries, sociétés de conseil en technologies et bureaux d'études

L'ingénierie désigne l'ensemble des fonctions qui mènent de la conception et des études, de l'achat et du contrôle de fabrication des équipements, à la construction et à la mise en service d'une installation technique ou industrielle.

Le secteur de l'ingénierie de la construction est très atomisé, composé de nombreuses petites et moyennes structures et de quelques grands groupes bien positionnés sur le marché national et à l'international. L'ingénierie des infrastructures de transports plus concentrée se retrouve au sein de quelques grands groupes (Egis, Systra, Thales Ingénierie) bien ancrés sur le marché domestique et fortement déployés au niveau mondial.

Parmi les grandes sociétés de conseil en technologies françaises, sont présentes, Altran, Alten, Assystem, Seggula et Akka Technologies qui figurent dans les 25 premières entreprises européennes du classement 2011 "The Consulting Engineering and Architectural Groups" publié par The Swedish Federation of Consulting Engineers and Architects.

2011	10	Group	Services	Country	Annual Report	Average number of employees	(Last year)	Turnover MEUR	CEO/President Managing Director (December 11)
1	2	WS Atkins plc	MD	England	10/11	17,522	15,601	1,823.8	Uwe Kreuger
2	1	Altran Technologies	I	France	10	17,038	17,149	1,449.4	Philippe Salle
3	3	Arcadis Group	MD	Netherlands	10	14,963	14,287	1,374.7	Harrie L. J. Noy
4	39	PB Parsons Brinckerhoff (Balfour Beatty, 2009)	MD	England	10	14,000	2,438	1,876.2	George J Pierson
5	4	Fugro N.V	CE	Netherlands	10	13,463	13,482	2,302.3	Klaas S. Wester
6	5	Mott MacDonald Group	MD	England	10	13,013	13,060	1,207.0	Keith Howells
7	6	Alten Group	I	France	10	12,678	11,293	916.6	Simon Azoulay
8	12	Groupe Egis	MD	France	10	11,000	8,370	627.0	Nicolas Jachiet
9	16	Grontmij Group	MD	Netherlands	10	9,898	6,335	841.3	Sylvo Thijsen (w co directors)
10	7	ARUP Group	MD	England	10	9,852	10,346	1,036.9	Philip Dilley
11	31	Oranjewoud group (Member of Anthea Group)	MD	Netherlands	10	9,171	3,012	694.9	Menno Smits, Rob van Dongen (co CEO)
12	9	WSP Group plc	MD	England	10	9,060	9,551	824.3	Christopher Cole
13	10	Rambøll Group	MD	Denmark	10	8,970	8,758	815.8	Flemming Bligaard Pedersen
14	8	Mouchel Group	MD	England	10/11	8,645	10,210	642.9	Grant Rumbles
15	11	Assystem Group S.A	I	France	10	8,560	8,539	636.5	Dominique Louis
16	51	URS Scott Wilson Europe (proforma) *	MD	England	10	7,500	1,700	518.9	Simon Hindshaw
17	18	Seggula Technologies Engineering Group	I	France	*10	7,000	5,500	400.0	Franck Ghrenassia
18	15	Pöyry Group	MD	Finland	10	6,801	6,667	682.6	Heikki Malinen
19	20	Bertrandt AG	I	Germany	10/11	6,523	5,431	438.4	Dietmar Bichler
20	17	COWI Group	MD	Denmark	10	6,031	6,000	599.1	Lars Peter Söbye
21	21	AKKA Technologies S.A	I	France	10	5,710	5,423	400.3	Maurice Ricci
22	23	Sener Group	MD	Spain	10	5,094	4,943	1,066.0	Jorge M. Sendagorta
23	22	SWECO AB	MD	Sweden	10	4,966	5,082	552.6	Mats Wäppling
24	19	DHV Group	MD	Netherlands	10	4,650	5,500	469.0	Bertrand M. van Ee
25	13	Halcrow Group Ltd	MD	England	10	4,617	5,480	385.4	Peter G. Gammie

Extrait du classement de "The European top 300 consulting engineering and architectural groups"

Altran, Alten et Egis figurent dans le Top 10 de ce classement et 11 ingénieries françaises figurent dans les 50 premières sociétés européennes de conseil et d'ingénierie. Ces grandes sociétés de conseil en technologies ont développé des compétences dans le domaine de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

Au niveau mondial, le secteur est porté à plus de 50% par l'ingénierie américaine (URS, FLUOR, JACOBS, AECOM, BECHTEL, PARSONS, CH2M HILL).

Comme le souligne le rapport sur les sociétés françaises d'ingénierie et de conseil en technologies du Conseil Général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies⁵, « dans l'ingénierie et le conseil en technologie, la France n'a pas de vrai acteur de classe mondiale. Il faut donc restructurer le secteur autour de ses principaux acteurs et mieux les spécialiser ».

Certaines de ces ingénieries sont particulièrement actives dans le domaine de l'environnement. C'est le cas de : EGIS, SAFEGE (filiale de Suez Environnement), ARTELIA, BURGEAP, ANTEA, SCE, IRH, ARCADIS, ASCONIT Consultants, BRL.

⁵ Rapport sur les sociétés françaises d'ingénierie et de conseil en technologies, CGIET, Février 2011

A côté de ces grosses ingénieries et sociétés de conseil en technologies composées principalement d'ETI et de grands-groupes, il existe de nombreuses PME qui ont des activités de bureaux d'études techniques environnementaux. Il y en a une trentaine en France qui comptent entre 20 et 200 salariés, dont : KALIES, LECES, GIRUS, CSD, SCE, HPC ENVIROTEC, Groupe BETOM, NEODYM, OTE ingénierie, Groupe Auddicé, Axe, ERG Environnement et quelques acteurs étrangers (TAW Environnement, GOLDER associates, ERM).

Ces bureaux d'études cohabitent avec les « Big Four » : PwC, Deloitte, Ernst & Young, KPMG qui ont toutes en France une équipe de spécialistes dans l'environnement. Par exemple, l'équipe environnement d'Ernst & Young compte près de 100 personnes (sur 3 400 collaborateurs en France).

2.3 Les constructeurs

On entend par constructeurs, les entreprises qui construisent des bâtiments, ouvrages, usines, automobiles.

Dans le domaine de la construction, un classement récent intitulé « European Powers of construction-Analysis of key players and markets in construction »⁶ fait par le cabinet Deloitte dans 23 pays européens montre que la France possède 3 entreprises dans le top 5 :

- 1 : Vinci
- 2 : Bouygues
- 5 : Eiffage

Les autres acteurs français Fayat et Spie Batignolles arrivent après les 50 premières entreprises.

2.4 Les équipementiers

Les équipementiers conçoivent des produits qui interviennent dans la fabrication de produits et d'unités industrielles contribuant à traiter les pollutions, limiter l'impact sur l'environnement et les émissions de gaz à effet de serre, de procédés ou d'autres produits.

Au niveau des procédés sont notamment concernées les entreprises travaillant pour des industriels dans les fluides, les systèmes de protection, l'isolation électrique, phonique, thermique, la manutention...

Les applications sont nombreuses et s'adressent à l'ensemble des marchés de l'environnement : traitement de l'eau potable et usée, valorisation des déchets, production d'énergie renouvelable, métrologie environnementale (eau-sol-air, météo), efficacité énergétique.

Les équipementiers du traitement de l'eau proposent leurs solutions auprès des entreprises qui conçoivent et construisent des usines de production d'eau potable et de traitement des eaux usées pour des collectivités ou industriels pour la production d'eau de process ou le traitement des eaux de refroidissement et des effluents (raffineries, industries).

⁶ European Powers of construction-Analysis of key players and markets in construction, Deloitte, 2008

Les équipementiers d'énergies renouvelables conçoivent et commercialisent des composants ou des systèmes complets de panneaux solaires, installations géothermiques, éoliennes, ...

2.5 Les gestionnaires et exploitants

Le gestionnaire est l'opérateur qui gère le service (traitement d'eaux potables ou usées, gestionnaires de réseaux, collecte des déchets, valorisation des déchets...). Il doit respecter, vis-à-vis de la collectivité, les objectifs fixés, entretenir les biens mis à sa disposition et rendre des comptes sur le déroulement du service.

VEOLIA, SUEZ et SAUR exploitent pour le compte de collectivités locales et des industriels des unités de traitement d'eau, de valorisation énergétique de déchets.

Dans le secteur de la valorisation énergétique des déchets, on trouve d'autres exploitants de taille plus modeste tels que CNIM, IDEX, SECHE.

2.6 Les organismes de contrôles et laboratoires d'analyses

Sont particulièrement présents sur le marché de l'environnement français (mesures réglementaires et études environnementales, RSE) 6 grands organismes de contrôle (BUREAU VERITAS, SOCOTEC, APAVE, DEKRA, NORISKO, SGS). Ils représentent chacun plusieurs milliers de collaborateurs en France.

En parallèle, des laboratoires d'analyses environnementales existent qui prennent la forme de laboratoires municipaux, de grands laboratoires privés dont SGS (75000 collaborateurs dans le monde), et trois entreprises de taille intermédiaire : CARSO-LSEH (France), EUROFIN (Luxembourg), ALControl (Pays-Bas), ainsi que de petites structures qui ont développé des savoir-faire dans des thématiques particulières. On peut citer parmi elles Explorair, Micropolluant, Tera Environnement.

3 Panorama de l'ensemble des entreprises par taille et par secteur

3.1 Analyse par taille des entreprises

Une étude réalisée en 2003 par l'observatoire des PME « Les PME et l'environnement : enjeux et opportunités »⁷ dressait les constats suivants :

- Le secteur de l'eau est très concentré autour de grandes entreprises et de leurs filiales. Les PME indépendantes ne représenteraient que 4,5 % du marché en termes de chiffre d'affaires.
- La gestion des déchets est occupée également par des grandes entreprises, les PME totalisant environ 11 % du marché. Les filiales de groupes sont également très présentes, ce qui permet aux grands groupes de réaliser un maillage sur l'ensemble du territoire français et laisse peu de place aux entreprises indépendantes.
- Le secteur de la récupération est très largement occupé par les PME qui représentent environ 60 % du chiffre d'affaires. Il n'y a pas de grands leaders dans ce secteur. Près de la moitié des entreprises ont pour principale activité la récupération des fers et métaux.
- Le secteur des services compte un nombre important de PME. Hormis quelques cabinets connus, le secteur est composé d'une myriade de petits cabinets ou d'ingénieurs indépendants.

Ces chiffres méritent bien entendu d'être réactualisés mais globalement les tendances sur la répartition des acteurs dont le cœur de métier est l'environnement, est cohérent avec notre perception du marché de l'environnement. Il conviendrait également de compléter ce constat avec le marché drainé par l'économie « bas carbone » : technologies, énergies renouvelables, conseil.

Sont présentés dans ce chapitre, les grands-groupes présents dans le domaine de l'environnement avec la liste de leurs filiales, les ETI dont l'environnement est le cœur de l'activité (eau, déchets, sol, air, bruit, énergie renouvelable...) et aussi les PME de ce secteur.

Dans une dernière partie, des exemples d'entreprises remarquables qui sont membres de réseaux d'éco-entreprises, sont cités afin de souligner les tendances d'évolution des structures vers des activités en liaison avec la protection de l'environnement ou l'intégration des enjeux énergétiques.

3.1.1 Les grands groupes

Il s'agit d'une part des majors français des services de l'environnement et leurs filiales (VEOLIA, SUEZ) et des grands-groupes d'autres secteurs qui ont développé des compétences dans l'environnement au travers de filiales dédiées pour compléter leurs offres et accéder à de nouveaux marchés. Les axes de développement les plus sensibles ces dernières années sont pilotés par l'émergence de procédés et services en lien à la diminution des gaz à effets de serre et la diminution de l'impact environnemental de procédés et produits.

19 grandes entreprises interviennent dans le secteur de l'environnement.

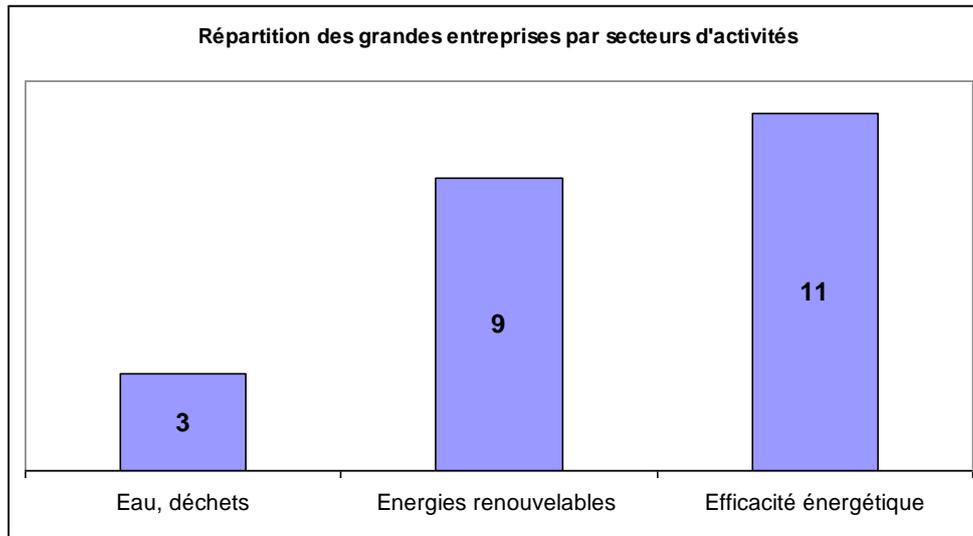
⁷ Les PME et l'environnement : enjeux et opportunités, Observatoire des PME, Octobre 2003.
A notre connaissance, il n'y pas de version actualisée disponible

	Entreprise	Secteur	CA (en mds euros)	Salariés (monde)
1	TOTAL	Energies renouvelables	184,7	96 104
2	GDF-SUEZ	Energies renouvelables, efficacité énergétique	90,7	218 900
3	EDF	Energies renouvelables, efficacité énergétique	65,3	156 168
4	SAINT-GOBAIN	Efficacité énergétique	42,1	195 000
5	VINCI	Efficacité énergétique	37	183 320
6	BOUYGUES	Efficacité énergétique	32,7	130 827
7	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau, Déchets	29,6	331 266
8	SCHNEIDER	Efficacité énergétique	22,4	118 800
9	ALSTOM	Energies renouvelables, efficacité énergétique	19,9	92 600
10	LAFARGE	Efficacité énergétique	15,3	68 000
11	SUEZ ENVIRONNEMENT	Eau, Déchets	14,8	80 410
12	AIR LIQUIDE	Efficacité énergétique	14,5	46 200
13	EIFFAGE	Efficacité énergétique	13,7	69 976
14	REXEL	Efficacité énergétique, énergies renouvelables	12,7	28 000
15	AREVA	Energies renouvelables	8,8	47 541
16	TECHNIP	Energies renouvelables	6,8	32 000
17	SPIE	Efficacité énergétique	4	29 055
18	DCNS	Energies renouvelables	2,6	12 800
19	ORTEC	Eau, déchets	0,651	5 950

Une analyse succincte de la présence des grands groupes dans le tissu industriel français des éco-entreprises est ici proposée. En effet, s'ils semblent clairement engagés sur l'ensemble des filières vertes de l'économie, il apparaît cependant utile de s'intéresser plus finement à leur implication dans les différents secteurs et sur les différents maillons des chaînes de valeurs considérées. On observe parmi les grands groupes français des logiques d'imbrication et de structuration des tissus industriels hétérogènes qui diffèrent selon les filières considérées, mais aussi selon des phénomènes d'évolution des métiers de ces groupes face à l'intégration des enjeux environnementaux.

L'histogramme ci-dessous indique le nombre de ces grandes entreprises par principaux secteurs⁸.

8 Les entreprises intervenant dans deux secteurs distincts sont comptées deux fois.



A côté de ces grands-groupes figurent quelques entreprises actives dans l'environnement comptant entre 6 000 et 12 000 salariés dont EGIS, ingénierie de 12 000 collaborateurs qui assure 46% de son chiffre d'affaires à l'export, ORTEC qui compte 6 000 salariés dans les services à l'industrie, l'énergie et l'environnement et PIZZORNO qui compte 8 000 salariés dans la collecte et le traitement des déchets (dont plus de la moitié au Maroc).

3.1.1.1 Focus sur SUEZ et VEOLIA

Afin d'appréhender l'étendue des secteurs d'intervention de Suez et Veolia dans l'environnement, nous donnons un éclairage, non exhaustif, des activités de ces deux groupes à travers leurs filiales.

Gdf-Suez

- * Degrémont : traitement de l'eau
- * Fairtec : bureau d'études déchets
- * Labo-Services : gestion des déchets dangereux
- * La compagnie du vent : ENR
- * Lyonnaise des Eaux : gestion de l'eau
- * Novergie - Incinération et valorisation énergétique des déchets
- * Ondeo Industrial Solutions : traitement de l'eau et des effluents industriels
- * Safege : bureau d'études environnement
- * SITA France : gestion des déchets
- * SITA Remediation : réhabilitation des sols pollués
- * Teris : traitement des déchets industriels
- * Terralys : valorisation et traitement biologique des déchets organiques
- * Cofely Ineo : installation électrique et systèmes
- * Ineo Systrans : systèmes de transport intelligents
- * Energia : performance énergétique dans l'habitat

Veolia

- * Veolia Eau Solutions et Technologies : traitement de l'eau
- * Sade : réseaux d'eau potable et d'assainissement
- * Seureca, Bureau d'ingénieurs conseil de Veolia Eau à l'international
- * Setude, Bureau d'ingénieurs-conseil de Veolia Eau en France
- * SEDE Environnement, expertise gestion des boues
- * Proxiserve : entretien équipements de chauffage et distribution d'eau
- * SIFE : Services aux Industriels pour la Dépollution des Effluents réunit des compétences de Veolia Eau et de SARP Industries
- * SARP Industries : traitement et de la valorisation des effluents et déchets industriels spéciaux.
- * GRS VALTECH (filiale de SARP Industrie) : spécialiste de la dépollution des sols
- * DALKIA (VEOLIA à 66% et EDF 34%)
- * EOLFI : énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque)

Cette vision est complétée par un tableau en annexe précisant leurs principales filiales dans l'eau, les déchets et l'énergie. Figurent notamment plusieurs centres de gestion des déchets en France (centres d'enfouissement technique, usines d'incinération).

3.1.1.2 L'activité des grands groupes par filières

Les filières historiques de l'eau et des déchets

Les deux principaux groupes des secteurs de l'eau et des déchets, Veolia Environnement et Suez Environnement, sont les seuls à réaliser l'intégralité de leurs chiffres d'affaires dans l'environnement. Ils se révèlent par ailleurs en position dominante, via leurs filiales, sur l'ensemble des maillons des chaînes de valeurs

considérées, avec toutefois une relative faiblesse sur le segment équipementier dans la filière des déchets, segment dominé par les entreprises allemandes.

La présence des grands groupes sur les deux autres secteurs principaux, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables, s'avère en revanche plus éclatée et protéiforme.

L'efficacité énergétique : le bâtiment à faible impact environnemental et les systèmes énergétiques intelligents

Dans le secteur du bâtiment à faible impact environnemental, les majors Vinci, Bouygues et Eiffage sont présents sur l'ensemble de la chaîne de valeur, avec cependant une très forte concentration autour du segment construction, via leurs filiales respectives spécialisées dans ce domaine. On retrouve sur les phases amonts les grands équipementiers Lafarge et Saint-Gobain, ce dernier réalisant aujourd'hui plus de 52% de son chiffre d'affaires dans l'efficacité énergétique.

D'autre part, de nombreuses grandes entreprises développent des spécialités sur les questions de systèmes énergétiques intelligents. On retrouve en effet les grands énergéticiens comme GDF-Suez, mais aussi des groupes directement spécialistes de ces questions, comme Alstom (qui réalise 20% de son CA dans les smart-grids, via sa filiale Asltom grid) et plus particulièrement Schneider qui s'est imposé comme un leader de la gestion efficace des systèmes énergétiques.

La production d'énergies renouvelables

Le secteur de la production d'énergies renouvelables est lui aussi investi par de nombreux grands groupes, qui cependant restent majoritairement centrés sur leurs activités traditionnelles, notamment le nucléaire et les énergies fossiles. Les grands énergéticiens EDF et GDF-Suez produisaient en 2011 respectivement 6,8% et 18% de leur énergie à partir de sources renouvelables (en majeure partie hydraulique). EDF s'est cependant doté d'une filiale, EDF Energies Nouvelles, entièrement spécialisée sur la question du renouvelable.

Les grands groupes pétroliers ou parapétroliers comme Total ou Technip sont également présents sur ce secteur, mais également de manière marginale en regard de leurs activités traditionnelles. Total s'est cependant clairement positionné sur la filière de l'énergie solaire en faisant l'acquisition en 2011 de deux groupes spécialisés: la société américaine Sunpower (phase amont : production de cellules photovoltaïques) et la société française Tenesol (phase aval : production/exploitation de systèmes solaires photovoltaïques).

Sur le segment équipementier, on retrouve ici Alstom et Areva, qui réalisent respectivement 10% et 3% de leurs chiffres d'affaires dans les énergies renouvelables et des actions émergentes dans l'éolien offshore dans STX et DCNS.

Les filières émergentes

Il est également à noter que certains grands groupes spécialisés dans l'énergie ou la chimie, comme Air Liquide, GDF-Suez ou encore Total et Areva, développent leurs savoir-faire afin d'explorer des filières émergentes comme l'hydrogène ou la filière CO₂. Il s'agit essentiellement ici, hydrogène mis à part, de projets au stade de R&D, et éventuellement de démonstrateurs, qui ne se traduisent pas encore par une véritable dynamique industrielle sur le territoire.

3.1.2 Les entreprises de taille intermédiaire

Un recensement mené auprès des réseaux d'éco-entreprises membres du PEXE et notre connaissance des acteurs a permis d'identifier **une cinquantaine d'entreprises de taille intermédiaire dont l'activité principale est l'environnement**. Il s'agit d'entreprises françaises ou d'entreprises d'origine étrangère ayant des filiales en France comptant plus de 250 salariés et moins de 5000 salariés⁹.

Ce recensement n'a pas pour ambition d'être exhaustif. Il s'agit d'une première version qui pourra être complétée par la suite.

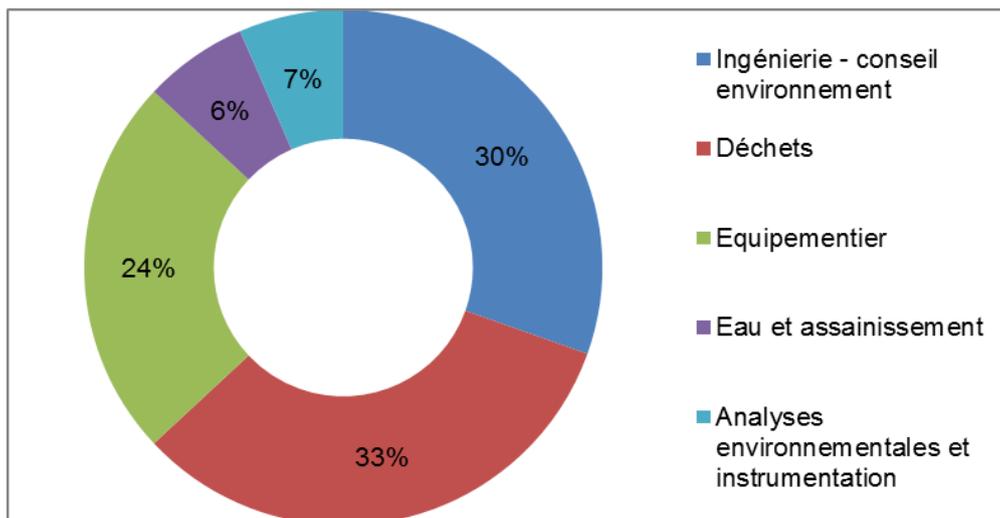
Le top 10 des ETI françaises est le suivant :

Rang	Entreprise	Secteur	Nbre de salariés
1	Groupe NICOLLIN	Valorisation et traitement des déchets	4 500
2	IDEX	Services à l'énergie et à l'environnement	3 500
3	PAPREC	Valorisation et traitement des déchets	3 500
4	ARTELIA INTERNATIONAL	Ingénierie Construction - Infrastructure-Environnement	2 750
5	CNIM	Environnement-Energie-process-Défense	2 660
6	CIAT	Climatisation, chauffage, réfrigération et traitement d'air	2 200
7	SEPUR	Gestion des déchets	2 000
8	SECHE ENVIRONNEMENT	Valorisation et traitement des déchets	1 671
9	ALDES	Traitement de l'air - ventilation	1 337
10	Groupe SERFIM	Recyclage et valorisation des déchets	1 200

Un tableau listant les entreprises et précisant leur secteur, nombre de collaborateurs, chiffre d'affaires, activité à l'export et différentes informations sur leur parcours de développement est donné en annexe.

Le graphe ci-après donne une indication sur la répartition de ces ETI en fonction de leur activité.

⁹ Les filiales françaises des grands groupes français sont traitées dans la partie consacrée aux grands groupes.



Répartition des ETI identifiées en fonction de leur activité (échantillon de 45 entreprises)

On constate qu'un tiers de ces entreprises interviennent dans le secteur des déchets¹⁰ ce qui reflète l'expertise française en la matière et que près d'un autre tiers ont pour activité le conseil en environnement¹¹. Alors que le secteur de l'eau est également une compétence environnementale clé de la France, il est à souligner qu'il comprend 4 fois moins d'ETI¹² que celui des déchets.

Les équipementiers interviennent principalement dans le traitement ou la métrologie de l'air (ALDES, CAMFIL, CIAT, FARR France, DELTA NEU, Environnement SA, PALL France).

Enfin, près d'une ETI sur huit est active dans le secteur de l'énergie dont la moitié dans les énergies renouvelables (Groupe FONROCHE, SECHILIENNE SIDEC, VERGNET)¹³.

Parmi les ETI recensées, certaines sont rentrées en bourse (Environnement SA, RECYLEX, SECHILIENNE SIDEC), d'autres ont fait appel à des fonds d'investissement (ACOEM, BURGEAP, TERNOIS, VERGNET), d'autres ont dernièrement été reprises par des groupes étrangers.

A l'exception des entreprises recensées dont le métier est la collecte des déchets, toutes ont développé une activité significative à l'international (part du CA à l'export jusqu'à 97%). Elles ont souvent créé des implantations à l'international et mis en place des réseaux de distributeurs. Parmi les pays recensés, on trouve : Algérie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique, Brésil, Chine, Canada, Côte d'Ivoire, Émirats Arabe, Espagne, Inde, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Nigéria, Oman, Qatar, Royaume-Uni, Roumanie, Thaïlande, Turquie, Vietnam.

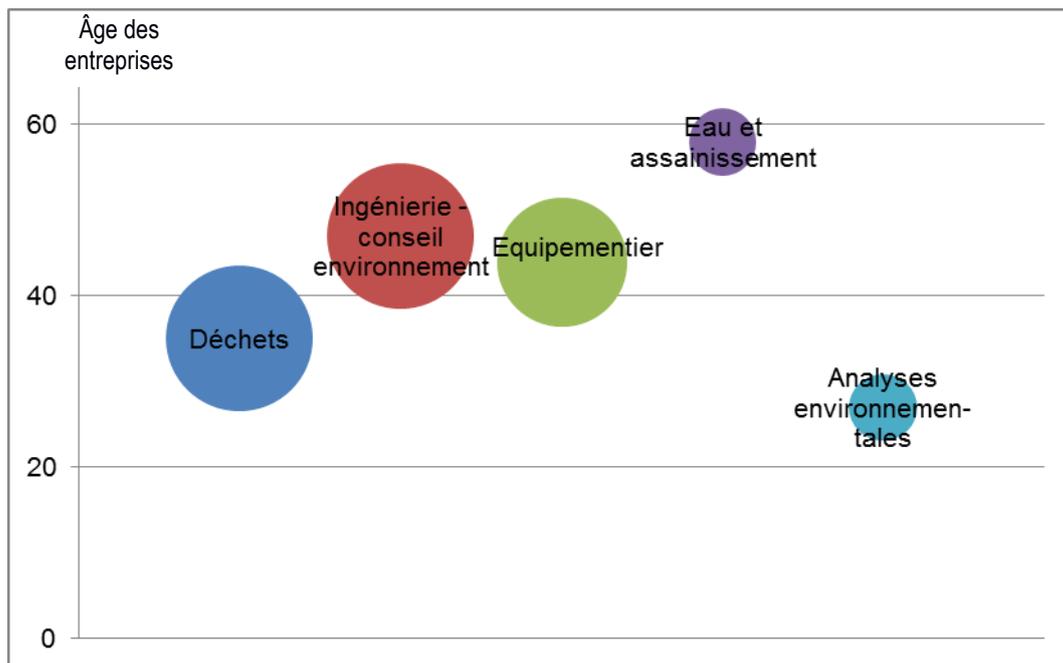
Le graphe ci-dessous indique la moyenne d'âge de ces ETI en fonction de leur activité. La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'entreprises que ces activités regroupent. Les entreprises les plus anciennes sont celles du secteur de l'eau mais sont relativement peu nombreuses (BRL, TERNOIS, SOGEDO, Le Floch dépollution).

¹⁰ AUREA, CHIMIREC, Guy Dauphin Environnement, INOVA, MAURICE THEAUD, OURRY NICOLLIN, PAPREC, RAMERY, RECYLEX, SECHE, SEMARDEL, SEPUR, SERFIM, SLG Recycling

¹¹ ANTEA France, ARCADIS France, ARTELIA, BERIM, BRL, BURGEAP, Groupe LFP, Groupe MERLIN, SNC LAVALLIN Europe, IRH Environnement, SCE

¹² Nantaise des Eaux, SOGEDO, TERNOIS, XYLEM France

¹³ Les autres ETI de l'énergie étant ALTERGIS, CNIM, IDEX



Âge des ETI recensées en fonction de leur activité (échantillon de 46 entreprises)

L'âge moyen de l'ensemble de ces entreprises est proche de 42 ans. Il s'agit souvent d'entreprises dont le cœur de métier a peu évolué depuis l'origine. Ce constat peut s'expliquer par les éclairages suivants :

La première raison est que les métiers de l'environnement sont très anciens. Il s'agit des métiers historiques et matures tel l'eau et les déchets. Il est donc normal de trouver une première génération de sociétés ayant plus de 20 ans d'âge et toujours présentes sur le marché.

- Ce n'est que dans la dernière décennie qu'une nouvelle génération de sociétés est apparue avec la lutte contre les pollutions notamment des sols et la lutte contre les gaz à effet de serre. Ces dernières sociétés sont encore en croissance et rares sont celles qui en moins de 10 ans ont atteint la taille d'ETI. Quelques-unes cependant sont apparues dans le traitement des déchets nucléaires (non traitées dans le présent rapport).
- En dehors des 3 grands groupes qui ont acheté certaines sociétés, la plupart des ETI se sont développées progressivement en gardant un capital tenu par des personnes physiques souvent avec un lien familial comme par exemple le Groupe Merlin.
- Certaines entreprises en développement ont été rachetées par des grands-groupes (VEOLIA, SUEZ) et intégrées dans leurs filiales. C'est le cas de Bartin recycling, qui était le numéro 3 français du recyclage et de la valorisation des ferrailles et métaux et comptait 430 collaborateurs. Cette entreprise a rejoint Veolia Propreté en 2008. On peut citer aussi la Compagnie du Vent qui est devenue une filiale de GDF-Suez en 2007.
- Les jeunes sociétés n'ont pas les capacités de se développer. Elles sont souvent sous-capitalisées et ont des problèmes de trésorerie, notamment dus aux délais de paiement de leurs clients publics et privés.

3.1.3 Les petites et moyennes entreprises

3.1.3.1 Panorama général

Les petites et moyennes entreprises cohabitent aux côtés d'acteurs majeurs de l'environnement et de quelques ETI. Sur un échantillon de 1000 éco-entreprises membres de réseaux d'éco-entreprises, on constate que le tissu économique est composé à 92% de PME.

Cette analyse a été effectuée sur cinq réseaux représentatifs de l'activité économique de leur région :

- Bretagne (réseau Bretagne Eco-entreprises) : sur près de 100 adhérents, 89% sont des PME dont 14% n'ont qu'un seul salarié,
- Rhône-Alpes (Association APPEL) : sur 100 adhérents, 91% sont des PME dont plus de 60% sont des TPE,
- PACA (réseau éa éco-entreprises) : sur près de 100 entreprises privées, 70% ont moins de 10 collaborateurs et 91% sont des PME,
- Nord-Pas-de-Calais (réseau CD2E) : sur plus de 600 entreprises privées, 54% ont moins de 10 salariés et 96% sont des PME,
- Ile-de-France (Advancity, spécialisée sur la thématique ville durable) : sur près de 180 entreprises, 83% sont des PME dont 36% ont moins de 10 salariés.

Ce chiffre de 92% de PME dans le secteur de l'environnement est certainement sous-estimé. Des structures, souvent très petites, ne sont pas adhérentes de réseaux d'entreprises et donc pas comptées dans cette analyse.

Ce chiffre peut être rapproché du pourcentage de PME, tous secteurs confondus, en France qui représente 97,4% des entreprises (chiffre juin 2009). Le tissu économique des PME de l'environnement semble donc relativement cohérent avec celui du tissu économique en général.

3.1.3.2 Les pré-ETI

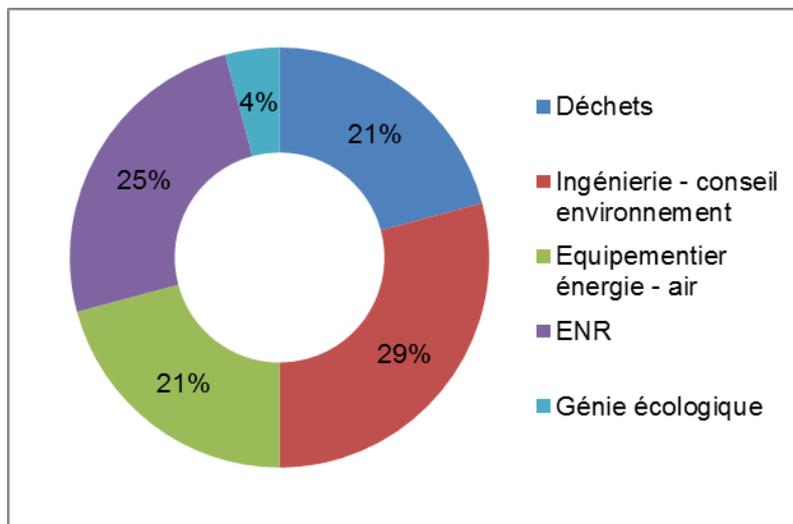
Pour compléter ce panorama, un focus est réalisé sur les entreprises comptant entre 150 et 250 collaborateurs et dont le cœur de métier est l'environnement. Un premier recensement conduit à une vingtaine d'entreprises qualifiées de pré-ETI (tableau détaillé fourni en annexe) dont le cœur de métier est l'environnement.

Le Top 10 de ces entreprises est le suivant (en fonction du nombre de salariés) :

Rang	Entreprise	Nbre de salariés	Secteur
1	BIOTOPE	230	Génie écologique
2	EUROPLASMA	230	Technologies propres et production ENR.
3	THEOLIA	230	ENR
4	SAUNIER et Associés	230	Ingénierie bâtiment, environnement, énergie
5	SIL	230	Traitement des boues, déchets et effluents
6	BEIRENS	226	Cheminées industrielles
7	INDIGGO	225	Environnement - Déchets
8	Groupe CADIOU	223	Gestion et traitement des déchets
9	BAUDELET Environnement	220	Gestion des déchets
10	ENERCON France	220	Eolien

Ces sociétés se répartissent entre celles qui s'adressent aux marchés historiques (eau, déchet, assainissement) et celles qui s'adressent aux marchés plus récents tels que l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables ou la biodiversité.

Le graphe ci-dessous donne une tendance sur la répartition de ces entreprises.

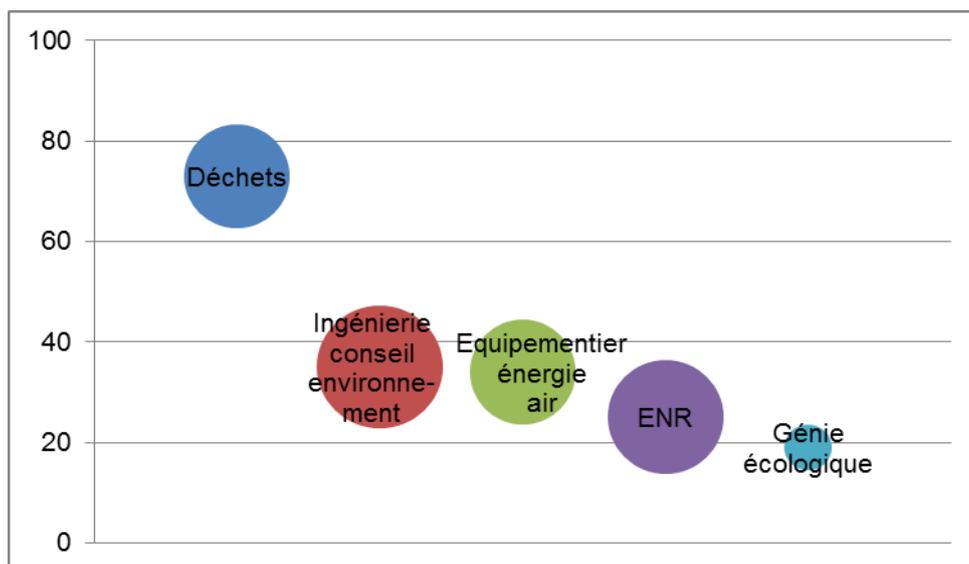


Répartition des pré-ETI identifiées en fonction de leur secteur d'activité (échantillon de 20 entreprises)

Le secteur le plus représenté est celui des bureaux d'études qui sont souvent se sont développés en intégrant de nouvelles compétences environnementales (énergie, gaz à effet de serre, biodiversité).

La moyenne d'âge de 37 ans de cet échantillon reste relativement élevée. Elle est de 25 ans si on ne tient pas compte des deux entreprises historiquement présentes dans le secteur des déchets : INDIGGO et Baudalet.

Le graphe suivant donne une indication sur l'âge des entreprises en fonction du secteur d'activité. La taille de la bulle est proportionnelle au nombre de sociétés identifiées comme pré-ETI dans le secteur concerné.



Age des pré-ETI recensées en fonction de leur activité (échantillon de 20 entreprises)

Il est intéressant de mettre en parallèle ces données avec celles caractérisant les ETI recensées précédemment.

- Tout d'abord, on constate que le secteur de l'eau est absent des pré-ETI. Cela s'explique du fait que le secteur de l'eau rassemble de gros acteurs, grands groupes essentiellement, qui se partagent quasiment tout le marché et une myriade de petites structures qui ne réussissent pas à se développer et à être compétitives face aux grands établissements qui bénéficient d'un marché oligopolistique.
- Les entreprises du secteur des déchets sont les plus anciennes et proportionnellement moins nombreuses par rapport aux ETI.
- Les secteurs du génie écologique et des énergies renouvelables paraissent eux très dynamiques et sont les seuls secteurs « jeunes » qui rassemblent des entreprises de taille significative. Ils peuvent être qualifiés de secteurs porteurs du tissu éco-industriel français.

3.1.4 Les entreprises connexes dont le cœur de métier n'est pas l'environnement mais qui ont développé des compétences dans ce secteur

Dans cette classification, les types et profils d'entreprises sont très variés. On retrouve des sociétés de services, des ingénieries, des bureaux de contrôle et des industriels pour qui l'environnement a été considéré comme une diversification répondant à une contrainte réglementaire ou un levier de croissance pour accéder à de nouveaux marchés. On y retrouve aussi les concepteurs de matériels qui ont développé des produits plus respectueux de l'environnement ou plus efficaces pour la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

On note également une tendance « verte » pour les entreprises sous l'impulsion d'engagements (démarche RSE notamment) avec la mise en place de solutions pour réduire l'impact de leurs produits sur l'environnement ou pour répondre à l'évolution des marchés.

Sont donnés ci-dessous une dizaine d'exemples qui sont identifiés comme entreprises françaises actives sur le marché de l'environnement à l'export en précisant leur cœur de métier d'origine. Il s'agit d'entreprises comptant entre 1 000 et 10 000 personnes et qui sont membres de clusters d'éco-entreprises :

- ACOME : industrie des câbles marchés de l'automobile, des réseaux télécoms et infrastructures et du bâtiment
- ALTEAD : services intégrés aux industries : transport spécialisé, levage manutention, transfert et maintenance industrielle
- BUREAU VERITAS : services d'évaluation de conformité et de certification
- ENERIA (Groupe Monnoyeur) : maintenance d'éolienne
- ENSIVAL MORET (Groupe MORET Industrie) : concepteur et constructeur de pompes industrielles
- FIVES STEINS : fours et équipements thermiques
- FOSELEL : levage, maintenance industrielle
- Groupe CHARIER : terrassement et BTP
- Groupe FAUCHE : génie électrique
- Groupe ALCEN : équipements pour la défense, l'aéronautique, l'énergie et les machines médicales
- Groupe TERREAL : matériaux de construction
- SAFT : batteries
- SNEF : Installation électrique
- SOCOMEC : interrupteurs industriels et onduleurs
- SOPREMA : étanchéité et isolation phonique
- SOLETANCHE-BACHY, FREYSSINET, MENARD (Groupe Vinci) : étanchéité, génie civil, sol

3.2 Analyse par secteur

L'analyse est réalisée suivant les quatre filières prioritaires du COSEI : les énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement, le recyclage et la valorisation des déchets, l'efficacité énergétique.

En 2010, la production des filières historiques du secteur (eau, assainissement et déchets) représentait 37,4% de la production totale des éco-activités alors que celle des énergies renouvelables s'élevait à 12,4%.

Les filières récentes qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre ont connu un rythme de croissance très soutenu ces dix dernières années. A titre d'exemple, la croissance annuelle moyenne dans le secteur des énergies renouvelables a été soutenue et particulièrement forte sur la période 2004-2010 (+17,5 %) ¹⁴ malgré les politiques tarifaires erratiques de rachat de l'énergie.

3.2.1 Le secteur de l'eau

3.2.1.1 L'eau et l'assainissement

C'est l'Etat qui organise en France le service public de l'eau et garantit le droit de chaque habitant à y accéder. Historiquement, le mode de gestion des services d'eau et d'assainissement rassemble des opérateurs publics et privés. Les collectivités en charge de ce service public peuvent choisir le mode de gestion de l'eau : gestion en régie ou par délégation de service public sur la base des contrats de délégation signés avec des opérateurs privés. Cette structuration du secteur qui est mixte (public-privé) a contribué à organiser ce marché de manière oligopolistique : trois grands groupes privés dominent le secteur ; VEOLIA, SUEZ, SAUR qui détiennent près de 75% du marché privé de la gestion de l'eau en France et autour desquels gravitent beaucoup de TPE-PME.

Ensemble, ces entreprises interviennent tout au long de ce que l'on dénomme le « petit cycle de l'eau », c'est-à-dire sur les activités qui conduisent à forer et capter l'eau, à produire l'eau potable, à la distribuer, et, après utilisation, à collecter et traiter les eaux usées avant de les rendre au milieu naturel.

Plus précisément, le tissu industriel de ce secteur est composé :

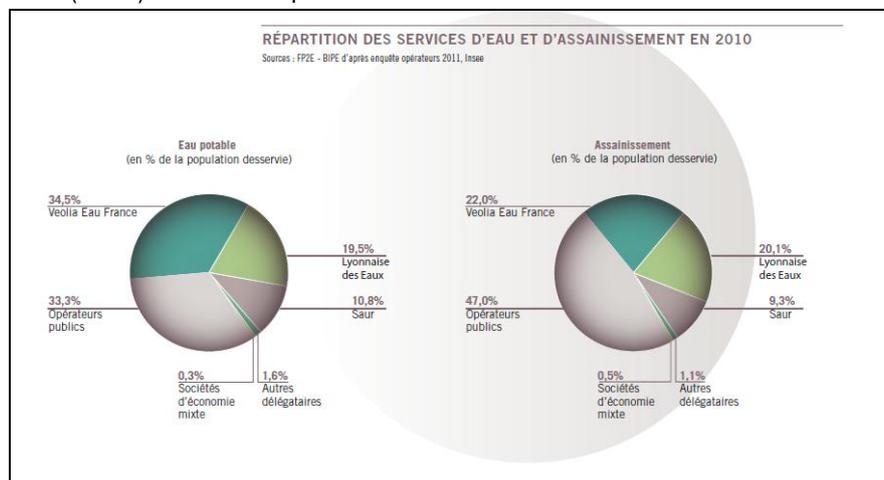
- Des entreprises du captage et du forage qui sont essentiellement des TPE. Ces activités nécessitent d'importants investissements en termes d'outillage. Leur rayon d'action est local du fait des dimensions des foreuses et de la grande diversité des sols qui nécessite des outillages adaptés à chacune des spécificités.
- Des entreprises qui conçoivent et construisent des installations de traitement de l'eau qui sont en grande majorité des grandes entreprises. Elles absorbent les PME ou ETI à l'exemple de l'entreprise familiale Degrémont qui est devenue dans les années 1970 une filiale de l'ex-Lyonnaise des eaux aujourd'hui SUEZ. VEOLIA est également présente dans ses métiers via VEOLIA Water mais également des filiales comme l'entreprise OTV.
- Des ingénieries qui conçoivent et assistent les maîtres d'ouvrages pour la conception d'ouvrages de traitement d'eau (SAFEGE, ARTELIA, EGIS, ..).

¹⁴ « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2010 : premiers résultats », *Chiffres et statistiques*, MEDDTL/CGDD, n°301, Mars 2012

- Des fabricants d'équipements nécessaires à la construction et au fonctionnement de ces stations ou au transport de l'eau.
 - Pour la fabrication d'équipements nécessaires aux technologies intégrées dans les installations de traitement de l'eau, une grande majorité d'entreprises appartiennent à des grands groupes où des pôles R&D sont très développés. A titre d'exemple, AQUASOURCE ou OZONIA sont des filiales hightech de Degrémont, elle-même filiale de SUEZ. Ces entreprises conçoivent leurs produits en France mais vendent essentiellement à l'étranger car la réglementation française ne permet pas des débouchés à la majorité de leurs produits qui sont redirigés vers les marchés allemand, espagnol notamment.
 - Pour le transport de l'eau, des PME familiales comme les fonderies Dechaumont ou Huot coexistent avec des grands groupes français comme PAM, la filiale de Saint-Gobain, ou Pipelife France, filiale de Pipelife international.
- Des sociétés de services pour gérer, exploiter et maintenir ces installations (des grands groupes : Véolia Eau, la Lyonnaise des Eaux et la SAUR ; mais aussi des PME et ETI : Sogedo, Alteau, Agur, Ternois Exploitation, SEFO, Nantaise des Eaux Services, ...).

Il existe en outre de nombreuses petites entreprises innovantes qui se développent sur des marchés plus spécifiques, de niche, comme la phytorestauration des eaux usées, la détection des pollutions, le traitement d'eaux usées urbaines et industrielles, le diagnostic et la cartographie des réseaux ou les marchés émergents que sont les réseaux d'eau intelligents et les mesures de la pollution de l'eau en continu. Parmi ces entreprises, on peut citer l'Eau Pure, Proserpol, Phytorestore, Asconit, Altereo, Vigicell, Watchfrog.

Le graphe ci-dessous donne la part de marché des grands groupes pour l'eau potable et l'assainissement en pourcentage de la population desservie (données issues de la publication de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E)¹⁵ et du BIPE pour le 6ème Forum Mondial de l'Eau.



Graphe issu du rapport FP2E-BIPE (5ème édition)¹⁶

Rappelons enfin que l'expertise environnementale française est basée, entre autres, sur ce secteur clé. L'« école française de l'eau » est reconnue mondialement et assure aux leaders SUEZ et VEOLIA une présence forte à l'international via leurs filiales ou des projets de construction d'installation de traitement de l'eau qui font intervenir des constructeurs locaux et un ou plusieurs experts français chargé de la maîtrise d'ouvrage.

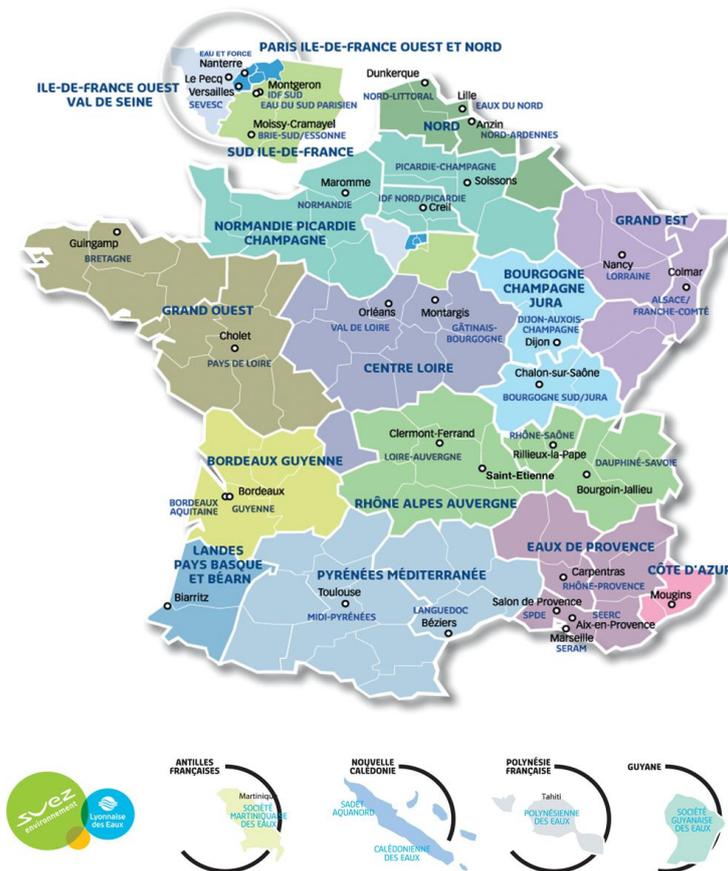
¹⁵ La FP2E compte 6 adhérents : Lyonnaise des Eaux, Nantaise des Eaux, Saur, Société des eaux de fin d'Oise, Sogedo, Veolia Eau soit 3 grands-groupes, 2 ETI (SOGEDO, Nantaise des Eaux) et 1 PME (Société des eaux de fin d'Oise).

¹⁶ Les services d'eau et d'assainissement – données économiques, sociales et environnementales, FP2E-BIPE, 2011

La gestion de l'eau et de l'assainissement est marquée par la présence des grands groupes car une entreprise doit être fortement capitalisée pour faire de l'exploitation.

L'évolution récente de la gestion régie des stations d'épuration des eaux usées par les collectivités pourrait engendrer des modifications sur l'activité des grands groupes et des réticences à engager des travaux de modernisation ou d'innovation.

A titre d'illustration revenons ici brièvement sur l'organisation des services d'eau et d'assainissement au sein de Lyonnaise des Eaux. Lorsqu'une collectivité publie un appel d'offre pour la délégation de son service d'eau et/ou d'assainissement, la réponse de la firme se construit en interaction entre le siège (La Défense) et l'entreprise régionale concernée, qui peut parfois être une antenne délocalisée de Lyonnaise des Eaux, et parfois être une filiale, comme par exemple la société Eaux de Calais (voir l'image ci-après sur la répartition géographique des entreprises régionales). Des agences locales sont également présentes dans certaines villes sous contrats avec le groupe. Ce sont ces agences qui gèrent au quotidien la mise en œuvre des contrats.



Carte des implantations régionales de Lyonnaise des Eaux¹⁷

¹⁷ Source : <http://www.lyonnaise-des-eaux.fr/contacts-regionaux>

3.2.1.2 Le génie écologique, la biodiversité

L'objet du génie écologique est la préservation et le développement de la biodiversité par des actions adaptées sur les écosystèmes (entretien, restauration, réhabilitation...) prenant en compte leurs fonctionnalités, la diversité des habitats et l'ensemble des interactions qui les sous-tendent (source UPGE).

Les acteurs du génie écologique sont :

- des bureaux d'études naturalistes ou écologues,
- des entreprises de travaux,
- des entreprises du génie végétal,
- des fournisseurs spécialisés dans la biodiversité,
- des chercheurs spécialistes.

Afin de préciser la filière du génie écologique, la Direction de l'eau et de la biodiversité du MEDDE a réalisé durant l'été 2012 une enquête auprès de 70 entreprises¹⁸. Il en ressort les données suivantes :

- Une immense majorité des entreprises de cette filière sont des TPE (66%), un tiers de PME (30%) et une très faible part de grands groupes (5%).
- Cette filière est caractérisée par la forte représentation d'entreprises plutôt jeunes ; d'une dizaine d'années en moyenne pour les TPE et d'une vingtaine d'années en moyenne pour les PME.
- 64% de ces entreprises ont des activités R&D dans le domaine du génie écologique.

En 2011, le chiffre d'affaires moyen par entreprise active dans la filière du génie écologique est de l'ordre de 1,09 millions d'euros¹⁹.

Les majors Veolia et Suez ne sont cependant pas absentes de la filière, et commencent notamment à introduire dans leurs offres de délégation des éléments de génie écologique – par exemple la restauration de cours d'eau ou la gestion des pollutions diffuses autour des captages d'eau potable. D'autre part, on observe aussi des efforts de grands groupes pour dynamiser la filière. Par exemple, Suez-Lyonnaise des Eaux a inclut dans son contrat de gestion du service d'eau à Orléans un outil informatique permettant de prévoir et quantifier le transfert de produits phytosanitaires dans les sols sur les champs captants.

L'entreprise la plus importante de cette filière est Biotope. Fondée en 1993, elle a connu à partir de 2001 une très forte progression avec une croissance moyenne de près de 30 %, estimée à deux fois supérieure à celle du marché. Biotope, a aujourd'hui un chiffre d'affaires de près de 12 millions d'euros, et compte 230 collaborateurs répartis sur 15 agences en France métropolitaine et 2 en Outre-Mer (Guyane et Réunion) ainsi qu'une filiale à Madagascar et une en Serbie.

3.2.2 Les déchets

La situation économique et financière du marché des déchets est en train de redistribuer les cartes chez les acteurs français du secteur. Ces faits sont mis en avant dans une récente étude réalisée par le cabinet Xerfi

¹⁸ Enquête auprès de 70 entreprises de la filière génie écologique, MEDDE, Septembre 2012

¹⁹ Source MEDDE

intitulée « Le marché de la gestion des déchets - Repenser la chaîne de valeur pour pérenniser les performances »²⁰.

Les deux acteurs historiques dominants que sont SUEZ et VEOLIA perdent des parts de marché au détriment du renforcement d'acteurs tels que Pizzorno, Nicollin, Coved, Urbaser, ou encore Séché.

La segmentation stratégique établie par Xerfi-Precepta a permis d'analyser les enjeux, les orientations stratégiques, ainsi que les avantages compétitifs des acteurs. Quatre grands ensembles stratégiques ressortent :

- les leaders intégrés, Sita et Veolia Propreté, font face à une remise en cause de leur hégémonie en France et à l'érosion de leurs performances d'exploitation par rapport à la période d'avant crise. Les enjeux pour eux sont : intégrer les recycleurs acquis ces dernières années, réduire leur endettement et leurs coûts d'exploitation, consolider leurs positions sur le territoire et à l'étranger,
- les challengers intégrés (Coved, Nicollin, Pizzorno, etc.) s'appuient sur une forte notoriété à l'échelle régionale. Leur déploiement national reste pour eux une priorité, tout comme leur stratégie de diversification dans la valorisation matière et dans l'amélioration des centres de tri,
- les maîtres d'un maillon (Inova, Séché Environnement, Tiru, etc.) sont des acteurs de référence dans leur domaine respectif. Ils se doivent néanmoins d'investir dans la modernisation de leur outil de production afin d'accroître l'efficacité énergétique lors des phases de valorisation,
- les recycleurs (Paprec, GDE, Derichebourg, etc.) sont les cibles des ténors de la gestion des déchets ces dernières années même si de nombreux recycleurs sont encore indépendants et peuvent le rester. Leur accès à des gisements de déchets spécifiques et leur savoir-faire technique leur assurent un avantage concurrentiel important.

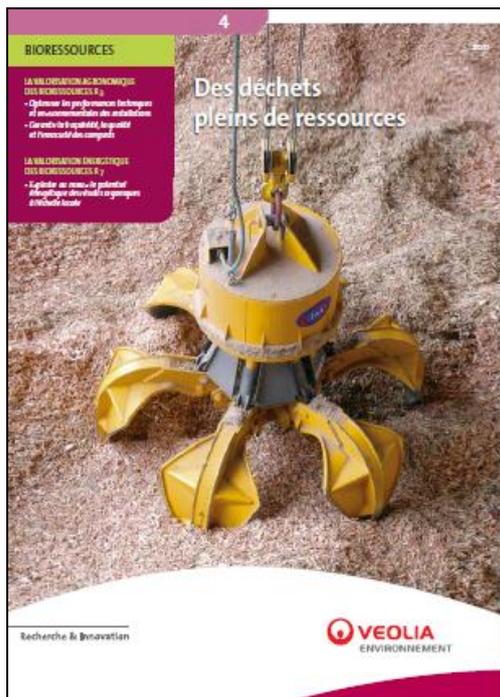
Cette étude souligne que compte tenu de la faible croissance économique du marché des déchets piloté par la réduction des volumes de déchets, ces différentes entreprises vont privilégier le développement interne mais que des opérations de croissance externe auront lieu malgré tout en privilégiant le rachat de sociétés disposant de savoir-faire technique dans les métiers de la valorisation, en particulier dans le négoce de matières premières secondaires et plus généralement dans les métiers du recyclage.

3.2.2.1 Valorisation des déchets

3.2.2.1.1 Des « déchets » aux « ressources »

Cet axe porte sur le recyclage matière et organique des déchets et sur la valorisation énergétique des déchets. Les grands acteurs de ce marché sont en train de se structurer pour offrir une offre complète. Ainsi, VEOLIA et SUEZ communiquent maintenant sur la prise en compte des déchets en tant que ressource matière et énergétique comme le montre les illustrations page suivante.

²⁰ Le marché de la gestion des déchets à l'horizon 2015 - Repenser la chaîne de valeur pour pérenniser les performances, Xerfi Precepta, 2012



Exemples des visions de Veolia Environnement et Suez Environnement montrant l'évolution de la perception des déchets comme ressources.

Cette illustration va dans le sens d'une réflexion globale sur l'économie circulaire des déchets promouvant la valorisation industrielle et le recyclage des déchets.

La mise en place d'un cadre juridique adapté à cette nouvelle économie circulaire permettra probablement de structurer et développer ce marché.

3.2.2.1.2 Le recyclage des déchets

Selon la FEDEREC (Fédération de la Récupération, du Recyclage et de la valorisation)²¹, on dénombrait 2150 entreprises dans le secteur du recyclage en 2011. Parmi celles-ci, les entreprises ayant des activités liées aux ferrailles (37%), aux métaux non ferreux (35%), aux véhicules hors d'usage (28%), aux déchets industriels banals en mélange (26%) ou encore au papiers-cartons (21%) sont les plus représentées.

Le nombre des entreprises du secteur du recyclage n'a pas évolué entre 2010 et 2011 mais, en considérant une période plus longue (1999-2011), s'est réduit quasiment de moitié, soit une réduction de 47,5%. Cet important processus de concentration du secteur s'explique par deux processus concurrents :

- des entreprises qui n'ont pas su renforcer leur structure financière pour faire face aux aléas économiques et diversifier leur offre,
- des entreprises dans lesquelles aucun successeur en interne n'a pu prendre la relève ce qui a provoqué leur mise sur le marché.

Selon les experts, ce processus de concentration du secteur n'est pas encore achevé mais ne connaîtra plus de changement aussi significatif. Cette évolution future sera guidée selon eux par l'accroissement de besoins en

²¹ L'économie du recyclage : Bilan de la production de matières premières recyclées 2011, Supplément Environnement Magazine n° 1709, Juillet 2012

capitaux permettant de gagner en productivité à l'exemple des outils de tri de plus en plus performants et donc onéreux, et la nécessité de toujours garantir une offre de matières premières recyclées très élatée.

Ce phénomène de concentration est accompagné d'une mutation concernant le type d'entreprises qui caractérisent ce secteur. Alors que les structures de plus de 20 salariés représentaient 7,5% des unités identifiées en 1999, elles représentent aujourd'hui 40% des entités qui composent cette filière. En 2011, 68% de ces entreprises appartenaient à un grand groupe.

L'ancrage territorial marque ce secteur car les entreprises du recyclage se développent près des gisements qu'elles exploitent et la variété des déchets éligibles au recyclage est de plus en plus étendue du fait de la réglementation notamment.

En 1999, 52% des entreprises du recyclage étaient mono-activité. Elles ne représentaient plus que 16% en 2011 alors que 63% d'entre elles exerçaient trois activités ou plus. Cette diversification qui permet de parer aux difficultés sectorielles consécutives à la crise économique, a connu une forte accélération en 2008. Ce phénomène s'explique également par la globalisation des politiques déchets que les entreprises ont mises en place pour répondre à l'augmentation des réglementations nationales et internationales, de plus en plus contraignantes en termes de sécurité et d'environnement, qui favorisent le recyclage plutôt que l'incinération ou l'enfouissement. En effet, pour les pouvoirs publics, le recyclage est devenu plus qu'un mode d'élimination des déchets, il consiste désormais à mettre en valeur des ressources dont la durabilité est désormais prise en compte.

Enfin, la modernisation du secteur s'explique par la croissance des investissements dans ces entreprises. Ceci leur permet d'adapter l'offre à l'augmentation des exigences de qualité des industries consommatrices. En 2011, les investissements dans le secteur du recyclage représentaient 5% de son chiffre d'affaires global.

Sur le marché national de la valorisation des déchets métalliques, estimé à 8,1 milliards d'euros en 2010, Derichebourg dispose d'une part de marché estimée à [10-20] %, Bartin (Veolia) [10-20] %, GDE et Recylux (Groupe Ecore) [5-10] %, Epur [0-5] %, Sita [0-5] % et Sepchat Legall [0-5] %.

Les déchets électriques et électroniques représentent un secteur prometteur où se développent plusieurs start-up dont Magic Recycle qui s'est spécialisée dans le recyclage de téléphones mobiles et d'ordinateurs.

Magic Recycle

Magic Recycle a été créée en avril 2010 et est rapidement devenue leader du recyclage de téléphones mobiles en France. Les deux fondateurs de la société bénéficient d'une solide expérience dans la télécommunication et technologies numériques.

En plus du recyclage (démantèlement dans le cadre de la directive DEEE), Magic Recycle permet maintenant aussi d'acheter des mobiles reconditionnés et de les revendre. Leur offre répond à la double attente des consommateurs : acheter un nouveau mobile à prix bas et le financer en revendant facilement l'ancien.

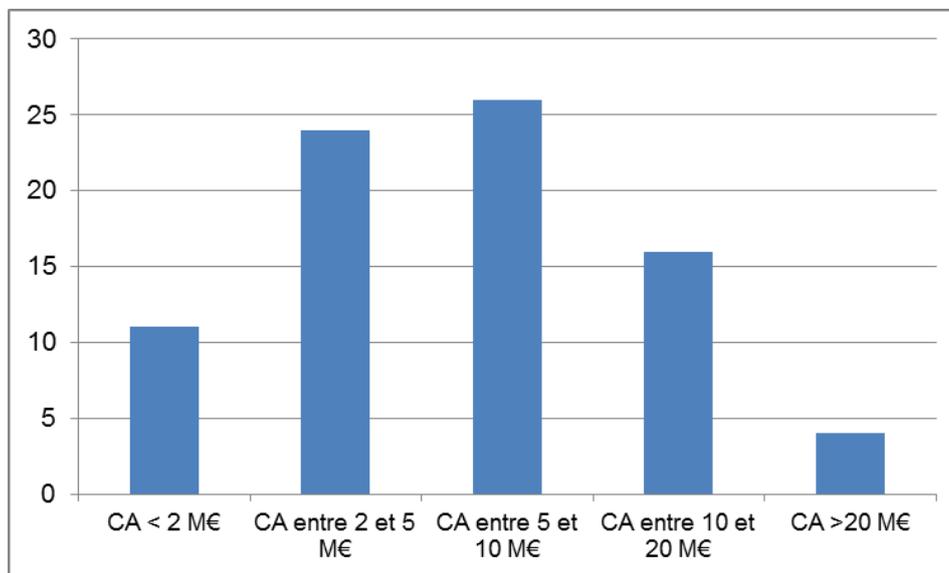
Pour assurer son développement, la société Magic Recycle SAS a réalisé en juin 2010 une augmentation de capital auprès du fond d'investissements Greenquest et de quelques investisseurs privés, personnalités du monde de l'industrie. Greenquest²² est un fond spécialisé dans les investissements dans le domaine du développement durable.

3.2.2.2 Les déchets de la déconstruction

Compte tenu de l'évolution du marché et des enjeux liés à la ville durable et l'économie circulaire, de plus en plus d'acteurs du déchet souhaitent se positionner sur le secteur de la valorisation des déchets issus de la déconstruction, qui était jusqu'à présent surtout réservé aux entreprises du BTP.

²² www.starquest-capital.com

Cette filière compte près de 80 acteurs en France dont le CA est supérieur à 1M€²³. Parmi celles-ci, plus de la moitié sont des entreprises générant moins de 5 M€ dans cette activité qui est souvent liée à des activités de désamiantage et/ou de terrassement. La filière de la déconstruction est jusqu'à présent surtout pilotée par les entreprises de grands groupes du BTP (nombreuses filiales de VINCI, BOUYGUES, EPC, EIFFAGE).



Répartition des acteurs de la déconstruction en fonction de leur CA

Cette filière va probablement se structurer dans une meilleure logique de valorisation des déchets pour la réutilisation des matériaux dans le cadre de nouvelles constructions surtout en zones urbanisées.

3.2.2.3 La valorisation énergétique des déchets

Elle comprend les activités de compostage, méthanisation, récupération de chaleur au niveau des stations d'épuration, incinération avec récupération d'énergie, biogaz, chaudière biomasse²⁴.

A côté des majors des déchets, plusieurs PME se sont développées sur ces sujets porteurs depuis une dizaine d'années.

Dans le domaine de la méthanisation en France, sont notamment présentes NASKEO et METHANEO.

Naskeo Environnement

Naskeo Environnement, créée en 2005, est issue de l'incubateur Centrale Paris. L'entreprise développe des stations de méthanisation pour valoriser les effluents et déchets organiques.

Elle s'appuie sur des procédés innovants développés en collaboration avec l'INRA de Narbonne.

Elle a bénéficié du soutien d'OSEO pour sa création et pour le développement de technologies de méthanisation d'effluents. L'entreprise a été lauréate du concours création d'entreprises innovantes, catégorie « émergence » en

²³ Étude réalisée en 2010 à partir des informations recueillies via le SNED, le SYRTA et les bilans des sociétés disponibles sur internet

²⁴ La biomasse est traitée dans les énergies renouvelables.

2005 puis « création-développement » en 2006. En 2007, deux fonds d'investissements sont rentrés dans son capital Oddo Asset Management et XAnge Private Equity.

Methaneo

Methaneo, a été créée en 2007 par deux personnes possédant une solide expérience dans les énergies renouvelables, en particulier dans les procédés de traitement des matières organique. Un des fondateurs avait présenté l'intérêt environnemental, sociétal et économique du procédé à l'entreprise dans laquelle il travaillait mais la société n'avait voulu se lancer. Compte tenu du marché qui se développait en Europe et était encore peu présent en France, il a monté Methaneo avec un ami.

Pour financer un projet d'unité de méthanisation, ils ouvrent en 2008 leur capital aux fonds d'investissement Crédit Agricole Private Equity (devenu Omnes Capital) et Demeter Partners.

En mai 2012, le producteur d'électricité indépendant Séchilienne-Sidec est devenu l'actionnaire principal de Methaneo (60%) en rachetant la participation des deux fonds. Les deux fondateurs de Methaneo ont conservé leur participation de 40% et continueront de diriger l'entreprise.

Séchilienne Sidec a souligné lors de cet achat que les perspectives de croissance de cette filière étaient estimés à 30% par an pour les prochaines années.

Tridex

Fondée en 2000 à Meaux avec l'appui d'un business angel, Tridex est spécialisée dans la collecte et le tri des « ratés » de la production industrielle, produits invendables et invendus.

Tridex a récemment bouclé une levée de fonds de 2,8 millions d'euros pour appuyer un projet de préparation de biodéchets pour les exploitants d'unités de méthanisation. La PME vise une part de marché de 15% en 2015.

3.2.2.4 Les sites et sols pollués

Même si dépolluer un site peut avoir un coût important, le marché des sites et sols pollués se développe compte tenu de la hausse de la pression foncière, l'augmentation du prix des terrains et les actions des collectivités locales favorisant la reconversion de sites pour limiter l'étalement urbain. Ainsi, en dix ans, la dépense consacrée à la réhabilitation des sites pollués a plus que doublé.

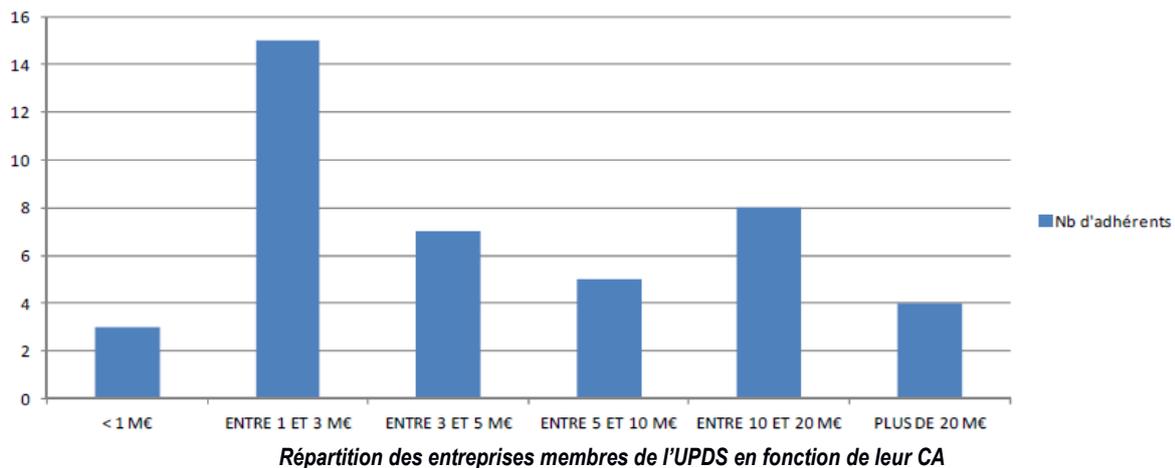
La filière dépollution des friches regroupe 200 entreprises et pèse 2500 emplois.

Les informations relatives aux acteurs des sites et sols pollués ont été fournies par l'UPDS, Union professionnelle de la dépollution des sols, qui représente environ 70% du marché avec 42 adhérents répartis en :

- 24 entreprises dans le collège ingénierie et représentent 70% du marché de l'Ingénierie des sites et sols pollués. Il est principalement composé de bureaux d'études dont 56% sont françaises. Dans ce groupe, 2 entreprises sont des grands groupes français (Bureau Veritas et Egis).
- 18 entreprises dans le collège travaux et représentent 55% du marché des travaux de réhabilitation des sites et sols pollués. Il s'agit principalement de filiales de grands groupes présents dans le marché du BTP.

Les entreprises membres de l'UPDS présentent un CA cumulé de 348 M€ et 1980 salariés en 2011. Ce chiffre d'affaires a augmenté significativement (+6%) en 2011 après 4 années de stagnation.

Le graphe ci-dessous représente la répartition des entreprises membres de l'UPDS en fonction de leur CA.



Les entreprises travaillant dans secteur des sites et sols pollués sont en général relativement récentes (moins de 20 ans). Les plus anciennes (« les pionniers ») ont commencé à travailler sur le sujet en 1985.

Dans le cadre des projets d'investissement d'avenir, un appel à manifestation d'intérêt a porté sur les solutions innovantes de dépollution et de valorisation des sites et sédiments. En effet, le traitement et la valorisation des sédiments de dragage portuaire pollués est un sujet en fort développement et engendre la création de plateformes de nouvelles activités et infrastructures.

Pour les sédiments marins, le plus important projet de cet AMI est SEDIPLATEFORME, instruit par le pôle mer PACA. Ce projet compte 16 partenaires : 8 industriels (dont 3 PME et une ETI) et 8 partenaires scientifiques et a pour vocation de créer plusieurs centaines d'emplois en région PACA. Le coordinateur de ce projet est ENVISAN (filiale du groupe familial belge Jan de Nul).

3.2.3 Les énergies renouvelables

3.2.3.1 Contexte général

De 2009 à 2010, l'emploi dans les éco-industries a augmenté de 4,5% en un an alors que l'emploi total toutes branches confondues reste stable²⁵. Cette croissance a été particulièrement portée par la filière des énergies renouvelables où l'emploi a cru de 25,5% entre 2007 et 2008²⁶ et de 19% l'année suivante²⁷.

Cette filière représente aujourd'hui 100 000 emplois pour un chiffres d'affaires qui s'élève à 10 Md€²⁸. Ces données ont été fournies par le SER (Syndicat des énergies renouvelables). Plus précisément, ces emplois sont répartis comme suit :

²⁵ « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte: périmètres et résultats », *Etudes et documents*, MEDDTL/CGDD, n°43, Juin 2011

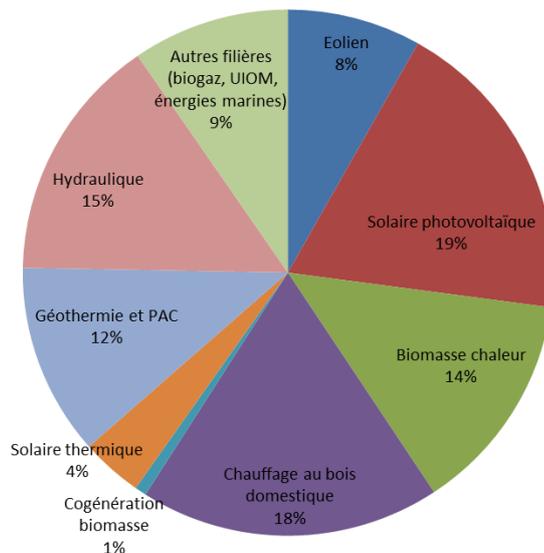
²⁶ « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2010 : premiers résultats », *Chiffres et statistiques*, MEDDTL/CGDD n°301, Mars 2012

²⁷ « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte: périmètres et résultats », *Etudes et documents*, MEDDTL/CGDD, n°43, Juin 2011

²⁸ Sources : Livre blanc du SER

Filières	Nombre Entreprises	Emplois en 2010	Emplois en 2020
Multifilières	180		
Energie éolienne	63	8 100	57 000
Solaire photovoltaïque	102	18 800	56 200
Biomasse pour la production de chaleur dans le secteur hors domestique	53	13 500	22 800
Chauffage au bois domestique (Hors emplois liés au bois bûche)		18 183	20 000
Cogénération biomasse		700	5 000
Solaire thermique	69	3 741	10 000
Géothermie et PAC		11 704	20 000
Hydraulique	3	15 000	18 000
Autres filières (biogaz, UIOM, énergies marines, ...)		9 518	15 000
<i>dont énergies marines</i>	5		
<i>dont pompes à chaleur</i>	1		
Total	481	99 246	224 000

Ce qui donne la répartition actuelle, le graphe suivant pour la situation 2010 des emplois :



Répartition des entreprises identifiées par le SER par sous-filières des ENR

De nombreuses entreprises interviennent dans ces secteurs parmi lesquelles les principaux équipementiers mondiaux. On peut citer :

- Alstom : leader mondial de l'énergie hydraulique et poids lourd dans l'éolien et la géothermie
- First Solar : 2e fabricant mondial de panneaux solaires et leader des cellules à couche mince
- General Electric : un des leaders mondiaux de l'éolien et futur poids lourd du solaire
- Goldwind : le plus important fabricant chinois d'éoliennes et n°4 mondial
- Q-Cells : n°1 en Europe des systèmes solaires
- Siemens : un acteur de premier plan dans les trois grands segments (éolien, solaire et hydraulique)
- Suntech Power : premier fabricant au monde de cellules photovoltaïques

- Suzlon : sixième producteur mondial et une position de leader sur le marché indien
- Vestas : premier fabricant d'éoliennes au monde en termes de chiffre d'affaires

D'autres entreprises spécialisées dans le secteur du conseil en énergie sont apparues récemment (HINICIO, ENEA Consulting, Tribu Energie, Energie Demain...) soit pour répondre à des demandes des territoires (à l'exemple des plans climat), soit des constructeurs et aménageurs, soit des industriels dans des logiques d'économie d'énergie et de diminution de gaz à effet de serre.

Si on considère la chaîne de valeur dans son ensemble, on remarque que la filière des énergies renouvelables fait intervenir un nombre élevé d'acteurs très différents sur l'ensemble des segments de la chaîne de valeur (recherche, fabricants de machines-outils, fabricants, fabricants de matériel électrique, fabricants de structures de support, contractants généraux, producteurs d'électricité²⁹).

L'ensemble de ces acteurs se concentrent dans quelques régions françaises : l'Île-de-France, la région Rhône Alpes, le pourtour méditerranéen (PACA et Languedoc Roussillon). Quelques grandes agglomérations ressortent également, à l'exemple de celles de Toulouse, Nantes, Poitiers, Bordeaux, Limoges et Strasbourg.

Pour les parties concernant le solaire, l'éolien et la biomasse, plusieurs informations sont directement issues du rapport « Panorama des cleantech en France 2012 » publié par GreenUnivers³⁰.

3.2.3.2 Le solaire

Le solaire a progressé partout dans le monde, et son coût baisse à tel point que la « parité réseau » se profile (coût équivalent aux prix de marché dictés par les énergies fossiles). Mais pour le moment, la filière dépend des aides publiques. En France, la réforme du système des aides a provoqué des licenciements et faillites dans la filière, tant chez les rares fabricants de cellules et panneaux implantés en France, aux prix trop élevés face à la concurrence asiatique et américaine, que chez les installateurs, dont les projets trop peu avancés sont tombés à l'eau. Parmi les faillites, celle du groupe isérois Photowatt qui était le pionnier des cellules photovoltaïques «made in France». Ce phénomène est d'autant plus visible que l'instabilité du cadre réglementaire (quatre arrêtés tarifaires en cinq ans) n'avait pas permis de consolider le secteur. Selon le Syndicat des énergies renouvelables (SER), plus de 100 millions d'euros avaient été investis depuis 2007 pour créer une quinzaine d'usines, avec, fin 2010, environ 25 000 emplois dans le secteur photovoltaïque (6500 côté fabrication, 19 000 côté installateurs). La réforme des aides aurait entraîné, en 2011, la perte d'environ 10 000 emplois. Le secteur serait donc divisé par deux.

Les principaux acteurs présents sur le marché français sont :

²⁹ Sources : SER

³⁰ Panorama des cleantech en France, GreenUnivers, 2012

Amont

- Fabricants de machines-outils : Vincent Industrie, Machine Dubuit, Mersen, Staübli, ECM Technologies, Semco...
- Cellules/ panneaux/tuiles solaires : Tenesol et bientôt Total Solaire (groupe Total), Bosch, MPO, Seripresse, Fonroche, Solarezo, Elifrance, Tournaire Solaire Energie, Solarezo, Voltec Solar, Sillia Energie, Systovi, Francewatts, AuverSun, KDG Energy, SNA solar
- Autres composants matériaux : Air Liquide (gaz spéciaux pour panneaux solaires), Arkema, Saint-Gobain (verre pour panneaux),...
- Matériel électrique, structures métalliques, trackers : Ainelec, Socomec, Barsun, Solar Composites, Terreal, Imerys, Exosun

Aval (Installateurs et/ou exploitants)

- Installateurs : des centaines d'entreprises de toutes tailles dominées par : EDF EN, Solairedirect, Sechilienne-Sidec, GDF Suez, Aerowatt, Evasol, Eole-Res, Sunnco, Coruscant, Neoen (Direct Energie), E.ON France, Fonroche Energie, Enfinity France, Luxsolis (Eiffage) Tenergie, Urbasolar, Voltalia, JMB Energie

D'autres groupes français produisent des panneaux solaires hors de France, comme Solairedirect (usine de 40 MW en Afrique du Sud), Tenesol (Afrique du Sud) et Saint-Gobain (tuiles solaires produites au Luxembourg, cellules en couches minces produites par sa filiale Avancis en Allemagne et en partenariat avec Hyundai en Corée du Sud).

Pour promouvoir la production française, les industriels ont lancé plusieurs labels : AQPV (Alliance Qualité Photovoltaïque), Qualité PV (pour les toits résidentiels), Qualibat (petit tertiaire) et QE (capacité électrique PV).

Dans ce contexte difficile en France, les entreprises se tournent vers l'export, la diversification et l'innovation. Ainsi, Fonroche, qui intervenait jusqu'à présent que dans le solaire, s'est diversifiée dans le biogaz, espérant doubler son chiffre d'affaires, et a développé une gamme de candélabres et lampadaires solaires. Cette entreprise se développe aussi en Afrique et en Inde, et a signé un contrat à Porto Rico.

Le producteur de cellules MPO Energy a aussi accéléré ses plans de développement à l'international, comme Systovi et Solarezo qui, par ailleurs, se positionnent aussi sur la filière biomasse-énergie.

D'autres parient sur l'innovation : SNA solar mise sur la «Megaslate», une tuile photovoltaïque qui s'intègre à l'architecture française, Systovi veut innover dans la performance énergétique des bâtiments, MPO promet des cellules haut de gamme, ainsi que VoltecSolar et Auversun.

3.2.3.3 L'éolien

L'énergie éolienne est indispensable pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement pour 2020 : elle devra compter pour un quart des 20 millions de tonnes équivalent pétrole produits par les énergies renouvelables en 2020. Pour la filière éolienne, 25 GW sont prévus, dont 19 GW dans le terrestre.

L'éolien terrestre est à la peine en France depuis mi-2011. Ce ralentissement s'explique par la crise du financement et les contraintes administratives de plus en plus lourdes auxquelles sont soumis les parcs terrestres.

Le Syndicat des énergies renouvelables a impulsé, fin 2010, la plateforme Windustry France afin d'aider à structurer la filière de l'éolien en facilitant la mise en réseau des entreprises et améliorer la visibilité à l'étranger. Elle rassemble plus de 300 entreprises, positionnées sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la fabrication de pièces au développement de projets et à l'exploitation d'éoliennes, en passant par les travaux de génie électrique et de génie civil, le transport, le montage et la maintenance d'éoliennes.

L'enjeu des prochaines années résidera dans les très grandes turbines de plus de 5 MW. Pour l'instant, seuls trois fabricants livrent déjà ces gigantesques machines, dont le français Areva, qui s'est appuyé sur l'entreprise allemande Multibrid, rachetée en 2007 et devenue Areva Wind, et sur Alstom qui ambitionne de commercialiser un modèle de 6 MW, Haliade 150, à l'horizon 2014 qui est un réel avantage technologique compétitif car il évite de recourir à des multiplicateurs à engrenages lourds, coûteux et relativement fragiles.

Les acteurs français clés de l'éolien sont :

Alstom

Le groupe est propriétaire depuis 2007 du fabricant espagnol de turbines Ecotècna. Il occupe encore une position modeste, avec 2200 turbines installées dans le monde pour une puissance installée de près de 3000 MW mais vise à rejoindre le top 10 des fabricants mondiaux. Alstom vise aussi le marché offshore et est associé à EDF Energies Nouvelles.

Areva Wind

L'entreprise est l'un des leaders mondiaux de l'offshore avec sa M5000 (5 MW). Pour l'appel d'offres français, elle faisait partie de deux consortiums, aux côtés de GDF Suez et de Vinci d'une part, d'Iberdrola et Eole-RES d'autre part. Le groupe a choisi Le Havre (Seine Maritime) pour implanter une usine de 500 MW de capacités, pour une centaine de millions d'euros. Iberdrola a choisi la M5000 d'AREVA de 150 mètres de hauteur pour équiper le très grand parc éolien en mer de Wikinger, partie allemande de la mer Baltique. Areva comptera ainsi plus de 120 éoliennes offshore installées en mer du Nord d'ici 2014.

Technip

Le premier groupe parapétrolier français est un nouveau venu sur le marché éolien offshore, il fait partie du consortium piloté par le groupe espagnol Iberdrola. Il a aussi lancé officiellement, en janvier 2011, le projet d'éolienne flottante Vertiwind à axe vertical, en association avec Nénuphar, Convertteam et EDF Energies Nouvelles (lire encadré). En janvier 2011, Technip a fait l'acquisition de Subocean, un spécialiste britannique de l'installation des câbles sous-marins, qui équipe actuellement les plus grosses fermes outre-Manche.

GDF Suez

L'énergéticien est de loin le leader français de l'éolien terrestre, avec plusieurs filiales : La Compagnie du vent, CN'Air (filiale de CNR), Eole Generation, GREAT-Alizé Energie (General renewable energy and technics), Maïa Eolis, Erelia.

EDF Energies Nouvelles

EDF Energies Nouvelles est un leader de la production d'électricité d'origine renouvelable. Il développe, construit et exploite des centrales d'électricité verte, principalement en Europe et en Amérique du Nord, en priorité pour compte propre, et aussi pour compte de tiers. EDF Energies Nouvelles développe en priorité l'éolien et le solaire photovoltaïque. Dans l'offshore, EDF EN a constitué un consortium avec Alstom et Dong Energy pour répondre à l'appel d'offres français. Il développe déjà des parcs en mer en Belgique (C-Power) et au Royaume-Uni (Teesside).

Vergnet

Cette ETI a été fondée en 1989 et a longtemps été le seul industriel français de l'éolien avec 100% du marché installé dans les DOMCOM grâce à ses éoliennes rabattables. Le groupe s'est transformé depuis trois ans, passant d'une PMI bien installée sur son marché national à un industriel de plus grande envergure tourné vers l'export. Pour se financer, il a obtenu l'aide de l'Etat, il a levé 18 millions d'euros en avril 2011, dont 13 millions auprès du Fonds stratégique d'investissement (qui détient plus de 20% du capital) et le reste auprès de l'entreprise bretonne Nass&Wind. Vergnet et Nass&Wind sont, par ailleurs, associés autour du projet d'éolienne flottante Winflo. Vergnet est également partenaire d'Astrium (filiale d'EADS), dans une usine de pales à Blanquefort (Gironde), qui a initié sa production mi-2011.

Theolia

Après avoir frôlé la disparition en raison d'un endettement très important, l'entreprise a revu son modèle économique et a trouvé en 2011 des partenaires pour financer ses parcs (Industrielle Werke Basel, Badenova). Theolia est citée dans les pré-ETI dans notre analyse.

3.2.3.4 Les énergies marines

Avec son littoral et sa présence outre-mer, la France dispose d'atouts pour développer les énergies marines et ambitionne de devenir l'un des leaders du secteur³¹. Mais d'autres pays se sont d'ores et déjà positionnés sur ce marché dont le Royaume-Uni, les Etats-Unis ou la Norvège.

Sur ce marché où les technologies ne sont pas encore matures, la France peut devenir compétitive en poursuivant ses efforts de recherche et développement et en comptant sur des industriels comme DCNS, EDF ou Alstom.

Dans le cadre des Investissements d'Avenir, un Institut d'Excellence des Energies Décarbonnées (IEED) a été sélectionné en 2012 (France Energies Marines) pour contribuer à la mise sur le marché par les industriels français d'une palette de technologies énergies marines renouvelables répondant aux besoins d'un secteur en forte croissance sur la décennie. Réunissant un potentiel pluridisciplinaire de R&D (IFREMER, CEA, CNRS, IFPEN, des écoles d'ingénieurs) et une capacité complète de moyens d'essais et de démonstration pré-industriels, France Energies Marines, est soutenu par trois pôles de compétitivité Mer Bretagne, Mer PACA et Capenergies. Ce projet regroupe plus de 20 acteurs industriels dont 9 grands groupes et quelques PME : Geoccean, Gaz Integral, Nass&Wind, Nenuphar, Sabella,...

³¹ L'énergie marine renouvelable (EMR) est de plusieurs types :

- l'énergie des marées,
- l'énergie des courants avec des turbines sous-marines (hydroliennes),
- l'énergie thermique des mers qui exploite la différence thermique entre eaux de surface et eaux profondes,
- l'énergie des vagues récupérée par des bouées mécaniques,
- l'énergie osmotique, fondée sur la différence de concentration en sel entre eau douce et eau de mer.

3.2.3.5 La biomasse

La biomasse est la première source d'énergie renouvelable en France et représente plus du tiers du potentiel de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2020 avec, en locomotive, la filière bois-énergie. Le tarif d'achat a baissé en 2011, mais le Fonds chaleur de l'ADEME a contribué, entre 2009 et 2011, au lancement de 1638 installations, dont 357 en biomasse. Aux côtés des poids lourds GDF Suez et Dalkia, Areva s'est lancé dans la course avec une première centrale en France. La production de pellets devrait être tirée par la mise en service de grandes installations.

Les cinq plus grands fabricants de granulés en capacités de production en 2011 sont NEeco (120 000 tonnes), Archimbaud (80 000 t), EO2 (80 000 t), Cogra (65 000 t) et Moulinvest (60 000 t).

Moulinvest et Cogra se sont introduits en Bourse avec succès en 2011 afin de se développer. Quant à EO2, elle est cotée depuis 2007 au marché Libre d'Euronext.

Les deux grands acteurs du marché sont GDF Suez et Dalkia (filiale de Veolia Environnement à 66 % et EDF à 34 %) et s'organisent à côté de plus petits exploitants et d'industriels (papetiers...) qui installent des centrales sur leurs sites de production. Areva, déjà présent dans la biomasse au Brésil, au Chili, en Thaïlande et aux Pays-Bas, a décroché sa première centrale française en septembre 2011.

La filière des microalgues, très prospective, est constituée en filière soutenue par les investissements d'avenir qui a sélectionné l'IEED GreenStars en 2012, qui réunit une trentaine de sociétés et qui s'appuyant sur une recherche de haut niveau vise à valoriser les micros algues en particulier pour la production de biodiesel. Ce projet est soutenu par les pôles de compétitivité Trimatec, IAR, Mer PACA.

Dans ce secteur, également l'IEED PIVERT, nouvelle filière de valorisation du végétal à des fins industrielles. PIVERT sera le premier centre européen visant à transformer la biomasse oléagineuse. Il sera bâti sur un concept d'écologie industrielle. Il est coordonné par le pôle IAR, l'UTC et l'industriel Sofiproteol. Les autres partenaires sont : Maguin SAS, PCAS, Rhodia, SNC Lavallin SAS, Université de Picardie Jules Vernes, Université de technologie de Troyes.

3.2.4 L'efficacité énergétique

3.2.4.1 Les smart grids

Pour cette partie, plusieurs informations sont directement issues du rapport « Panorama des cleantech en France 2012 » publié par GreenUnivers³².

Ce secteur en fort développement subit de nombreux ajustements, fusions, acquisitions dans le monde et reste dominé par des géants internationaux, comme le suisse ABB ou l'allemand Siemens.

En France, Alstom Grid a acquis le britannique Psymetrix, qui fournit des applications logicielles pour le pilotage et la surveillance des réseaux électriques de transmission et de distribution, et l'américaine Utility Integration Solutions (UISOL), spécialiste de l'effacement. Alstom Grid a également créé une société commune avec Bouygues pour les écoquartiers.

³² Panorama des cleantech en France, GreenUnivers, 2012

Schneider Electric a acheté pour 1,4 milliard d'euros l'espagnol Telvent, gros éditeur de logiciels de gestion des réseaux. Il a aussi acquis, pour 190 millions d'euros, l'américain Summit Energy qui fournit des services d'analyse et d'économie d'énergie à plus de 650 entreprises dans 90 pays.

Sur ce créneau, la start-up française GridPocket, qui participe à deux projets d'étude du comportement des consommateurs, vise un déploiement commercial à l'étranger.

3.2.4.2 Les bâtiments à faible impact environnemental

3.2.4.2.1 Panorama général

La filière du bâtiment est diversifiée dans la mesure où concoure à la vie d'un bâtiment un large panel d'acteurs, depuis la programmation jusqu'à la gestion, en passant par la conception, la construction et l'exploitation.

On peut classer les acteurs par type de métiers : la maîtrise d'ouvrage, les architectes, les bureaux d'études et l'ingénierie, les économistes, les industriels, les fabricants de matériaux et revêtements « éco-conçus » ou ayant des propriétés thermiques et environnementales, les distributeurs, les entreprises de mise en œuvre (entreprises et artisans), les entreprises de services (exploitation, diagnostics...), les entreprises de collecte des déchets et de gestion de la démolition ou de la déconstruction.

Gravitent autour de ces métiers des petites entreprises avec compétences très spécialisées qui interviennent à un moment donné de la conception, la construction ou de l'exploitation d'un bâtiment à faible impact environnemental : modélisation aérodynamique, acoustique, calcul thermique, mesure et gestion des données énergétiques ou environnementales, intégration au bâti d'énergies renouvelables, gestion des eaux pluviales, préservation de la biodiversité...

Les entreprises de travaux se caractérisent par une faible taille des établissements. Les entreprises de moins de 10 salariés représentent 93% du total des établissements. Les TPE et PME réalisent 88% du chiffre d'affaires du secteur³³.

De manière générale, la mobilisation des acteurs sur les enjeux du bâtiment à faible impact environnemental est motivée par l'évolution de la réglementation, les attentes des utilisateurs et les dynamiques de marché. Mais, le principal déterminant de la mobilisation des entreprises en faveur d'un bâtiment sain et à faible impact environnemental est le cadre réglementaire. Il impacte directement ou indirectement l'ensemble des acteurs de la filière du bâtiment et de la construction. Dans certains domaines pour lesquels la réglementation est encore peu présente, on constate une dynamique vertueuse pilotée par certains petits acteurs surtout en aval de la filière du bâtiment.

Des grands-groupes ont perçu cette orientation comme stratégique et construisent leur organisation pour y répondre de manière efficiente. Ainsi Bouygues, Eiffage et Nexity ont développé de nouvelles offres en lien avec la maîtrise de l'énergie, l'amélioration du cadre de vie dans le neuf ou l'existant :

- BOUYGUES Immobilier : UrbanEra®, Green Office®, Rehagreen®
- Eiffage : Haute qualité de vie®
- Nexity : démarche « habitat plus sain » avec 3 axes prioritaires : qualité de l'air intérieur, qualité de l'eau et confort de vie

³³ « Grands agrégats économiques de la construction », MEDDE, 2006

Sur ce marché très vaste de l'efficacité énergétique, le segment de l'éclairage, avec notamment les LED (diodes électroluminescentes) est particulièrement bien orienté. Plusieurs start-up françaises l'ont investi (Lucibel, HomeLights, Neolux).

3.2.4.2.2 La qualité de l'air intérieur

Le marché de la qualité de l'air intérieur est devenu ces dernières années un enjeu de santé publique. Le marché se développe et se structure sous l'impulsion récente de la réglementation (en particulier la loi du 12 juillet 2010 dite Loi Grenelle 2) qui a institué le principe de surveillance de la qualité de l'air intérieur pour les lieux recevant du public ou des populations sensibles, étiquetage des matériaux, ameublements, revêtements vis-à-vis de leurs émissions en composés organiques volatiles.

L'évolution de la réglementation voit apparaître l'émergence de nouveaux acteurs économiques et de nouvelles offres pour répondre aux obligations des propriétaires et gestionnaires d'actifs immobiliers, les attentes vis-à-vis des promoteurs, aménageurs et concepteurs de matériaux, revêtements, ventilation ...

Le processus pour répondre à cet enjeu de santé public est complexe et met en jeu un grand nombre d'acteurs, qui n'étaient pas initialement identifiés dans le secteur de l'environnement.

La figure suivante illustre les dynamiques de mobilisation en faveur de la qualité de l'air intérieur sur la chaîne d'acteurs de la filière construction et bâtiment (extrait d'une étude en cours de finalisation lancée par l'ADEME Bourgogne et intitulée « étude de préfiguration des déterminants économiques de la qualité de l'air intérieur des bâtiments » et réalisée par Bio Intelligence Services).

Cet enjeu se traduit par l'implication de différents acteurs de la filière construction et bâtiment. Le recensement réalisé par l'ADEME Bourgogne identifie d'ores et déjà une centaine d'acteurs au niveau national.

La figure ci-contre précise les catégories d'acteurs de la filière construction et bâtiment mobilisés sur la thématique qualité de l'air intérieur des bâtiments.

Le tissu économique de la qualité de l'air intérieur qui était jusqu'il y a peu piloté par des équipementiers s'ouvrent à d'autres acteurs de taille diverses : de la micro entreprise innovante qui s'appuie sur une technologie à l'entreprises déjà solide qui souhaite être un acteur de ce marché en plein essor.



Catégories d'acteurs de la filière construction et bâtiment mobilisés sur la thématique qualité de l'air intérieur des bâtiments

Nous donnons ci-dessous 3 exemples de sociétés créées récemment pour illustrer l'évolution du tissu économique de ce secteur.

Ethera

Start-up fondée en mars 2010 à partir d'une technologie mise au point au laboratoire Francis Perrin, unité mixte CEA-CNRS pour l'élaboration de capteurs de polluants de l'air. La société compte aujourd'hui 13 salariés et a gagné en 2010 le grand prix de l'innovation de la ville de Paris et a également été lauréate du Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes dans la catégorie Création-développement.

Biowind Group

Société qui a été fondée en 2006, née d'un partenariat avec le CNRS et qui conçoit, fabrique et distribue des appareils portables, des équipements et installations industriels et des procédés innovants brevetés pour la sécurité sanitaire.

Fin 2011, Biowind Group est rentrée sur le marché libre NYSE Euronext Paris.

Biowind a reçu le soutien financier d'OSEO.. La société possède la qualification « entreprise innovante » depuis début 2012. La société a remporté en mars 2012 le trophée Crisalide Eco Activités (catégorie ecotechnologies) organisé par le Centre européen d'entreprises et d'innovation.

Elle compte aujourd'hui 12 salariés, réalise 70% de son CA à l'export, et possède des partenariats de long terme avec des établissements de recherche (C.N.R.S., l'Université Louis Pasteur...).

Environnement SA

Fin 2010, Environnement SA, leader européen dans le domaine de l'air ambiant (ETI de 300 salariés) a pris 50% de participation dans la société Cairpol afin d'accéder à de nouveaux marchés fortement complémentaires. Cairpol, était née dans l'incubateur de l'école des Mines d'Alès et était devenue en quelques années l'un des spécialistes dans le domaine de l'instrumentation miniature d'analyse et de mesure de la qualité de l'air dans l'environnement.

Environnement SA a été introduite sur le marché libre en janvier 2006.

En décembre 2011, Environnement SA a reçu le Trophée Export des éco-entreprises, organisé par OSEO, Ubifrance et le Club ADEME International. L'entreprise est présente dans plus de 65 pays et réalise 64% de son activité à l'export. Sa présence internationale forte s'appuie également sur des organisations propres en Italie, en Inde, en Allemagne, en Chine et aux Etats-Unis. Son CA 2011 était de 44,6 M€, en croissance de 11,3% par rapport à l'exercice 2010.

3.2.4.2.3 La ville durable

Le thème de la ville durable s'est fortement développé ces dernières années avec une volonté affichée au niveau de l'Etat sous l'impulsion du COSEI et des acteurs publics, la création du fonds « Ville de demain », des labels (EcoQuartier, EcoCité, Nouveaux quartiers urbains), ou de nouveaux référentiels d'évaluation environnementale des bâtiments et des aménagements.

Il fait appel à un ensemble de thématiques concourantes pour atteindre une ville respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique. L'ensemble des activités en lien avec l'efficacité énergétique sont concernées que ce soit les bâtiments ou l'industrie à faible impact environnemental, les matériaux biosourcés, les réseaux énergétiques intelligents, la mobilité ou l'économie circulaire.

Sur ce marché, on retrouve les éco-entreprises ou des groupes qui veulent se diversifier en intégrant des activités en lien avec l'environnement comme levier de croissance pour se développer, ou modifier leurs offres.

Le monde des ingénieries, qui intervient souvent en première ligne sur le sujet de la ville durable, a été marqué ces dernières années par plusieurs évolutions au niveau de ses acteurs. On a observé le rapprochement d'acteurs de référence notamment. Début 2011, EGIS (ingénierie de l'environnement et des infrastructures) a intégré IOSIS (ingénierie du bâtiment et du génie civil nucléaire) pour donner naissance au premier groupe français dans l'ingénierie de la construction (plus de 10 000 collaborateurs). A cette même date, SOGREAH (ingénierie de l'environnement) et COTEBA (ingénierie de la construction, du transport et des infrastructures) ont fusionné pour créer le groupe ARTELIA comptant 2750 collaborateurs et faisant plus de 30% de leur CA à l'international.

Pendant cette même période, les autres ingénieries et bureaux d'études ont procédé à des croissances internes et externes pour développer des compétences transverses « ville durable » en s'adjoignant des profils : mobilité, urbanisme, BTP, énergie... C'est notamment le cas de SCE, INDDIGO, CAP Terre (Groupe BETOM), BURGEAP qui a intégré le groupe allemand IGIP, ARCADIS, SNC LAVALLIN. Cette tendance a également été constatée chez certains grands groupes qui ont développé ou acquis de nouvelles compétences pour répondre à l'enjeu « ville durable ».

A titre d'exemple, tout dernièrement (23/10/12), SAFEGE, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT, a acquis EXPLICIT pour conforter son expertise en ingénierie pluridisciplinaire pour l'aménagement des villes et des territoires durables dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie, de la performance énergétique, du développement des énergies renouvelables et de l'adaptation au changement climatique.

De plus en plus de grands groupes veulent devenir un acteur de ce marché prometteur. Ainsi, le groupe de travail urbanisme durable de l'AFEP (Association française des entreprises privées) attire de plus en plus d'entreprises et compte maintenant plus de 20 groupes dont le cœur de métier paraît souvent éloigné des problématiques de la ville durable. Il y a parmi les entreprises de l'AFEP qui ont manifesté leur intérêt pour ce sujet : ALSTOM, BOUYGUES, CAP GEMINI, CEMENTS FRANÇAIS, SAINT-GOBAIN, CREDIT AGRICOLE, FRANCE TELECOM, GDF SUEZ, GROUPAMA, JC DECAUX, LAFARGE, MICHELI, NATIXIS, PEUGEOT, RENAULT, SANOFI, SCHNEIDER ELECTRIC, SOCIETE GENERALE, TOTAL, UNIBAIL, VEOLIA, VINCI, ZODIAC AEROSPACE.

3.2.4.3 L'hydrogène et les piles à combustibles

L'Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible (AFHYPAC) s'est réorganisée fin 2011 et s'est donnée pour objectif d'accélérer le décollage de l'activité commerciale en France.

Elle compte actuellement au niveau de ses membres 6 grands groupes industriels (Air Liquide Hydrogen Energy, Dassault Aviation, GDF-SUEZ, Hélium groupe AREVA, Michelin, Solvay) et 9 PME-PMI d'origine française : 2 dans le conseil, 6 dans la conception et la fabrication de dispositifs techniques innovants (souvent en relation avec des laboratoires publics) et un GIE (Green Access) spécialisé dans la commercialisation de certificats verts. Ces petites entreprises comptent entre 5 et 50 salariés.

4 Un tissu éco-industriel variable d'une région à l'autre

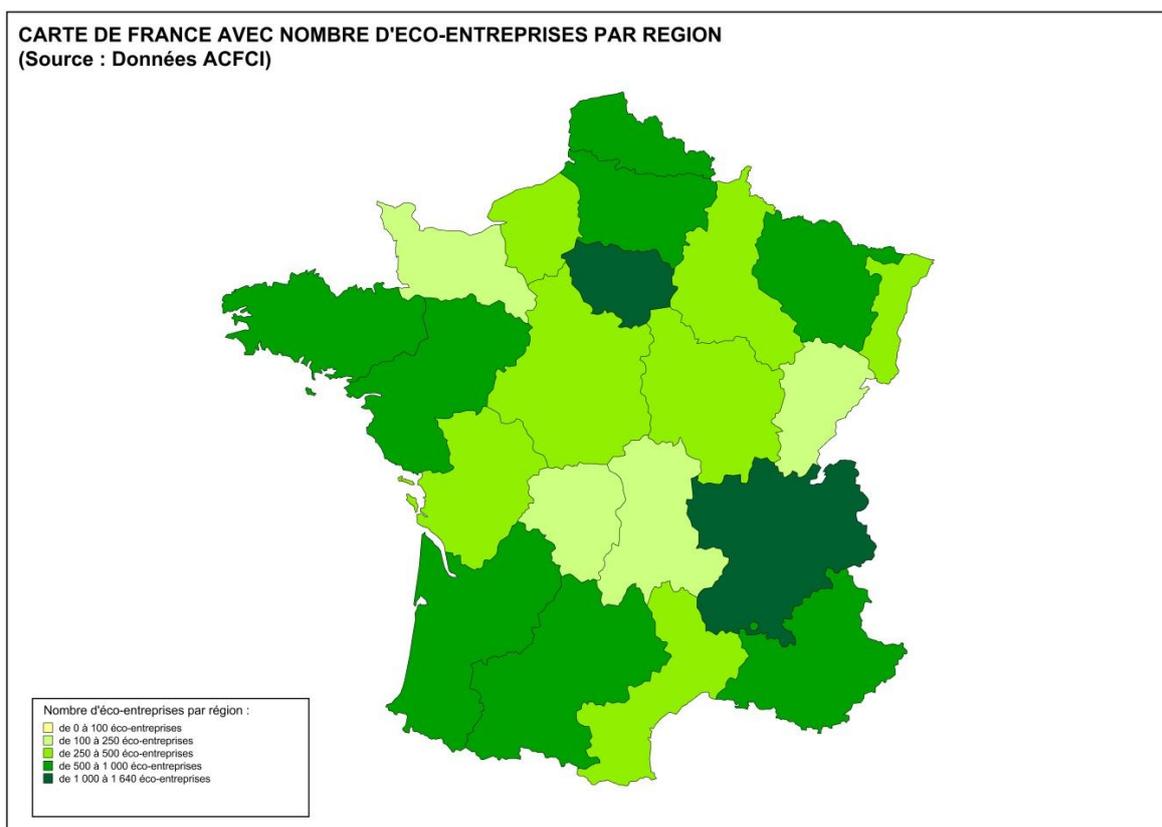
4.1 Une répartition géographique des éco-entreprises inégale résultante des volontés locales de structuration de la filière

En France, les éco-entreprises occupent l'ensemble du territoire. Ceci, pour deux raisons principales :

- les activités des entreprises de la filière sont en grande partie locales notamment pour les filières eau et déchets,
- il n'y a pas dans le secteur de l'environnement de nécessité de rapprocher physiquement les PME des grands groupes comme c'est le cas dans les industries intégrées telle l'aéronautique (bassin toulousain) ou l'automobile (région parisienne).

Pour les identifier, un annuaire électronique a été mis en place en 2008 par CCI France. Selon ces données, on dénombre aujourd'hui 11 120 éco-entreprises sur le territoire métropolitain, ce qui nous permet d'établir une carte du tissu éco-industriel en France.

Cette carte nous permet de mieux visualiser les disparités régionales qui caractérise le tissu éco-industriel français même s'il est à rappeler que ces chiffres sont basés sur un recueil de données qui se fait de manière déclarative et ne permettent pas de différencier les entreprises qui ont la majorité de leurs activités dans les secteurs de l'environnement ou pas.



Cette carte met en lumière le leadership de deux régions : l'Île-de-France et la région Rhône Alpes. La densité du tissu dans ces régions peut s'expliquer du fait qu'elles rassemblent les sièges de grands groupes, notamment pour la région parisienne, et également des entreprises très innovantes, à l'exemple de l'acoustique en Rhône Alpes.

Parce qu'il existe sur certains territoires des volontés d'accompagner et d'animer la filière des éco-entreprises, il est possible d'avoir des connaissances locales beaucoup plus fines. Les réseaux d'éco-entreprises concrétisent ces volontés souvent politiques.

On les retrouve sous forme associative (E2iA, Bretagne éco-entreprises) ou bien alors piloté par un acteur local : une CCI (réseau des éco-industries Val-d'Oise/Yvelines, réseau des éco-entreprises d'Alsace), une agence de développement (Réseau EAU de l'agence de développement de la Réunion), un EPA (le réseau des éco-industries de Sénart).

Dans le cas d'un réseau porté par un acteur local, le périmètre géographique de l'acteur concerné conditionne celui du réseau : périmètre de la CCI, de l'EPA, du conseil général. Ces réseaux peuvent donc être régionaux (éa éco-entreprises en région PACA ou le Réseau des éco-entreprises d'Alsace), départementaux (réseau des éco-acteurs du Val-de-Marne) ou parfois même à l'échelle de quelques communes.

Dans les régions qui ne sont pas investies par des volontés de structuration de la filière environnement, les données sont beaucoup plus éparées. On peut remarquer par exemple que la Franche Comté est le territoire français le moins dynamique. En effet, même si selon l'ACFCI des éco-entreprises sont implantées dans cette région, elles ne sont pas représentées à l'échelon local et national par un réseau d'entreprises et il apparaît donc difficile de qualifier ce tissu.

D'autres encore comme la région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentrent un grand nombre d'éco-entreprises et rassemblent plusieurs réseaux. Cette dynamique régionale s'illustre notamment par la co-existence de pôles de compétitivité, des réseaux tournés vers l'innovation et d'initiatives locales à l'exemple des entreprises membres du réseau éa éco-entreprises spécialisées dans l'eau et les déchets et dont les activités s'orientent notamment vers l'export dans le bassin méditerranéen.

4.2 Éclairages régionaux

Les diverses études recensées et les données transmises par les réseaux d'éco-entreprises permettent d'apporter un éclairage régional plus détaillé sur le tissu éco-industriel local.

D'une région à l'autre, la composition du tissu en termes de secteurs d'activités et de répartition des entreprises par rapport à leur taille ne diffère pas. Les secteurs des déchets, de l'eau et de l'assainissement, de l'air et également de l'énergie sont ceux qui aujourd'hui rassemblent le plus d'entreprises. Cela confirme les tendances dégagées au niveau national : les secteurs traditionnels dans lesquels la France a acquis une expertise qui s'exporte sont ceux qui génèrent le plus d'activités à l'échelon local tout comme le secteur assez récent de l'énergie, et notamment des filières des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, qui a bénéficié d'une croissance exceptionnelle ces dernières années malgré les aléas réglementaires.

Cependant, même si de grandes tendances peuvent être dégagées des différentes analyses du tissu éco-industriel (analyse selon la taille des entreprises, selon les filières et enfin au regard des territoires), des spécificités régionales existent.

4.2.1 L'Ile-de-France : une région pionnière et chef de file

L'Agence de développement régional d'Ile-de-France a établi un panorama des éco-entreprises de la région au moyen d'une classification qui décompose les métiers de l'environnement en trois familles :

- les entreprises qui produisent dans le cœur de filière (secteurs classiques, « environnement » : eau, air, déchets, énergie, sol, bruit...),
- celles qui ont des activités annexes (conseil, ingénierie...),
- et enfin les entreprises de l'éco-construction (secteur du BTP).

Sur la base de ce découpage, 7988 entreprises ayant des activités dans le secteur de l'environnement ont été recensées dans cette région. Selon les chiffres 2010, elles sont réparties comme suit :

- 976 entreprises ont pour activités celles du cœur de la filière, ce qui représente 9% des éco-entreprises en France.
- 2637 entreprises dans le secteur du conseil et de l'ingénierie ayant des activités dans le secteur de l'environnement coexistent avec les précédentes.
- Enfin, en considérant l'éco-construction comme nouvelle filière de l'environnement, 4375 entreprises doivent s'ajouter aux précédentes.

Ces chiffres mis en lumière avec les données de l'ACFCI rendent compte de la prédominance de l'Ile-de-France dans le domaine des éco-activités.

Le tissu éco-industriel est très dense dans cette région, principalement parce qu'elle rassemble :

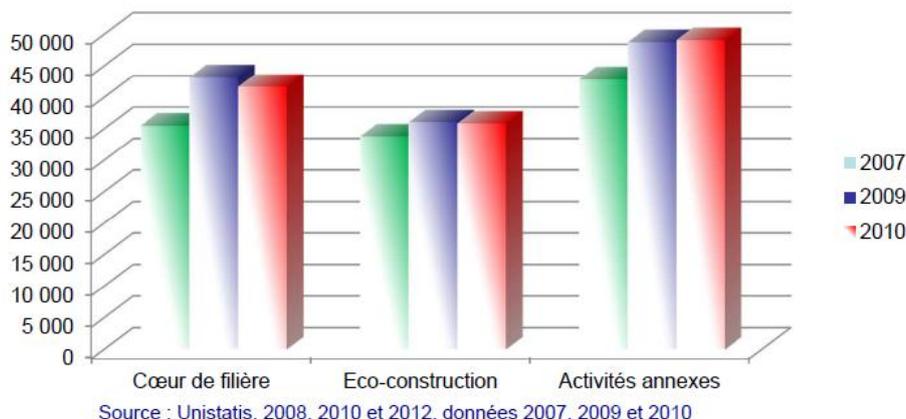
- les sièges des grandes entreprises du secteur,
- des entreprises très orientées vers l'international et donc solides³⁴.

Comme rappelé précédemment, la répartition des éco-entreprises par secteur d'activités fait écho aux tendances nationales, c'est-à-dire que les secteurs traditionnels de l'eau, des déchets et de l'air concentrent une grande partie des entreprises de la région. Par contre, des filières jeunes comme celle des smart grids sont surreprésentées, ce qui est la différence des autres régions françaises et atteste de son fort dynamisme

Ce dynamisme est par ailleurs conforté par les chiffres de l'emploi dans le domaine de l'environnement. Selon les données de l'ARD, la région regroupe 126 749 emplois, soit le dixième de l'effectif national, que l'on considère le secteur de l'environnement au sens large ou en le réduisant au cœur de la filière (41 732 emplois). Une croissance de 13% du nombre d'emplois de 2007 à 2010 a été enregistrée dans cette région qui a été principalement portée par le cœur de filière (+ 17%) et les activités de conseil et ingénierie (+ 14%).

³⁴ Voir la composition des membres du Club ADEME International ou Pôle de compétitivité pour la ville durable Advancity

L'emploi de la filière Eco-activités, de 2007 à 2010

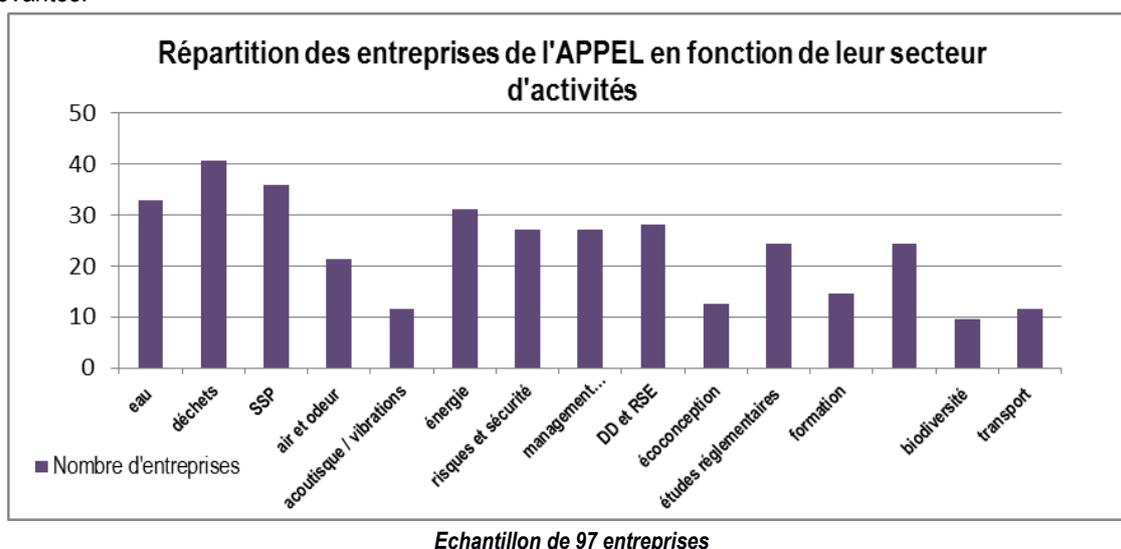


4.2.2 La région Rhône Alpes : une région dynamique bénéficiant d'une expertise historique

C'est en Rhône Alpes que les secteurs de la dépollution des sols ainsi que de l'acoustique, et plus généralement de la métrologie, sont nés. Cette spécificité régionale aujourd'hui encore valable conforte le dynamisme de cette région dense en termes d'éco-activités.

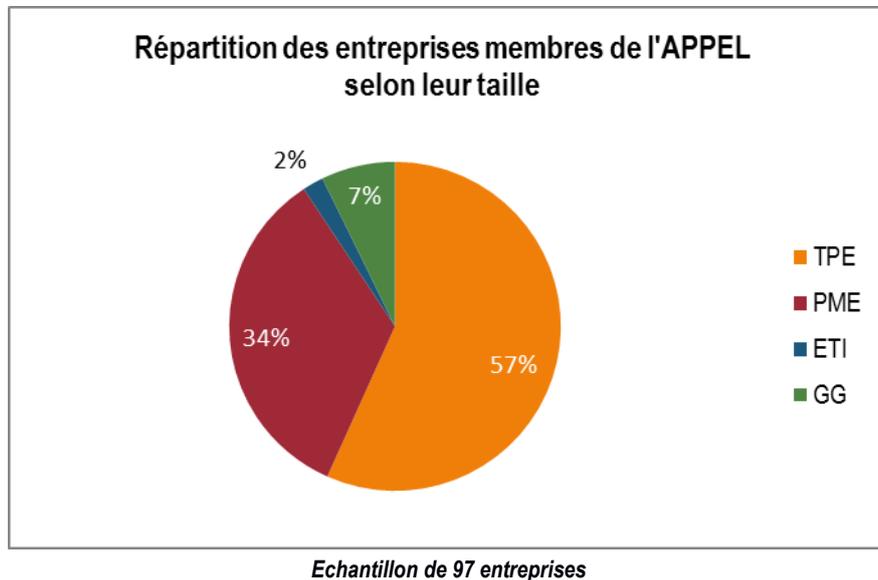
Les données de l'APPEL confirment elles aussi les tendances nationales selon lesquelles les secteurs traditionnels (eau, déchets, sites et sols pollués) rassemblent la majorité des entreprises de la région.

L'énergie, l'efficacité énergétique, le secteur des risques et de la sécurité ainsi que celui du management environnemental rassemblent également beaucoup d'entreprises alors que relativement peu d'entreprises ont des activités dans l'acoustique malgré l'expertise de cette région en la matière. Cet état des lieux peut s'expliquer par la nature même du secteur de l'acoustique pouvant être considéré comme une niche pour des entreprises innovantes.



Au regard de la taille des entreprises, là-encore, les tendances nationales se confirment, 91% des entreprises de la région sont des PME dont une majorité de TPE (environ 2/3).

Parmi les entreprises adhérentes à l'APPEL, 9 seulement ont plus de 250 salariés (APAVE Sud Europe, ARTELIA, Bureau Véritas, COLAS RAA, SITA centre-Est, Veolia Eau et Veolia Propreté).



Les éco-entreprises de l'APPEL exportent pour 50% d'entre elles, ponctuellement ou régulièrement. 20% d'entre elles ont des activités de fabrication. L'export peut être considéré comme un fort facteur de développement.

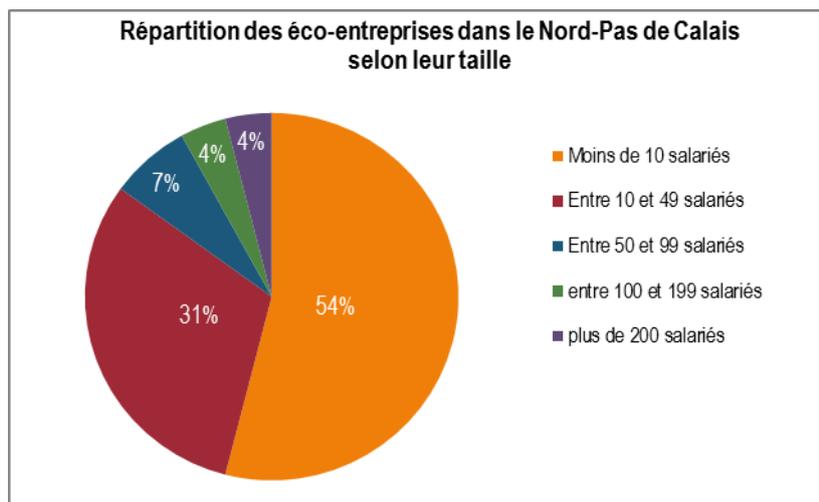
4.2.3 Le Nord-Pas de Calais : un développement réussi sur la base d'une structuration locale ancienne

La région Nord-Pas de Calais compte environ 680 éco-entreprises qui représentent 18 000 emplois³⁵. 2/3 de ces éco-entreprises ont des activités tournées vers les secteurs dits traditionnels de l'environnement (eau, déchets, air, déchets). Les autres secteurs de l'environnement comme les énergies renouvelables, l'éco-construction ou encore les métiers de la biodiversité, réunissent le tiers restant.

Cette région a beaucoup bénéficié de la structuration organisée par le CD2E, un réseau d'éco-entreprises local, depuis 2002. Les actions menées par ce réseau indépendant d'éco-entreprises ont permis à cette région de devenir l'une des plus dynamiques de France dans les éco-activités malgré la densité moyenne du tissu éco-industriel. En appuyant la collaboration et en aidant la création ou le développement d'entreprises locales, le CD2E a aidé à l'accroissement de leur compétitivité, de leur rayonnement international et à plus d'intégration. En jouant la carte de l'expertise dans le secteur des déchets et leur valorisation, les acteurs régionaux de la filière environnementale ont créé et rendu pérenne un avantage compétitif remarquable à l'échelon national et international. Ce seul secteur rassemble 21% des emplois dans la région et représente 15% du CA cumulé des éco-activités. 40% des entreprises dans le secteur des déchets sont des TPE.

Toutes filières confondues, le tissu éco-industriel du Nord-Pas de Calais se compose essentiellement de petites entreprises, celles de moins de 10 salariés représentent 54% de l'effectif global. Les éco-entreprises de cette région sont réparties comme suit :

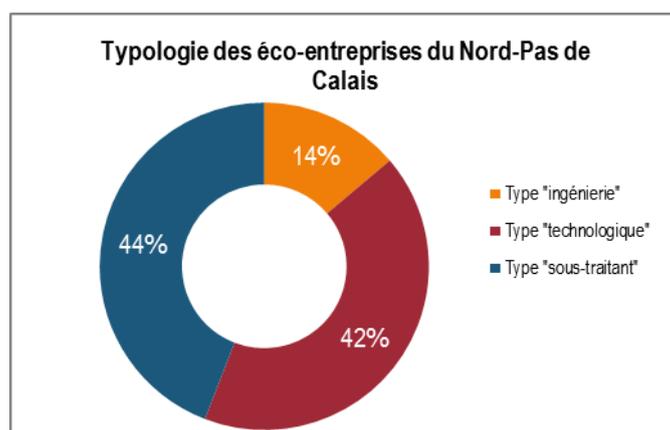
³⁵ Etude du CD2E réalisée en 2012



Echantillon de 680 entreprises

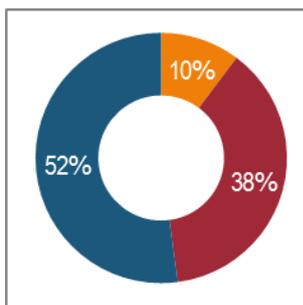
Les résultats préliminaires d'une étude du CD2E actuellement en cours permettent de mettre en lumière les interactions et donc les effets d'entraînements entre les éco-entreprises de cette région sur la base de leurs compétences. Les entreprises sont ainsi classées dans 3 grandes catégories :

- les entreprises de type « ingénierie », c'est-à-dire celles qui possèdent des compétences, savoir-faire, technologies et solutions conçus et développés en interne (détention de brevets),
- les entreprises de type « technologique », c'est-à-dire celles qui développent des produits et solutions environnementaux sur la base de savoir-faire acquis à l'extérieur,
- les entreprises de type « sous-traitant », c'est-à-dire celles qui n'apporte pas de valeur ajoutée au produit conçus et développés par les deux premières catégories mais qui bénéficient de ces activités.

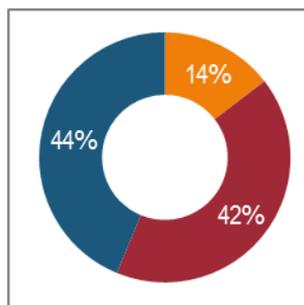


Echantillon de 485 entreprises

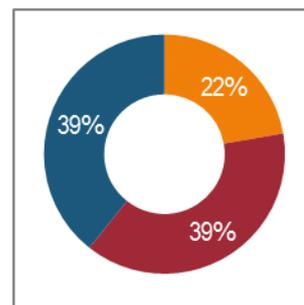
Tous secteurs confondus, les entreprises de la première catégorie, qualifiées d'entraînantes, ne représentent que 14% de l'effectif global.



Déchets
Echantillon de 215 entreprises



Eco-construction (en mutation)
Echantillon de 48 entreprises



Eau
Echantillon de 117 entreprises

Si l'on s'attache aux seules filières de l'eau, du recyclage et des déchets, et de l'éco-construction, on remarque que la répartition entre ces différents types d'entreprises diffère un peu.

Les entreprises dites « entrainantes », celles à l'origine de nouvelles technologies et solutions, ne représentent que 10% des acteurs de la filière recyclage et déchets alors qu'elles rassemblent 22% des entreprises du secteur de l'eau.

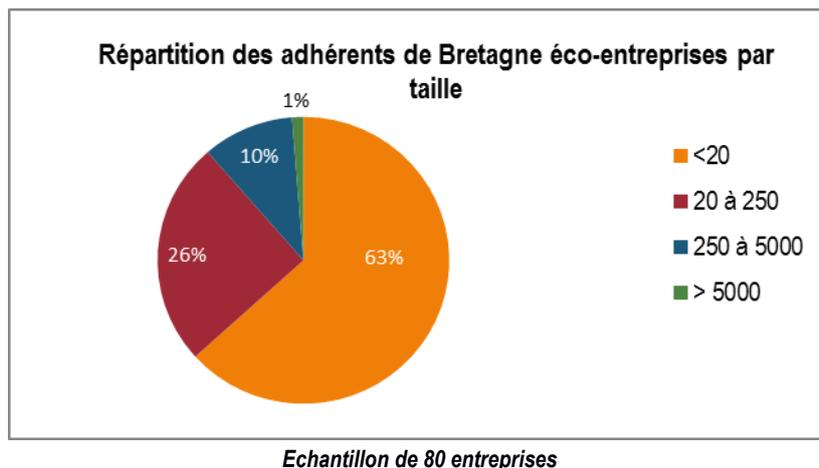
En ce qui concerne la part des entreprises qui peuvent être qualifiées d'entreprises « entrainées » (« techniques » + « sous-traitants »), elle varie de 78% à 90% selon les filières considérées. L'ajustement se faisant au niveau des acteurs qui n'apportent aucune valeur-ajoutée, c'est-à-dire la catégorie « sous-traitant », il est intéressant de noter que peu importe la filière considérée, la proportion des entreprises de rang intermédiaire est sensiblement la même.

Cette étude dévoile également que dans cette région les éco-entreprises qui développent des activités ou offrent des solutions technologiques innovantes ou non mais à partir d'un savoir-faire extérieur, représentent généralement environ 40% des éco-entreprises de l'environnement, quel que soit le secteur considéré.

4.2.4 La Bretagne : une spécialisation pilotée par le territoire

Selon les chiffres de CCI France, la Bretagne rassemble 590 éco-entreprises. Les données de Bretagne éco-entreprises permettent de caractériser le tissu éco-industriel de la région dont l'expertise dans les filières de la méthanisation et du génie écologique (eau et milieux naturels, eau dans la ville) est nationalement reconnue. Ce réseau d'éco-entreprises rassemble 80 membres et représente dans cette région 4100 emplois.

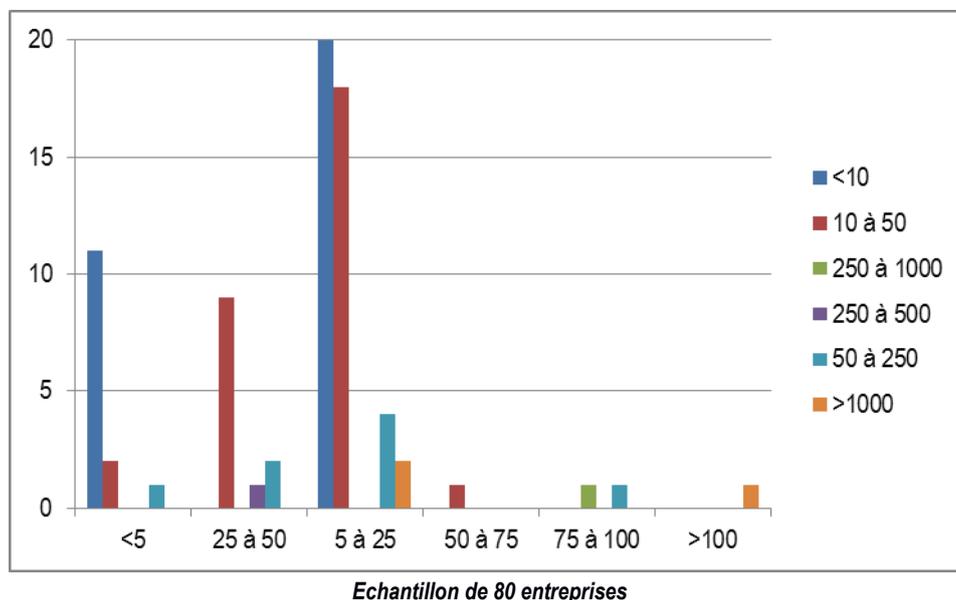
Les entreprises adhérentes à ce réseau sont principalement des PME (89%) parmi lesquelles il y a 71% d'entreprises de moins de 20 salariés. 8 entreprises de taille intermédiaires sont également membres (CHARIER DV, CHIMEREC, MAURICE THEAUD SA, SADE CGTH, SAVE, TRIADIS Service, SITA OUEST, SOPREMA ENTREPRISES) et un seul grand groupe (SAUR) y adhère.



Un peu plus d'un tiers des membres de Bretagne éco-entreprises sont des sociétés de conseil/ingénieries. Une majorité des entreprises recensées interviennent dans le secteur de l'eau puis viennent celui des déchets et de l'énergie.

Les éco-entreprises membres de Bretagne éco-entreprises sont pour 39% d'entre elles âgées de moins de 10 ans. Une seule (SOPREMA) a plus de 100 ans et 3 autres (SADE CGTH, EVT, SOCOTEC CONSULTING) ont entre 50 et 100 ans. Il est intéressant de noter que parmi ces dernières, une seule est une ETI.

Le graphe suivant donne la répartition par taille des entreprises privées membres du réseau Bretagne éco-entreprises en fonction de leur âge :



Il montre que la grande majorité des membres sont des entreprises de moins de 25 ans et de moins d'une centaine de salariés. 11 entreprises au total ont plus de 100 salariés dont 3 ont moins de 10 ans qui ont développé leurs activités dans la filière de la valorisation de déchets.

4.2.5 Le Cotentin et la Champagne Ardennes : des niches de développement malgré une faible densité d'éco-entreprises

4.2.5.1 Le Cotentin

115 éco-entreprises ont été recensées par la CCI de Cherbourg Cotentin dans une étude de 2011³⁶. Ces éco-entreprises emploient environ 1200 personnes dans cette région.

Le secteur de l'énergie comprenant la performance énergétique des bâtiments, concentre près de 50% des entreprises identifiées et 36% des emplois. 94% de la puissance énergétique à partir d'énergies renouvelables est produite par l'éolien dans cette région, ce qui s'explique du fait de la topographie de la région et des choix politiques de développement de ces énergies sur ce type de territoire depuis 2003.

Le secteur des déchets arrive en seconde position et rassemble 22% des entreprises mais 32% des emplois dont le 2/3 au sein deux entreprises seulement. Les éco-entreprises du secteur des déchets travaillent essentiellement dans le traitement de la dépollution des déchets dangereux.

Dans cette région, les éco-activités rassemblent des entreprises jeunes et dynamiques : 37% des éco-entreprises ont moins de 3 ans contre 27% tous secteurs confondus.

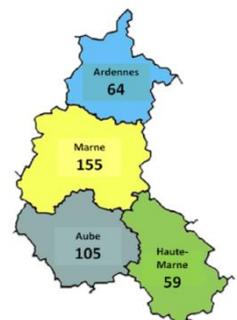
4.2.5.2 La région Champagne Ardennes

Selon les chiffres actualisés par le CCRI de la région Champagne Ardennes en 2011, il y a 394 éco-entreprises dans cette région³⁷. Dans cette région et comme pour l'ensemble du territoire français, le secteur des déchets prédomine. Au-dessus de la moyenne nationale, il rassemble en Champagne Ardennes 50% des éco-entreprises identifiées et agrège pour l'essentiel des entreprises dont les activités sont tournées vers la récupération (173 entreprises) et le traitement (78 entreprises). Le secteur de l'eau lui regroupe 27% de ces acteurs, ce qui confirme encore la tendance nationale avec la prévalence là-encore des secteurs traditionnels de l'environnement parmi les activités des éco-entreprises françaises.

A l'image du Cotentin, les éco-entreprises de Champagne Ardennes sont jeunes et en expansion, 40% des entreprises identifiées ont moins de 3 ans (soit 154) contre 32% en 2009. Parmi elles, 20% ont moins d'un an.

La répartition des éco-entreprises sur le territoire est en corrélation avec la répartition des entreprises et de l'emploi dans la région : la Marne accueille 40% des éco-entreprises de la région.

Le marché des éco-entreprises de Champagne Ardennes est principalement local, avec 49% des éco-entreprises qui ont un marché dans cette région seulement (27% région, 22% département). 39% d'entre elles ont des activités à l'international dont 78% au-delà du marché européen. Les principaux pays et zones d'exportations sont : Union Européenne-Europe du Nord, pays frontaliers, la Roumanie et le Maghreb (Tunisie- Maroc), l'Asie, le Chili, le Brésil et le Mexique.



³⁶ « Les éco-entreprises dans le Cotentin », CCI Cherbourg Cotentin, 2011

³⁷ « Etat des lieux de la filière éco-entreprises en Champagne-Ardenne: Mise à jour des données économiques », CRCI Champagne-Ardenne, 2011

5 Des leviers de développement

5.1 Le champ des contraintes

Le marché de l'environnement est piloté par plusieurs champs de contraintes. D'une part la raréfaction des ressources (eau, minéraux, énergétiques) conduit à mettre en place de nouvelles stratégies de développement fondées sur l'économie des ressources et l'économie circulaire. D'autre part la lutte contre les gaz à effet de serre conduit à la mise en place d'une économie bas-carbone limitant l'impact des émissions conduisant au réchauffement climatique.

Le principal levier du marché de l'environnement est la réglementation (ICPE, loi sur l'eau, RT, déchets, lois Grenelle, GES, eaux pluviales...). L'accroissement des exigences réglementaires drainent la création de nouvelles offres et de structures pour répondre à ces besoins.

La pression des citoyens peut conduire au développement de nouveaux marchés de même que la prise en compte des principes du développement durable au sein des organisations (responsabilité sociale des organisations).

5.2 Les entreprises issues de spin-off

L'innovation est un facteur essentiel du développement des éco-entreprises. Dans le secteur de l'environnement en particulier, de nouvelles entreprises sont créées à partir de la technologie ou du savoir-faire développé par des professionnels de la recherche : des spin-off. La dimension humaine est très importante. En effet, le transfert de technologie est souvent matérialisé par le transfert de chercheurs et il faut des entrepreneurs pour gérer les nouvelles sociétés.

La création de spin-off ne se justifie pas pour des technologies qui peuvent être exploitées par des entreprises existantes sans changer leur modèle de fonctionnement. Dans ce cas, la valorisation sera beaucoup plus rapide et plus facile par des licences.

On peut regrouper 4 types d'éco-entreprises liées à ce phénomène :

- Les spin-off qui sont issues de laboratoires sont majoritaires. Cette catégorie concerne en grande partie les entreprises d'instrumentation dont le développement des produits nécessite de lourds investissements en recherche (Ivea, Force-A, Leosphere, Blue industry...),
- Les entreprises créées par des cadres expérimentés qui ont quitté leur entreprise pour construire leur propre activité. Il pourrait y avoir ici des spin-off, mais ce n'est pas le cas. En général, un employé quitte son entreprise car il souhaite développer une idée qui n'entre pas dans la stratégie de son entreprise. (Evolution Energie, Adionics...)
- Les spin-off issues d'entreprises, cas de figure rare car les entreprises ont plus tendance à phagocytter des start-up qu'à en créer. Au sein de Durapole, un réseau d'éco-entreprises orientées vers l'innovation, c'est Avent Lidar qui est la spin-off de Leosphere pour l'éolien. La création de cette entité est directement liée à la stratégie de Leosphere qui souhaite créer de la lisibilité sur sa gamme de produits.

- Les entreprises créées par des jeunes entrepreneurs, de profil étudiant. Dans le réseau Durapole, elles représentent 30% des adhérents. Ce type de création d'entreprise est très lié à l'apparition de cursus entrepreneurs dans les grandes écoles, qui ont elles mêmes répondu aux nouveaux besoins des étudiants qui pour beaucoup ne se projettent pas dans des grandes entreprises. A titre d'exemples, on peut citer Hopcube et Egreen. Dans certains cas, cette catégorie est superposée à celle des spin-off : Cipsu (jeune maître de conférence de l'upmc qui transfère son savoir-faire) ; cornis (thésards de l'X qui appliquent leur savoir-faire issu du spacial aux ecotech) et Naskeo, AI environnement (issus de projets de fin d'études d'ingénieurs de l'Ecole Centrale Paris).

5.3 Relations grand comptes – PME

Les relations entre PME et grands groupes sont complexes et les besoins existent des deux côtés. Dans ces relations, les PME de l'environnement peuvent tour à tour se retrouver en position de :

- fournisseurs,
- concurrents,
- partenaires.

Les PME innovantes peuvent difficilement se développer sans les grandes entreprises, tandis que les grandes entreprises perdent en compétitivité sans les PME innovantes. Le renforcement de leur relation est donc une source d'enrichissement mutuel. Cette priorité garantit l'existence d'un tissu économique dynamique susceptible d'attirer les investissements productifs internationaux.

Pour les PME, les grands comptes peuvent être considérés comme des passeports pour la croissance à l'international. Les PME ambitionnent elles de s'appuyer sur la force de frappe de ces groupes sur la scène internationale pour croître. La démultiplication des relations grands comptes et des PME éco-innovantes a été identifiée comme action prioritaire du plan « Ambition Ecotech », feuille de route pour la filière des éco-industries élaborée par le COSEI.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette action prioritaire du plan « Ambition Ecotech », l'État a recommandé qu'une évaluation des relations Grands Comptes-PME de la filière environnement soit faite avec l'association Pacte PME disposant d'outils nécessaires à cet effet. Ce bilan actuellement en cours porte sur les pratiques mises en œuvre par les groupes de la filière en matière d'innovation, d'échanges d'information, de pratiques d'achat, de développement international, d'accompagnement lors des appels d'offre pour aboutir à la rédaction d'un « Pacte PME Eco-Industries »³⁸. Cette action permettra à la fin de l'année 2012 la publication d'indicateurs et d'engagements pris en termes de bonnes pratiques et d'objectifs environnementaux.

D'ores et déjà, des actions sont mises en œuvre pour injecter des technologies éco-innovantes dans les volumes d'achats de grands groupes au travers l'organisation de « vitrines de l'innovation » favorisant la rencontre entre les directeurs achats des groupes et les PME de la filière environnement.

A titre d'exemple, F2A, entreprise de 150 salariés fabriquant des composants aérauliques et acoustiques, met en avant que sur les 20% de CA réalisé à l'export, la moitié a été générée via des relations avec des grands groupes qui avaient intégré leurs technologies pour répondre à des appels d'offres à l'international.

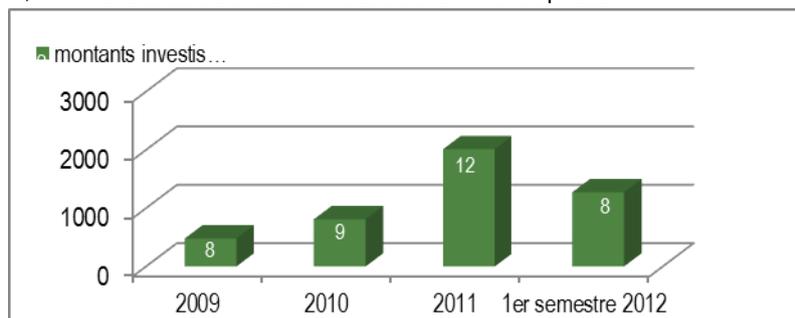
³⁸ Le Réseau "Eco-technologies" - Une dynamique coopérative de la filière pour 14 pôles de compétitivité

5.4 Le financement des éco-entreprises

5.4.1 Des réseaux de business-angels sont dédiés au secteur

L'Association des Business Angels du Développement durable (DDIDF), les Cleantech Business angels ou les Eco Business Angels aident les entrepreneurs du secteur environnemental, généralement en leur apportant une aide financière pour le démarrage de leur projet. Leur émergence est directement liée aux dispositifs fiscaux en vigueur (loi TEPA).

A titre d'exemple, les membres de DDIDF ont quadruplé le montant des investissements faits dans les éco-entreprises. En 2011, 2 millions d'euros ont été investis dans 12 entreprises.



Source : Bilan des investissements des membres du DDIDF 2009-2012

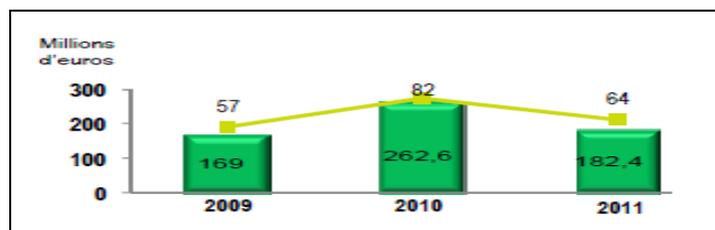
5.4.2 Les sociétés de capital-risque

D'autres acteurs comme l'Association française des investisseurs en capital (AFIC) permettent d'accroître les capitaux des entreprises. L'AFIC regroupe aujourd'hui un club d'investisseurs dédié aux éco-activités. Le « Club Cleantech » regroupe actuellement plus de 60 membres dont une quarantaine d'investisseurs financiers auxquels sont associés des cabinets d'audit, d'avocats...

Parmi ces investisseurs, plus d'une dizaine sont spécialisés dans les éco-technologies, à l'image d'Emertec, Demeter Partners, Aloe, Cape (Crédit agricole), l'équipe Environnement et infrastructures de Natixis ou encore Ecomobilités Partenaires.

En 2011, l'investissement des membres du Club Cleantech s'est élevé à 182 M€ et a bénéficié à 64 éco-entreprises.

Le graphe suivant présente l'évolution des investissements des membres du Club Cleantech de l'AFIC en 2009-2011³⁹.

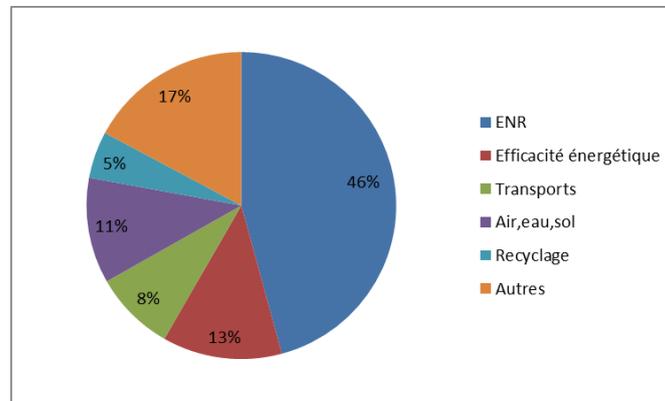


Répartition de l'investissement des membres du Club Cleantech de l'AFIC avec le nombre d'entreprises bénéficiaires

Source AFIC

³⁹ Source : Bilan 2011 du Clean Ecotech de l'AFIC

Malgré la baisse constatée par rapport à l'année précédente, une forte croissance des investissements dans les transports (notamment la mobilité électrique) et l'efficacité énergétique (bâtiment vert, green IT, smart grid) a été observée.



Graphique présentant les investissements par secteurs en 2011⁴⁰

La répartition des investissements du Club Cleantech de l'AFIC par secteur d'activités nous dévoile les perspectives de croissance envisagées par les capital-risqueurs et donc les secteurs considérés comme les plus porteurs dans les prochaines années. Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont ceux qui attirent près des deux tiers des investissements. Viennent ensuite les secteurs traditionnels que sont l'eau, l'air et les sols, les transports et le recyclage qui attirent des investissements très inférieurs à ceux consacrés à l'énergie.

5.5 L'export

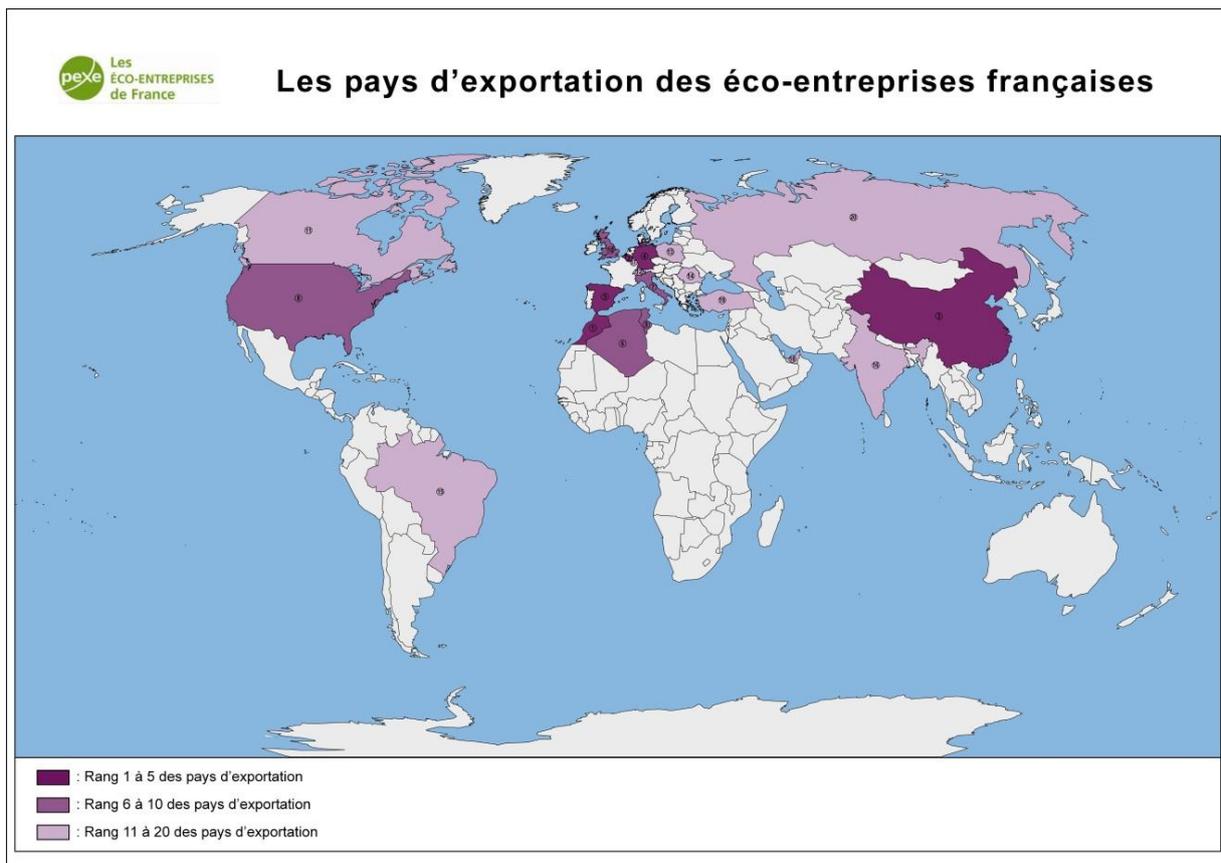
Selon une enquête réalisée par le PEXE en 2012⁴¹ auprès des membres de ses adhérents, 72 des 108 éco-entreprises exportatrices qui se sont exprimées sur la composition de leur chiffre d'affaires, déclarent réaliser plus de 20% de celui-ci à l'export.

Le secteur de l'eau concentre le plus d'éco-entreprises exportatrices et regroupe les plus anciennes. Viennent ensuite les secteurs du photovoltaïque et celui du recyclage et de la valorisation des déchets. Enfin, parmi ces éco-entreprises exportatrices, les plus jeunes appartiennent aux secteurs de la biomasse utilisée à des fins énergétiques, du photovoltaïque et de l'éolien.

Selon cette enquête, les trois pays vers lesquels les éco-entreprises françaises ont majoritairement orienté leur stratégie export sont : le Maroc, pays avec lequel 59 éco-entreprises commercent, la Belgique (57 entreprises) et la Chine (52 entreprises).

⁴⁰ Source : Bilan 2011 du Clean Ecotech de l'AFIC

⁴¹ Voir tableur



Les pays d'exportation des éco-entreprises françaises (source : enquête du PEXE 2012)

Le leadership de la France à l'international s'est acquis dans les filières les plus matures des industries de l'environnement (l'eau, le traitement des pollutions de l'air ou des sols, la gestion des déchets). Ce sont ces secteurs qui connaissent aujourd'hui une forte croissance à l'international, et plus particulièrement dans les pays en développement où une explosion démographique en zone urbaine. Cette mutation des zones urbaines s'accompagne d'une forte demande concernant les services de base comme l'alimentation en eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les énergies renouvelables. Dans ce contexte, la France doit faire face à de nouveaux acteurs sur les marchés internationaux émergents, à l'exemple de la Chine, Singapour et Israël⁴².

5.6 Les pôles de compétitivité, les syndicats professionnels et les réseaux d'éco-entreprises : vecteurs de développement

En plus des éco-entreprises elles-mêmes et des acteurs publics nationaux et locaux, des structures d'appui au développement des entreprises de l'environnement existent. Véritables outils de développement, elles fournissent aux entreprises une offre de services considérable (veille technologique/ réglementaire/ concurrentielle, opportunités de partenariats...) et leur apporte une visibilité souvent nécessaire pour capter des marchés locaux et nationaux par l'organisation d'événement dédiés à des thématiques spécifiques ou des opportunités de networking.

⁴² « Les filières industrielles vertes: une priorité de la mobilisation des pouvoirs publics », *Le point sur*, MEDDTL/CGDD, n°126, Mai 2012

5.6.1 Les pôles de compétitivité

Créés fin 2005, les pôles de compétitivité sont désormais considérés comme un instrument stratégique de stimulation de la recherche et de l'innovation et d'aménagement du territoire. Ces pôles rassemblent dans un domaine technologique et scientifique propre et un espace géographique donné, des entreprises, des centres de formation et des unités de recherche publiques et privées qui trouvent des synergies fortes autour d'un projet commun à caractère innovant.

Il y a depuis 2010, 71 pôles de compétitivité qui rassemblent 6500 sociétés, dont près des trois quarts sont des filiales de PME, 15 % d'ETI et 12 % de grandes entreprises⁴³.

Créé en novembre 2010 à la suite du Grenelle de l'environnement, le réseau « Ecotech » piloté par le MEDDE rassemble aujourd'hui 14 pôles de compétitivité dont l'environnement est le cœur de métier. Constitués autour d'une charte commune qui définit le cadre de leur alliance, ce réseau a pour missions de démultiplier les partenariats, les échanges de bonnes pratiques ou la mutualisation, et de renforcer les écosystèmes d'innovation favorables à la croissance.

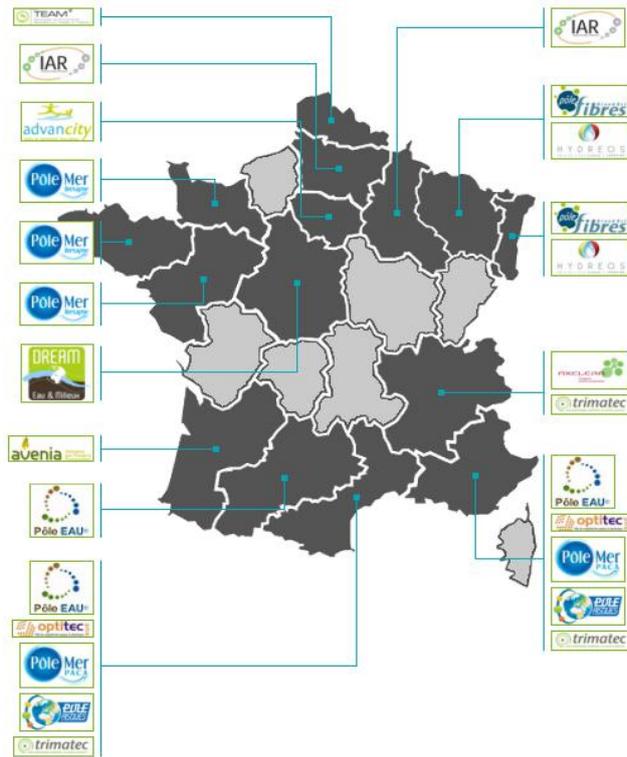
Les domaines d'actions stratégiques suivants ont été définis comme prioritaires pour les pôles du réseau :

- les impacts environnementaux - eau, air, sols, bruit, odeur - et l'adaptation au changement climatique,
- l'exploration et l'exploitation durables : biocarburants, CO2 et gestion des ressources,
- les matières premières secondaires et l'économie circulaire,
- l'usine éco-efficente et les milieux confinés,
- la ville éco-efficente et éco-responsable,
- la métrologie et l'instrumentation des milieux et de l'environnement.

Les membres du Réseau Eco-Tech sont les pôles Eau, Mer Bretagne, Mer PACA, Fibres, Risques, Trimatec, Advancity, IAR, Axelera, Hydréos et Dream, Team2, Avenia, Alsace Energivie et Optitec. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire comme suit⁴⁴ :

⁴³ Pôles de compétitivité : la moitié des projets de R & D aboutis ont débouché sur un produit ou un procédé de fabrication nouveau

⁴⁴ Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-reseau-Ecotech.html#001>



Focus sur la composition des réseaux Ecotech et Bâtiment durable

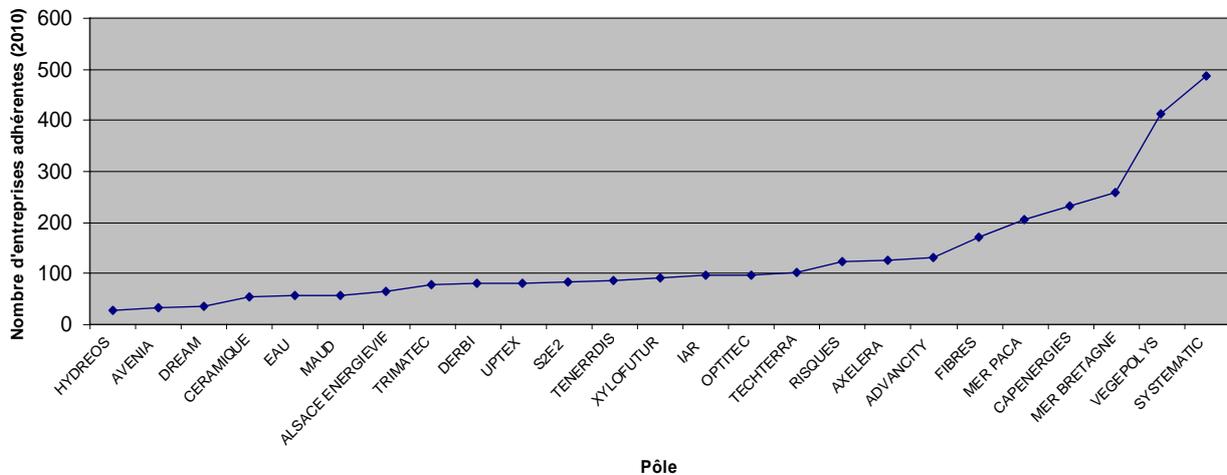
Il existe également un réseau « Bâtiment durable »⁴⁵ de pôles spécialisés dans ce secteur, avec au cœur de ses problématiques la notion d'efficacité énergétique. Il est composé de 18 pôles, dont 5 sont également membres du réseau Ecotech⁴⁶. Le tableau suivant nous renseigne sur le nombre d'entreprises adhérentes aux pôles de ces deux réseaux (mis à part les pôles Team2 et PGCE, pour lesquels nous ne disposons pas de données)⁴⁷.

45 Team2, IAR, Advancity, Pôle Risques, Axelera, Fibres, PGCE, Capenergies, derbi, Maud, S2E2, Vegepolys, Xylofutur, Alsace Energivie, Pôle européen de la Céramique, Techtera, Tenerrdis, Uptex

46 Team2, IAR, Advancity, Pôle Risques, Axelera, Fibres

47 Les données sont issues des tableaux de bords statistiques produits par la DGCIS pour l'année 2010, disponibles sur <http://competitivite.gouv.fr>

Taille des pôles des réseaux Ecotech et Bâtiment Durable



On observe ainsi que 75% des pôles de ces réseaux ont moins de 129 entreprises adhérentes. Les 25% des pôles les plus importants en termes de taille en comptent entre 170 et 451.

On retrouve globalement une composition des pôles de ces réseaux similaire à la composition globale des 71 pôles, avec en moyenne un peu plus de 65% de PME, environ 15% d'ETI et autour de 10% de grandes entreprises⁴⁸. Tandis que la part de PME reste stable au sein des deux réseaux, les pôles « ecotech » se caractérisent par un relatif équilibre entre les ETI et les grands groupes, (en moyenne respectivement 14% et 12%) tandis que les pôles « bâtiment durable » sont marqués par une proportion d'ETI plus élevée (17% contre 9% pour les grands groupes).

5.6.2 Les syndicats professionnels

Les syndicats professionnels ont une vocation nationale autour du lobbying et de la formation. Ils se constituent par sous-filières comme la FEDEREC pour les entreprises du recyclage, l'UPDS pour les entreprises de la dépollution des sols, le SER pour les EnR.

Ces acteurs sont complémentaires. Les éco-entreprises peuvent en effet être membres de plusieurs structures en même temps. A titre d'exemple, une éco-entreprise du secteur des déchets et adhérent à son syndicat professionnel, peut vouloir développer son activité localement en se rapprochant d'un réseau animé par une CCI. Il arrive qu'une entreprise ayant plusieurs implantations en France appartienne à plusieurs réseaux pour développer son potentiel de partenariats et ses activités.

5.6.3 Les réseaux d'éco-entreprises

Selon une étude pilotée par l'ADEME portant sur l'identification des besoins dans la filière environnementale, les éco-entrepreneurs ont exprimé leur difficulté à identifier les interlocuteurs capables de répondre à leurs demandes, qu'elles soient généralistes ou spécifiques⁴⁹.

⁴⁸ Certains membres des pôles n'ayant pas déclaré leur taille, la somme des pourcentage n'atteint pas 100%

⁴⁹ « Les éco-entreprises : étude sur le panorama des dispositifs de soutien et l'identification des besoins », ADEME, Août 2011

Pour permettre aux éco-entrepreneurs de créer et/ou développer leur activité, un nouveau type d'acteur, les réseaux d'éco-entreprises, est apparu dans les années 2000 dans cet éco-système. En agissant sur un ou plusieurs leviers de croissance (l'export pour le Club ADEME International, l'innovation pour E2IA ...) ou en rassemblant l'ensemble des acteurs d'une même filière (l'UPGE pour le génie écologique, la FIMEA pour les professionnels des métiers de l'air), sur un périmètre local ou national, ces structures génèrent des relations inter-éco-entreprises améliorant leur performance. Ces réseaux d'éco-entreprises coordonnent des démarches individuelles et contribuent ainsi à l'émergence de projets collaboratifs de R&D, de consortia d'exportation ou encore d'offres commerciales intégrées de sorte à aller capter de nouveaux débouchés commerciaux. Par ailleurs, les entreprises membres bénéficient d'une meilleure visibilité.

Le PEEXE a entrepris de rassembler tous ces acteurs, pôles de compétitivité, syndicats professionnels et réseaux, au niveau national. On estime que 80% des éco-entreprises, notamment les plus dynamiques, sont rassemblées au sein de ses réseaux membres.

5.6.4 Les regroupements d'entreprises

Le groupe proECO2, créé en 2010, est né de la volonté de plusieurs chefs d'entreprise de PME/PMI alsaciennes et regroupe 43 entreprises de l'environnement et de la valorisation de l'énergie en France et à l'international.

Les entreprises membres de proECO2 sont des structures complémentaires. Leur présence au sein de cette structure leur permet de répondre et d'apporter une offre globale, optimisée et groupée aux maîtres d'ouvrages et donneurs d'ordres, publics et privés, en France et à l'export.

La majorité des structures comptent moins de 100 salariés. La plus importante étant NSC qui compte 1400 personnes et est présente dans le monde entier.

Le groupe proECO2 est constitué sous forme associative avec de multiples compétences (ingénierie, analyse, étude, mesures, fabrication des équipements, installations clé en main, mise en service, service après-vente, formation...) couvrant l'ensemble des métiers de l'environnement et de la valorisation de l'énergie.

Les entreprises adhérentes du réseau sont non concurrentes et apportent chacune une valeur ajoutée technologique au groupe. Le choix d'intégration de nouvelles compétences est validé au gré des évolutions technologiques en fonction du besoin du marché. ProECO2 est régi par une charte remise à chaque nouvel adhérent lors de son intégration au groupe. Cette charte définit les règles et obligations de chaque membre.

Les relations entre les différentes structures sont donc fondées sur des relations de confiance et d'entente entre les dirigeants. Il n'y a pas de commission ou de cumul de marge entre les structures. Lors des différentes actions commerciales ou réponses à des appels d'offres, c'est la société la plus pertinente qui répond en mandataire en déclarant les autres structures soit en sous-traitant (appels d'offres privés) soit en co-traitants (appels d'offres publics).

Des réunions de travail sont organisées au sein du réseau tous les deux mois pour trouver les moyens et les stratégies à mettre en œuvre et décider des actions pour être plus proactif sur le marché. En outre, des formations spécifiques sont dispensées aux collaborateurs des différentes sociétés adhérentes afin de faciliter la transversalité et la performance des offres communes dans le marché.

Le groupe est doté d'une plateforme de communication interne afin de faciliter le partage des informations et de favoriser les échanges entre les membres.

Pour ses entreprises, proECO2 est utilisé comme vecteur de communication et de développement commercial. Des manifestations de promotion sont organisées d'une manière commune, comme par exemple lors du salon POLLUTEC.

6 Conclusion

Cette étude de caractérisation du tissu industriel français des éco-entreprises est fondée sur de nombreuses publications et un travail d'enquête auprès des réseaux du PEXE ou d'autres réseaux actifs dans le domaine de l'environnement.

Les principaux enseignements de l'étude de caractérisation du tissu industriel français des éco-entreprises sont :

- Le tissu éco-industriel français rassemble aujourd'hui une grande majorité de PME et TPE aux côtés de grands opérateurs nationaux tels que Suez Environnement, Veolia Environnement, leaders historiques mondiaux de certaines filières.
- Les PME représentent environ 90% des éco-entreprises avec un pourcentage très significatif de petites structures (inférieur à 50 salariés),
- Le nombre d'ETI dont le cœur de métier est l'environnement est relativement faible. On estime à environ 50 entreprises rentrant dans cette catégorie⁵⁰. Leur moyenne d'âge est supérieure à 40 ans.
- Le nombre de pré-ETI (comptant entre 150 et 250 salariés) est faible. Une première identification dénombre une vingtaine d'entreprises de cette taille directement active dans l'environnement⁵⁰.
- Le tissu économique des acteurs est différent en fonction des filières. Les entreprises les plus anciennes sont principalement positionnées sur les métiers historiques et matures tels que l'eau et les déchets et se sont développées progressivement en gardant un capital tenu par des personnes physiques souvent avec un lien familial. Plusieurs entreprises actives dans le marché de l'eau ou des déchets ont plus de 100 ans d'existence.
- Les régions plus dynamiques et denses en France sont l'Île-de-France, les régions Rhône Alpes, PACA et Languedoc Roussillon. Ceci s'explique principalement du fait qu'elles rassemblent l'expertise historique, les pôles de compétitivité, les entreprises innovantes et les instituts de recherche et universitaires.

Concernant les marchés et les trajectoires de croissance, on constate que :

- La crise économique a changé le paradigme de la gestion environnementale en rendant maintenant nécessaire la recherche d'un bénéfice économique à relativement court terme.
- L'environnement est perçu comme stratégique et relais de croissance pour la majorité des grands groupes. Ils développent de nouvelles offres et entités pour répondre à ces nouveaux enjeux.
- Les investissements d'avenir sont des accélérateurs d'émergence de nouvelles filières (Instituts d'excellence des énergies décarbonées (IEED), déchets, chimie verte, mobilité, efficacité énergétique...)
- Certains marchés de services en environnement ne sont accessibles qu'aux structures de taille importante compte tenu des besoins en investissement (gestion de l'eau, déchets, énergie...).
- Les PPP sont des causes de la concentration de la filière car ils nécessitent de grandes capacités de financements. Ils confortent les grandes entreprises et excluent les petites.
- Les entreprises récentes sont souvent nées sous l'impulsion de stratégie « bas carbone » ou d'économie des ressources. Il s'agit de sociétés de services et de matériels spécialisées dans le conseil sur les diminutions gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique, les énergies

⁵⁰ et ⁵⁰ Il s'agit d'une première évaluation, non exhaustive, fondée sur les données collectées. Elle devra être consolidée régulièrement. Elle n'intègre pas les filiales des grands-groupes français.

renouvelables et le bâtiment à faible impact environnementale. Ces sociétés ont dans leur majorité moins de 20 ans d'existence.

- Au niveau de la trajectoire de croissance des petites entreprises se dessinent deux types de développement :
 - L'hyperspécialisation des entreprises pour devenir champion dans une activité particulière. Le levier de croissance est prioritairement l'innovation et l'export.
 - Le développement ou l'adjonction de compétences connexes pour répondre à des besoins de plus en plus transverses comme par exemple sur la ville durable.

Concernant les quatre filières prioritaires, on peut dresser les orientations suivantes :

- Le secteur de l'eau reste la première éco-industrie française en termes d'activité et d'emplois avec deux champions, Veolia Environnement et Suez Environnement, qui dominent aussi le marché mondial. Ce secteur très concentré connaît un regain d'intérêt avec des tests de gestion plus intelligente de l'eau, venant des deux leaders mais aussi d'un vivier de start-up, qui intéressent les investisseurs. De nouvelles alliances font aussi leur apparition, comme celle de Veolia et Orange, à l'origine de m2o city (télérelève des compteurs d'eau).
- Le secteur des déchets, plus diffus, poursuit un mouvement de consolidation dans la collecte et le recyclage matière des déchets. De nombreux petits recycleurs, qui ont vu leur marge opérationnelle éreintée par la crise de 2008, ont été rachetés ces dernières années. Les deux priorités de développement sont valorisation et innovation et permettent l'émergence de PME spécialisées.
- Le secteur des énergies renouvelables est un secteur jeune et son développement est essentiellement orienté par l'environnement réglementaire et les systèmes d'aides. Du fait de ces incertitudes, plus particulièrement dans l'éolien et le solaire, seuls les grands groupes peuvent anticiper leur croissance car ils ont les ressources pour investir à moyen et long terme. Ils entraînent un important réseau de sous-traitants (génie civil, roulements...). Les principaux potentiels de croissance résident surtout dans les énergies marines, l'éolien offshore et la biomasse.
- Le secteur de l'efficacité énergétique est l'un des plus prometteurs. Ce marché très vaste comprend de nombreux acteurs : des majors de la construction, des grands de la gestion intelligente de l'énergie à la start-up très innovante intervenant sur des sujets tels que les smart grids ou l'éclairage.

La présente étude a permis de dresser des premiers enseignements sur la structure et le fonctionnement des éco-entreprises présentes sur le marché français. Les difficultés d'ordre statistique et méthodologique pour la collecte et le traitement des informations devront être dépassées pour permettre aux éco-entreprises françaises et, plus généralement à tous les acteurs du secteur de l'environnement en France, d'avoir une connaissance approfondie et partagée du tissu éco-industriel français.

Ainsi, une sensibilisation pourra être engagée au niveau de chaque réseau d'éco-entreprises (associations, syndicats, fédération) pour les inciter à mettre en place et suivre des indicateurs sur la structure de leurs entreprises membres et permettre de ce fait une consolidation et exploitation des informations au niveau national.

7 Annexes

7.1 Tableau de recensement des grandes entreprises intervenant dans l'environnement (classement par chiffre d'affaires)

#	Entreprise	Secteur	CA (en mds euros)	Collaborateurs dans le monde	Salariés en France	Part du CA à l'international	Informations complémentaires
1	TOTAL	Energies renouvelables	184,7	96 104	35 037		
2	GDF-SUEZ	Energies renouvelables, efficacité énergétique	90,7	218 900			
3	EDF	Energies renouvelables, efficacité énergétique	65,3	156 168		43.1%	6,8% de l'énergie produite par le groupe EDF est issue de sources renouvelables 1 351 M€ de CA et 2263 employés pour EDF Energies Nouvelles (filiale à 100% d'EDF) dont plus de 98% de l'énergie produite est issue de sources renouvelables 33% du CA issu de la production d'électricité (elle-même issue à 18% de sources renouvelables) 33% du CA issus des services à l'énergie et à l'environnement (cf. Suez-Environnement)
4	SAINT-GOBAIN	Efficacité énergétique	42,1	195 000	48 750	73%	52% du CA directement liés à l'efficacité énergétique
5	VINCI	Efficacité énergétique	37	183 320		36.2%	14 107 M€ de CA pour Vinci Construction, dont 43% dans le bâtiment 8 666 M€ de CA pour Vinci Energies
6	BOUYGUES	Efficacité énergétique	32,7	130 827		31%	CA de 9.8 Mds € pour Bouygues Construction, dont 8.2 Mds dans le secteur BTP
7	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau, Déchets	29,6	331 266	106 005	60%	Secteur eau : 29% des effectifs et 43% du CA (dont 69.7% dans l'exploitation et 31.3% dans l'ingénierie/construction) Secteur déchets : 24% des effectifs et 33% du CA

8	SCHNEIDER	Efficacité énergétique	22,4	118 800			
9	ALSTOM	Energies renouvelables, efficacité énergétique	19,9	92 600			
10	LAFARGE	Efficacité énergétique	15,3	68 000			
11	SUEZ ENVIRONNEMENT	Eau, Déchets	14,8	80 410		28% (hors europe)	Répartition du CA : 3. 28% eau Europe 4. 44 % propreté Europe 5. 28% International
12	AIR LIQUIDE	Efficacité énergétique	14,5	46 200			1.2 Mds € de CA liés à la filière hydrogène
13	EIFFAGE	Efficacité énergétique	13,7	69 976			23% du CA dans le secteur construction et 23% dans le secteur énergies
14	REXEL	Efficacité énergétique, énergies renouvelables	12,7	28 000			
15	AREVA	Energies renouvelables	8,8	47 541		64%	3% du CA réalisé dans les énergies renouvelables 2 Mds € de CA dans les énergies renouvelables (via Alstom Renewable Power) 4 Mds € de CA dans les smart-grids (via Alstom Grid) Rachat en 2011 par Total de deux compagnies spécialisées dans l'énergie solaire : la société Française Tenesol (CA de 240 M€) et de la société américaine Sunpower (CA 2010 de 2.23 Mds €, 5150 collaborateurs)
16	TECHNIP	Energies renouvelables	6,8	32 000			97% du CA liés aux activités pétrolières
17	SPIE	Efficacité énergétique	4	29 055		34,00%	
18	DCNS	Energies renouvelables	2,6	12 800			Potentiel de CA lié aux énergies marine estimé à 1 Md €
19	ORTEC	Eau, déchets	0,651	5 950			

7.2 Filiales des grands groupes – Véolia Environnement et Suez Environnement

Groupe GDF-SUEZ

SITA

- JB BONNEFOND ENVIRONNEMENT
- NOVERGIE
- NOVERGIE CENTRE EST
- RECYDEM SOC
- SANEST
- SANI CENTRE
- SANITRA SERVICES
- SIREC
- SITA AGORA
- SITA ALSACE
- SITA AMI
- SITA BORDE-MATIN
- SITA CENTRE EST
- SITA CENTRE OUEST
- SITA DECTRA
- SITA DEEE
- SITA ESPERANCE
- SITA FD
- SITA ILE DE FRANCE
- SITA LYON
- SITA NIMES
- SITA NORD
- SITA NORD HERSIN-COUPIGNY
- SITA OISE
- SITA OUEST
- SITA RECYCLAGE
- SITA REIMS NETTOIEMENT
- SITA REMEDIATION SAS
- SITA SOLVING
- SITA SUD
- SITA- SUD-OUEST
- SNN
- TARMAC AEROSAVE
- TERRALYS
- VAL HORIZON

SUEZ ENVIRONNEMENT EAU

- DEGREMONT SERVICES
- EAU ET FORCE
- EAUX DE MARSEILLE DISTRIBUTION
- GROUPEMENT RHODANIEN D'EPURATION
- ONDEO INDUSTRIAL SOLUTIONS
- SOC EAUX VERSAILLES-ST CLOUD
- STE DES EAUX DU NORD

GDF SUEZ ENERGIE SERVICES

- COGE VITRY
- COGELYO PSM
- ENERSOL
- PERIGORD ENERGIE
- SETHELEC
- SNC BIOVALE
- SNC COGELYO 92
- SNC COGELYO ILE DE FRANCE
- SNC COGELYO OUEST

GDF SUEZ ENR

- GDF SUEZ ENR OPERATIONS
- GDF SUEZ PHOTOVOLTAIQUE CURBANS
- GDF SUEZ THERMIQUE FRANCE

Groupe VEOLIA

VEOLIA EAU

- OTV - EXPLOITATIONS
- SADE EXPLOITATION DU NORD DE LA FRANCE
- SADE EXPLOITATION SUD OUEST DE LA FRAN
- SADE EXPLOITATIONS DE LA NIEVRE
- SADE EXPLOITATIONS DE L'EST DE LA FRAN
- SADE EXPLOITATIONS DE NORMANDIE
- SADE EXPLOITATIONS LANGUEDOC ROUSSILLO
- SADE EXPLOITATIONS SUD EST DE LA FRANC
- SARP CARAIBE
- SARP CENTRE EST
- SARP MEDITERRANEE
- SARP NORD
- SARP OUEST
- SARP SUD-OUEST
- SNC VEOLIA EAU EXPLOITATIONS LE HAVRE
- STE DAUPHINOISE D'ASSAINISSEMENT
- VEOLIA EAU - CIE GEN DES EAUX
- VEOLIA WATER
- VEOLIA WATER INDIA AFRICA

VEOLIA PROPRETE

- ANJOU VALORISATION ENERGIE DECHE
- AUREADE
- BARTIN RECYCLING
- DAUPHINOISE DE TRI
- ENERGY DECHET
- ESTERRA
- EVOLIA
- GENERALE DE VALORISATION
- GENERIS
- GRS VALTECH
- IPODEC NORMANDIE
- LA ROUTIERE DE L'EST PARISIEN-REP
- LUCANE
- ONYX AUVERGNE RHONE ALPES
- ONYX EST
- ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON
- ONYX MEDITERRANEE
- OTUS
- SARP INDUSTRIES
- SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES
- SARP INDUSTRIES RHONE ALPES
- SEDE ENVIRONNEMENT
- SEDIBEX
- SETRAD
- SOLICENDRE
- SOVAL
- TAIS
- VALNOR
- VALSUD
- VEOLIA PROPRETE
- VEOLIA PROPRETE AQUITAINE
- VEOLIA PROPRETE ILE-DE-FRANCE
- VEOLIA PROPRETE INDUSTRIES SERVICES
- VEOLIA PROPRETE LIMOUSIN
- VEOLIA PROPRETE MIDI PYRENEES
- VEOLIA PROPRETE NORD NORMANDIE
- VEOLIA PROPRETE NORMANDIE
- VEOLIA PROPRETE POITOU-CHARENTES

7.3 Tableau de recensement des ETI dont le cœur de métier est l'environnement

Remarques sur les données fournies dans ce tableau :

- Il s'agit d'informations non exhaustives. Le recensement est établi à partir de données fournies par des réseaux d'éco-entreprises, de syndicats et fédérations avec qui le PEXE est en relation
- D'une manière générale, les données sont issues d'informations accessibles sur internet. Il s'agit, dans la mesure du possible, des données les plus récentes accessibles
- Les filiales de grands groupes français ne figurent pas dans ce tableau
- Les données correspondant au nombre de salariés correspondent au nombre total de collaborateurs pour les entreprises françaises et au nombre d'emplois en France pour les entreprises étrangères
- Pour les groupes étrangers, le CA indiqué correspond au CA généré en France
- Les informations relatives aux actions à l'international ne sont fournies que pour les entreprises françaises
- Les entreprises sont données en fonction du nombre de salariés (du plus élevé au moins élevé).

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
1	Groupe NICOLLIN	Valorisation et traitement des déchets	France	4500	300 M€	32	Maroc, Belgique, Portugal	3e opérateur français dans le secteur du nettoyage urbain, ramassage et retraitement des déchets ménagers et industriels. Capital détenu à 36% par Suez Environnement
2	IDEX	Services à l'énergie et à l'environnement	France	3500	550 M€	49		Groupe resté familial jusqu'en 2011, date d'acquisition par le fonds d'investissement luxembourgeois Cube Infrastructure géré par Natixis Environnement & Infrastructures Luxembourg.
3	PAPREC	Valorisation et traitement des déchets	France	3500	700 M€	18	Présence en Suisse	Forte culture développement durable au sein de l'entreprise (diversité et emplois locaux)
4	ARTELIA INTERNATIONAL	Ingénierie Construction - Infrastructure-Environnement	France	2750	317M€	65	32% du CA Implantations Afrique du sud, Madagascar, Canada, Argentine, Brésil, Chine, Vietnam, Inde, Algérie, Maroc, Egypte, Emirat Arabes Unis, Oman, Qatar	Fusion en 2010 COTEBA et SOGREAH
5	CNIM	Environnement-Energie-process-Défense	France	2660	665 M€	45	Environnement : Implantations en Angleterre Russie, Arabie Saoudite, Bahrain, Azerbaïdjan	Regroupe Bertin Technologies (320 personnes), Babcock, Lab. 72% du CA est généré par les activités environnement et énergie

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
6	SNC LAVALLIN Europe	Ingénierie - Environnement	Canada	2900				SNC-Lavalin, groupe canadien de 22000 personnes (4 milliards d'euros de chiffre d'affaires). Il se développe de façon très importante en France en absorbant des sociétés d'ingénierie comme Boplan Ingénierie, Pingat Ingénierie, Viatic, Chovet Engineering, Sogequip, Ingenierie Studio ainsi que Laumond Faure à Brive-la-Gaillarde. Le siège de SNC Lavallin Europe est basé à Paris. La société compte 62 agences en France.
7	CIAT	Climatisation, chauffage, réfrigération et traitement d'air	France	2200	298 M€	78	48% du CA à l'international. 3 sites de production à l'étranger (Espagne, Italie et Chine). Présence à travers son réseau de filiales et distributeurs dans plus de 70 pays. Développement dans les pays du Maghreb, Europe et Asie.	Groupe familial N°1 de son secteur en France et leader européen Le Groupe consacre 5 % de son CA en Recherche et Innovation
8	SEPUR	Gestion des déchets	France	2000	150 M€	47	Uniquement France	Second plus grand opérateur dans la collecte de déchets ménagers et les services de propreté urbaine en Ile-de-France. Entrée en 2012 de Fondations Capital comme actionnaire principal de Sepur (60%). Le reste étant toujours détenu par le fondateur.

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
9	SECHE ENVIRONNEMENT	Valorisation et traitement des déchets	France	1671	424 M€	27	Information non disponible	Initialement entreprise familiale. Acquisition de TREDI en 2002. Prise de participation dans la SAUR en 2007 (33%)
10	ALDES	Traitement de l'air - ventilation	France	1337	215 M€	87	20% du CA à l'export. Sites en Belgique, Émirats Arabe, Chine	Société industrielle familiale indépendante. Leader européen de la ventilation.
11	Groupe SERFIM	Recyclage et valorisation	France	1200	210 M€	112	CA non communiqué. Des références à l'export.	Entreprise familiale surtout présente en région Rhône-Alpes issue de la fusion des sociétés SERPOLLET et SERPOL
12	Groupe Guy Dauphin Environnement	Valorisation et traitement des déchets	Pays-Bas	1100	725 M€	47	70 % à l'export	Filiale française de la holding hollandaise Ecore. GDE est le numéro deux du recyclage en France avec plus de soixante-dix sites. Ecore a acquis en 2011, la société française Recylux comptant 250 salariés
13	CHIMIREC	Valorisation et traitement des déchets	France	783	132 M€	55	Implantation en Pologne, Turquie, Canada	Créé il y a 55 ans.
14	URBASER Environnement	Gestion des déchets	Espagne	768	152 M€	20		Urbaser Environnement SAS est la filiale française du Groupe Urbaser (CA-1,7 Mds € et 33 000 collaborateurs), n°1 de la collecte et du traitement des déchets ménagers en Espagne.
15	BRL	Ingénierie eau	France	688	64 M€	65	17% du CA principalement l'Afrique 11%. L'export représente 55% du CA de BRL Ingénierie : Afrique sub-saharienne, Méditerranée et Moyen Orient, Asie, l'Amérique et Caraïbes et Europe	Filiale du groupe BRL Société d'Économie Mixte Locale (région Languedoc Roussillon) - Sa filiale BRL Ingénierie compte 171 personnes pour un CA de 15 M€.

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
16	ARCADIS	Ingénierie environnement	Pays-Bas	670	70 M€			23000 personnes dans le monde avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros en 2011. La croissance en France s'est faite initialement avec de la croissance externe (acquisition de trois petites structures) et depuis quelques années sous l'essor d'une forte croissance interne. ARCADIS se situe au 6e rang des ingénieries mondiales.
17	RECYLEX	Valorisation et traitement des déchets	France	645	458M€	24	Implanté en Allemagne, Belgique et Algérie	Dizaine de sites de recyclage plomb et plastique dont 3 en France. Plusieurs filiales dont RECYTECH Recylex est coté en Bourse sur le compartiment B d'Euronext Paris
18	Groupe MERLIN	Eau -assainissement - déchets - odeur	France	600	45M€	90	Implantation en Algérie et Tunisie et au Proche-Orient (Jordanie et Liban), . Des projets pour des bailleurs de fonds ou maitres d'ouvrages publics étrangers	Groupe familial comptant 14 sociétés 35 établissements en France
19	AUREA	Recyclage et régénération des déchets	France	460	162 M€	17	Sites en Belgique, en Allemagne et au Portugal.	AUREA est un pôle de regroupement d'une dizaine de PME spécialisées dans le recyclage. Leader en Europe dans le domaine de l'huile noire (ECOHUILE), des pneus usagés (ROLL GOM) et du PVC rigide (RULO), AUREA occupe une place prépondérante sur le marché français du recyclage des plastiques complexes (BROPLAST) et des métaux non ferreux, comme l'aluminium (AFFIMET) et le

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
								cuivre (M LEGO et POUDMET). AUREA est coté sur Euronext Paris – C.
20	CARSO - LSEHL	Analyses environnementales	France	456	35 M€	20	10% du CA	Groupe CARSO : 1200 collaborateurs - 110 M€ Entrée du FSI et Euromezza fin 2010 Capital principalement détenu par son fondateur
21	EUROFINS	Analyses environnementales	Luxembourg	450	800 M€			En 2012 transfert du siège social de la Société holding du Groupe, Eurofins Scientific SE, cotée sur le marché NYSE Euronext Paris, de la France au Luxembourg. 829 M€ de CA.
22	TERNOIS	Eau et assainissement	France	450	60 M€	56	Information non disponible	Demeter quitte Ternois en 2010, qui se marie avec Alteau et créer AQUALTER (filiale à 52% de la Caisse des Dépôts et à 48% du groupe CITEE)

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
23	RAMERY Environnement	Valorisation et traitement des déchets	France	433	60 M€	12	Non	Groupe familial régional indépendant présent dans le Nord-Pas-de-Calais. S'est développé par croissance externe et rachats successifs. Maintenant compte 16 sociétés. A noter qu'en avril 2012, ALSTOM TRANSPORT, HIOLLE INDUSTRIES, LME TRITH, RAMERY ENVIRONNEMENT et VITAMINE T ont créé un groupement industriel pour la déconstruction de matériel ferroviaire hors d'usage
24	ANTEA France	Bureau d'études environnement	France	415	59 M€	18		ANTEA, société qui a été jusqu'à 2004 rattachée au BRGM a été racheté par le groupe néerlandais Oranjewoud N.V. (Pays-Bas) en 2011.
25	SOGEDO	Eau et assainissement	France	400	81 M€	58	Non	Entreprise familiale indépendante, occupe le 4ème rang des Distributeurs d'eau en France.
26	Groupe ALTERGIS	Energie, génie climatique et environnement	France	380	58 M€	12	Implantation en Ukraine et dans les DOM-TOM	Entrée au capital de Viveris Management en 2006 A acquis en 2010 la société G TEC (Gestion Technique Energie Climatique). A cédé à Spie en 2012 deux de ses filiales spécialisée sdans les travaux d'installation de systèmes de génie climatique pour se recentrer sur les métiers de la maintenance en génie climatique plutôt que dans les travaux d'installation proprement dits.

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
27	XYLEM France	Eau et assainissement	USA	380	125 M€			Fabricant d'équipements industriels spécialisé dans le transport et le traitement de l'eau. CA 2011 3,8 milliards de dollars - 12 500 collaborateurs - présent dans plus de 150 pays. Né en 2011 de la scission de l'activité d'ITT Corporation dans le secteur de l'eau. 12 implantations en France.
28	Groupe IRH Environnement	Bureaux d'études environnement	France	340	38 M€	59		Le Groupe IRH Environnement regroupant IRH Ingénieur Conseil et ICF Environnement
29	Groupe LFP	Ingénierie - Environnement	France	340	40 M€	45	130 collaborateurs à l'étranger. Export reposant sur des partenariats locaux forts. Présence sur 3 continents. Développement au Moyen-Orient et en Afrique	Groupe LFP : Le Floch Depollution compte une trentaine d'entreprises réparties en 5 pôles : valorisation, dépollution, nature, travaux d'accès difficile, ingénierie. En 2008, entrée dans le capital de DEMETER accompagné de OUEST CROISSANCE et de CM-CIC Capital Privé.
30	PALL France	Filtration de l'air	USA	322	159 M€	36		11000 collaborateurs dans le monde
31	ACOEM	Acoustique	France	320	45M€	20	3 agences : Brésil, Chine, Thaïlande - 40 distributeurs dans le monde	Anciennement 01DB METRAVIB - Vendu par AREVA début 2012 à cinq dirigeants de METRAVIB, avec le soutien du groupe de capital-investissement Evolem.
32	CAMFIL FARR France	Filtration de l'air	Suède	320	67 M€	49		Filiale du groupe suédois Entreprise familiale

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
33	ENVIRONNEMENT SA	Météorologie – Instrumentation air	France	320	41 M€	35	64% à l'export : Etats-Unis, Italie, Inde et Chine	Entrée en bourse en 2006.
34	SCE	Bureau d'études - Ingénierie Aménagement - Environnement	France	320	22M€	30	Développement à l'export depuis 1994. Filiales en Roumanie, Inde, Algérie, Abu Dhabi, Qatar, Royaume Uni, Chine, Vietnam	Groupe indépendant. Plusieurs filiales : CREOCEAN, SCE, GROUPE HUIT, NAOMIS
35	BERIM	Urbanisme - environnement	France	307	22 M€	64	Des références en Asie (Vietnam) et en Afrique (Algérie, Nigéria).	Fondé par Raymond Aubrac. 4 filiales autour de la ville durable
36	INOVA	Unités de cogénération et de valorisation énergétique de déchets et de la biomasse	France	300	100 M€	45	Non précisé	Filiale du groupe industriel ALTAWEST (1200 personnes - 250 M€)
37	MAURICE THEAUD SA	Valorisation et traitement des déchets	France	300	14 M€	38		Entreprise indépendante et familiale Présence en Bretagne
38	SLG Recycling	Valorisation et traitement des déchets	France	300	70 M€	28	Uniquement France	Leader régional (Bretagne, Centre) dans le domaine du recyclage de déchets industriels métalliques. Compte 18 sites. Regroupement en 2008 de deux sociétés familiales (Sepchat et Ludovic Le Gall). Participations d'Omnes Capital (LBO Mid Cap)
39	SECHILIENNE SIDEC	Energies renouvelables	France	296 (dont 240 dans les DOM-TOM)	362 M€	30		Le groupe est né de la fusion de filiales de Charbonnages de France et d'Air Liquide. Prise de participation majoritaire (60%) de Methaneo (biométhanisation) en mai 2012. Le titre Séchilienne-Sidec est coté sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
40	BURGEAP	Ingénierie de l'environnement	France	289	36 M€	65	15% du CA à l'export. Filiales au Maroc, Côte d'Ivoire	Filiale du groupe BIHSE (fusion BURGEAP et IGIP -société allemande). Entrée du fonds d'investissement de DEMETER en 2009 (à hauteur de 50%).
41	VERGNET GROUPE	Energies renouvelables	France	285	82 M€	33	97% du CA	Entrée au capital du FSI et du groupe Nass&Wind en mai 2011 à hauteur de 18 M€
42	Groupe FONROCHE	Energies renouvelables	France	280	100 M€	4	Information non disponible	Entreprise à capitaux majoritairement familiaux. 4 activités : Photovoltaïque, Biogaz, Eclairage Solaire, Chauffe-eau Lexsun
43	DELTA NEU	Traitement de l'air	France	269	62 M€	38	Une présence à l'international (Afrique, Asie du Sud-est, Chine, Europe du Nord et de l'Est...)	13 agences sur le territoire national. Appartient depuis 1989 au groupe SFPI - Conception de biens d'équipement pour le bâtiment et l'industrie (3800 personnes - 38% du CA à l'export)
44	Nantaise des Eaux	Eau et assainissement	France	267	29 M€	59	Non précisé	A depuis 2009 comme actionnaire unique le groupe allemand GELSENWASSER, un des leaders du marché de l'eau en Allemagne
45	OURRY S.A.	Valorisation et traitement des déchets	France	256	27 M€	30	Information non disponible	L'Ile de France au cœur de la stratégie de croissance d'Ourry

7.4 Tableau recensement les pré-ETI dont le cœur de métier est l'environnement

Remarques sur les données fournies dans ce tableau :

- Il s'agit d'informations non exhaustives. Le recensement est établi à partir de données fournies par des réseaux d'éco-entreprises, de syndicats et fédérations avec qui le PEXE est en relation
- Les données sont issues d'informations accessibles sur internet. Il s'agit, dans la mesure du possible, des données les plus récentes accessibles
- Les filiales de grands groupes français ne figurent pas dans ce tableau
- Les données correspondant au nombre de salariés correspondent au nombre total de collaborateurs pour les entreprises françaises et au nombre d'emplois en France pour les entreprises étrangères.
- Pour les groupes étrangers, le CA indiqué correspond au CA généré en France
- Les informations relatives aux initiales à l'international ne sont fournies que pour les entreprises françaises
- Les entreprises sont classées en fonction du nombre de salariés et donc du potentiel d'accès au statut ETI

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
1	BIOTOPE	Génie écologique	France	230	14,5 M€	19	5% du CA 2 filiales à l'étranger : Madagascar, Serbie	Société indépendante 14 agences en France
2	EUROPLASMA	Technologies propres et production d'énergie renouvelable.	France	230	41 M€	20	Non spécifié mais semble significatif	4 entités : EUROPLASMA, CHO-Power, INERTAM et Europe Environnement. EUROPLASMA est coté sur Alternext (NYSE Euronext Paris).
3	THEOLIA	ENR	France	230	67 M€	13	Italie, Allemagne, Maroc et potentiel de développement au Brésil	2/3 de l'activité dans l'éolien - 1/3 activité dans l'environnement via ses filiales : Seres Environnement , Ecoval Technology SAS et Therbio (instrumentation eir-eau et déchets) Coté en bourse sur l'Eurolist d'Euronext Paris depuis 2006
4	SAUNIER et Associés	Ingénierie bâtiment, environnement, énergie	France	230	18,3 M€		14 agences en France	Créée en 2005 par Bernard Saunier à la suite de la reprise de la société Gaudriot qui avait été créée en 1936. Entrée au capital de l'entreprise canadienne BPR en 2009. Reprise en 2010 par la holding de M. Saunier. Cédée durant l'été 2011 à IDF Groupe (Institut de développement financier).
5	SIL	Traitement thermique des boues, des déchets solides et des effluents liquides et gazeux	France ? Belge ?	230	?	34		Filiale de DS Engineers & Contractors, contrôlée par un actionariat privé
6	BEIRENS	Cheminées industrielles	France	226	22M€	32		Filiale du Groupe POUJOLAT spécialisée dans les cheminées (1200 personnes). POUJOLAT a créé une joint-venture (Euro Energies) avec le groupe Glon dans le domaine du bois combustible.

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
7	INDIGGO	Environnement - Déchets	France	225	14,9 M€	67	Des tentatives à l'export peu concluantes surtout en Europe de l'Est	Regroupement progressif depuis 2005 de 4 entités : Trivalor (déchets), Altermodal (mobilité), Citéfinances (finances), Ceddaet (stratégie territoriale). Capital détenu par les salariés et dirigeants.
8	Groupe CADIOU	Gestion et traitement des déchets	France	223	22 M€	65		Groupe familial basé dans l'ouest de la France
9	Groupe BAUDELET Environnement	Gestion des déchets	France	220	Non communiqué	92	Non précisé	Groupe familial 9 filiales
10	VESTAS France	Eolien	Suède	220	332 M€	33		20 000 collaborateurs dans le monde Créé en 1979 en Suède et en 2002 en France
11	ENERCON	Eolien	Allemagne	220		29		Leader sur le marché allemand et français. Présence dans 30 pays.
12	MAGUIN	Élimination et valorisation des déchets Traitement des fumées	France	200	100 M€	50	50% du CA DUBAÏ, Thaïlande, Espagne, Russie, Égypte, France, Brésil, Chine...	Entité du Groupe familial MORET : CA 205 M€ dont 70 % à l'export, 1.240 salariés, basé Saint-Quentin
13	EPUR	Gestion des déchets	France	200	non trouvé	50	Oui sans précision	Fusion en 2008, des sociétés EPUR et AJM, PME familiales
14	GIRUS	Environnement - Eau	France	176	15 M€	25	19% du CA dont Chine, Mauritanie, Azerbaïdjan, Philippines, Algérie, Maroc	Capital détenu par les dirigeants et salariés

	Entreprise	Secteur	Pays d'origine	Salariés	CA	Age (ans)	Export	Informations complémentaires
15	ASCONIT	Bureau d'études en environnement	France	175	11 M€	11	Projets en Chine, Vietnam, Maroc, Libye	Société indépendante.
16	Groupe ALTEREO	Environnement - Eau	France	165	12,5 M€	23	15% du CA dont Colombie, Kurdistan, Kazakhstan, Afrique.	Regroupe 4 filiales : G2C environnement, G2C informatique, Ecllosion+, SFEC.
17	IRIS Conseil	Ingénierie infrastructures de transport, aménagement urbain et environnement	France	160	10 M€	23	2% du CA	Société d'ingénierie indépendante
18	PVI	Energies alternatives et de la traction électrique appliquée aux véhicules industriels	France	150	30 M€	20	Ouverture de PVI Asia en 2013	Initialement un établissement de Ponticelli Frères. Filialisée en 2000. En 2012, OSEO et le FSI Régions ont accompagné l'augmentation de capital d'1 M€ afin de soutenir les développements de l'entreprise à l'export. Actionnariat majoritairement détenu par les managers
19	URS France	Conseil en environnement	USA	150	22 M€	61		57 000 personnes dans plus de 400 bureaux répartis dans plus de 50 pays 5 agences en France
20	F2A	Composants aérauliques et acoustiques		150	20 M€	34	20 % du CA.	Les fonds Siparex et Crédit agricole Régions sont entrés en 2012 au capital du groupe F2A

7.5 Information complémentaire sur des réseaux d'éco-entreprises membres du PEXE

Membres du PEXE	Répartition des éco-entreprises	Commentaires
APPEL	97 membres 55 TPE, 33 PME, 2 ETI (CARSO - LSEHL et TARVEL), 7 GG (APAVE Sud Europe, ARTELIA, Bureau Veritas, COLAS RAA, SITA Centre-Est, Veolia Eau, Veolia Propreté)	Secteurs regroupant le plus de membres: déchets, eau et sites et sols pollués L'acoustique et plus généralement la métrologie et la dépollution des sols comme secteurs phares de de l'expertise régionale 50% d'entreprises exportatrices ponctuellement et régulièrement Réseau porté par une structure indépendante (association)
Bretagne éco-entreprises	80 membres 40 TPE (<20 salariés), 20 PME, 8 ETI (CHARIER DV, CHIMEREC, MAURICE THEAUD SA, SADE CGTH, SAVE - Sté Armoricaïne de valorisation énergétique, TRIADIS Service, SITA OUEST, SOPREMA ENTREPRISES), 1 GG (SAUR)	Secteurs clés: déchets dont valorisation et eau Expertise dans la jeune filière du génie écologique à l'origine de l'UPGE 39% d'entreprises de moins de 10 ans et 5 % d'entreprises de plus de 50 ans Réseau porté par une structure indépendante (association)
Pole des éco-industries de Poitou-Charente	Pas de données détaillées	Structure indépendante (association)
Club Midi-Pyrénées éco-entreprises	Pas de données détaillées	Structure portée par une CCIR
CD2E	680 éco-entreprises en Nord-Pas de Calais 54 % TPE, 42% de PME (jusqu'à 200 salariés), 4% d'ETI et GG (> 200 salariés)	Les secteurs des déchets et de l'eau rassemblent la moitié des entreprises de la région. Les éco-activités rassemblent 18 000 emplois dans la région Le réseau d'éco-entreprises CD2E créé en 2002 sous forma associative, rassemble quasiment toutes les entreprises de la filière environnement dans cette région
Club Ademe International	117 membres 63 TPE (< 20 salariés), 39 PME, 14 ETI (<2000 salariés), 1 GG (>2000 salariés)	Secteurs regroupant le plus de membres: EnR et efficacité énergétique, eau, déchets, bruit et vibrations, Parmi les membres: 47% bureaux d'études, 24% d'équipementiers Réseau orienté vers l'export, structure portée par l'ADEME

Membres du PEXE	Répartition des éco-entreprises	Commentaires
Club des éco-entreprises de Champagne-Ardennes	384 éco-entreprises identifiées dans la région 80% PME dont 63% ont moins de 5 salariés, 5 entreprises > 250 salariés, 3 GG (Cristal Union, Véolia et Suez)	Secteurs clés: 50% des entreprises actives dans le secteur des déchets, la majorité d'entre elles dans la récupération, 27% dans le secteur de l'eau essentiellement dans le traitement, et 19% dans la filière énergie 40% des entreprises ont moins de 3 ans tandis que 60% des éco-entreprises de la région ont plus de 5 ans 7% des entreprises ont un marché mondial, 49% ont un marché local et 26% national Clientèle essentiellement composée d'industriels et de collectivités locales ou l'Etat via les marchés publics Club des éco-entreprises porté par la CCIR
E2IA	26 membres 18 PME, 1 ETI (ECHALIER), 3 GG (FUJIELECTRIC, ISI/H3E INDUSTRIE, FIDAL), 5 membres qui ne sont pas des éco-entreprises	Secteurs clés: eau, sites et sols, déchets Stratégie du cluster basée sur l'innovation: 3% du CA cumulé des membres consacré à la R&D 34% du CA cumulé des membres consacré à l'export Structure indépendante sous forme associative née de la volonté de favoriser l'émergence de projets collaboratifs et innovants
Ea éco-entreprises	142 membres 67 TPE, 20 PME, 7 ET (Altergis, Burgeap, Ginger, Groupe Pizzorno, INERIS, Ingerop, Société du Canal de Provence), 2 GG, 46 membres qui ne sont pas des éco-entreprises	Secteurs clés: eau/assainissement, RSE/développement durable, Déchets, Risques Réseau porté par une structure indépendante: une association
Club des éco-activités de Sénart	26 membres 19 PME, 1 ETI, 6 GG (dont 3 GG étrangers et Index, Veolia Propreté et Veolia Eau)	Secteur clé des entreprises du club: la maîtrise de l'énergie 864 emplois dédiés aux éco-activités seules Structure porteuse du club: le territoire de Sénart
FC2E	Pas de données détaillées	Structure indépendante (association)
FIMEA	38 membres essentiellement des PME	La FIMEA est spécialisée dans la filière de l'air et est portée par une structure associative
Lorraine éco-entreprises	98 membres 56 TPE, 24 PME, 5 ETI, 13 GG	Réseau très dynamique dans la filière énergie et surtout l'éolien, beaucoup de membres également actifs dans la filière du recyclage et la valorisation des déchets, et l'eau et l'assainissement Réseau porté par la CCIR
Alès Myriapolis	112 membres 93 TPE, 19 PME	10 % d'entreprises innovantes Structure portée par un Conseil général
Pôle Environnement du Limousin	39 membres 12 TPE, 20 PME, 2 ETI, 1 GG, 4 qui ne sont pas des éco-entreprises	Secteurs clés: l'eau (73% des éco-entreprises), les déchets, les sites et sols pollués, le management environnemental Structure indépendante porté par une association
Réseau des éco-entreprises d'Alsace	108 membres 38 TPE, 36 PME, 5 ETI, 4 GG, 25 qui ne sont pas des éco-entreprises	Secteurs qui rassemblent le plus de membres: eau, déchets, énergie dont biomasse, air Le réseau a vu l'émergence d'un groupe d'entreprises proposant une offre intégrée sur ces secteurs: ProEco2 (43 entreprises) Réseau animé par une CCRI

Membres du PEXE	Répartition des éco-entreprises	Commentaires
Réseau des éco-industries Val d'Oise/Yvelines	175 membres 86 TPE, 57 PME, 32 ETI et GG	Secteurs rassemblant le plus de membres: les déchets, l'énergie et l'eau 22% des membres sont actifs à l'export 45% des membres ont des activités de traitement et dépollution, 23% sont des sociétés d'ingénierie le réseau est porté par la CCI Yvelines/Val d'Oise
SWELIA	87 membres 56 % TPE, 22% PME, 22 % ETI et GG (dont Egis)	4300 emplois et 700 M€ de CA cumulé Structure associative régionale (Languedoc-Roussillon) spécialisée dans la filière eau 2 membres seulement n'ont pas développé leur activité principale dans ce secteur mais dans l'énergie (application de technologies énergétiques dans le cycle de l'eau)
CCI de Paris	Pas de données détaillées	Structure portée par une CCI
Réseau des éco-acteurs du Val-de-Marne	150 membres 80% TPE et PME, quelques ETI	Membres dont les activités sont orientées vers la filière eau, milieux et sols, et l'éco-construction Pays d'exportation des membres: l'Espagne, l'Italie et la Chine Structure portée par un Conseil général
UPGE	voir données de l'étude du MEDDE	Structure indépendante (association)
Valbiom	Données non fournies	Structure indépendante (association)
Nova Green	Données non fournies	Structure indépendante (association)
CAFI	Pas de données détaillées	Réseau porté par une association avec des membres développant leur activité avec l'Inde
Pro Eco2	43 entreprises	Groupement d'entreprises développant une offre intégrée (eau, déchet, air et énergie), issus du rassemblement d'entreprises originaires de la Région Alsace
DURAPOLE	43 membres 29 TPE, 14 PME	Secteurs clés: énergie, logiciels verts, eau, air Beaucoup d'entreprises issues de spin-off parmi les membres Réseau orienté vers l'innovation et porté par une association
Agence de Développement de la Réunion	Pas de données détaillées	Réseau porté par une structure territoriale

Cette liste correspond aux réseaux qui avaient adhéré au PEXE pour l'année 2012.

7.6 Références

Date de parution	Titre	Auteur
2003	Les PME et l'environnement – Enjeux et opportunités	Observatoire des PME
2008	Communiqué de presse - Lancement du Comité Stratégique des Eco-Industries	MEDDTL - MEIE
2008	Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?	ACFCI
2008	Les enjeux pour l'industrie du Nord-Pas-de-Calais: les éco-entreprises, Cibler les enjeux de demain	DRIRE
2008	Les éco-entreprises en Rhône Alpes	CRCI Rhône-Alpes
2008	Développer les éco-industries	MEIE - Boston Consulting Group
2009	Les Cahiers Industries: Eco-industries, la croissance d'une filière	Cahier Industries
2009	Analyse du secteur des éco-entreprises lorraines	CRCI Lorraine
2009	Les éco-entreprises de Champagne-Ardenne	CRCI Champagne-Ardenne
2010	Le marché mondial de l'Environnement	DGT
2010	Le plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers de l'économie verte	MEDDE
2010	Les filières vertes d'avenir au service de la croissance	MEDDTL
2010	Les filières industrielles stratégiques de l'économie verte	CGDD
2010	Le lien innovation-exportation L'expérience d'OSEO et d'UBIFRANCE	Oséo Ubifrance
2010	Synthèse sectorielle - Environnement -L'innovation dans les PME en 2009	Oséo
2010	La Lettre de la DGCIS - Promouvoir les éco-industries	DGCIS - Sophie Costedoat
2010	Enjeux et défis des éco-industries du secteur de l'énergie en Ile-de-France	DRIRE
2010	Accès des PME-PMI du secteur des éco-entreprises aux marchés publics et au marché des Grands Comptes	PEXE
2010	Les éco-activités au niveau européen: Une méthodologie partagée, des singularités dans la collecte de données	CGDD - Etudes & documents
2011	Le développement des éco-industries en France à travers les missions confiées aux pôles de compétitivité	CGIET
2011	Pôles de compétitivité : la moitié des projets de R & D aboutis ont débouché sur un produit ou un procédé de fabrication nouveau	le 4 pages de la DGCIS
2011	Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2009: premiers résultats	CGDD - Chiffres & statistiques
2011	Projets de R&D dans les pôles de compétitivité: une sensibilisation croissante au développement durable	CGDD - Le point sur
2011	Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte: périmètres et résultats	CGDD - Etudes & documents
2011	Livre Blanc : Les éco-entreprises du Languedoc-Roussillon	CRCI Languedoc-Roussillon - Ernst & Young (2009-2011)
2011	Les éco-entreprises dans le Cotentin	CCI Cherbourg Cotentin
2011	Les filières vertes en Nord-Pas-de-Calais: Economie verte, croissance verte, emploi verts, illusion ou réalité?	CD2E
2011	COSEI_Synthèse: Les filières industrielles vertes et le Comité d'orientation Stratégique des Eco-industries	COSEI / MEDDE
2011	COSEI_Rapport de synthèse du groupe de travail « Financement des entreprises » du COSEI	COSEI / MEDDE
2011	COSEI_Le financement public de l'innovation dans les filières vertes	COSEI / MEDDE
2011	Les éco-entreprises: étude sur le panorama des dispositifs de soutien et l'identification des besoins	ADEME - Gallileo Business Consulting
2011	Etat des lieux de la filière éco-entreprises en Champagne-Ardenne: Mise à jour des données économiques	CRCI Champagne-Ardenne

Date de parution	Titre	Auteur
2011	COSEI_Dynamiser le développement des éco-industries françaises à l'international	COSEI / MEDDE
2011	Vers une économie verte	PNUE
2011	Tableau de bord des pôles de compétitivité	DGCIS - Datar
2011	Les services d'eau et d'assainissement – données économiques, sociales et environnementales	BIPE / FP2E
2011	Rapport sur les sociétés françaises d'ingénieries et de conseil en technologies	Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies
2011	Sector Review : The Consulting Engineering and Architectural Groups	The Swedish Federation of Consulting Engineers and Architects
2012	Chiffres clés du secteur des Eco-activités en Ile-de-France	Agence Régionale de Développement
2012	Ambition Ecotech, une feuille de route partagée pour le développement et la compétitivité des filières industrielles vertes	MEDDE
2012	Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2010: premiers résultats	CGDD - Chiffres & statistiques
2012	Les filières industrielles vertes: une priorité de la mobilisation des pouvoirs publics	CGDD - Le point sur
2012	Le marché de la gestion des déchets à l'horizon 2015 - Repenser la chaîne de valeur pour pérenniser les performances	Xerfi Precepta
2012	Des technologies compétitives au service du développement durable	Comité d'Analyse Stratégique
2012	Le Réseau "Eco-technologies" - Une dynamique coopérative de la filière pour 14 pôles de compétitivité	CGDD - Le point sur
2012	Les chiffres clés de l'environnement Edition 2012	CGDD - Repère
2012	Enquête auprès de 70 entreprises de la filière génie écologique	MEDDE
2012	Panorama des cleantech en France 2012	Green Univers
2012	L'économie du recyclage – Bilan de la production de matières premières recyclées 2011	Environnement magazine

Liste des contacts :

Les responsables des différents réseaux membres du PEXE et d'autres réseaux entreprises actifs dans le domaine de l'environnement : APCC, UPDS, AFHYPAC, ASTEE.

Des interviews d'acteurs présents dans le domaine pour compléter la vision du tissu économique ou pour obtenir des données complémentaires.